This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

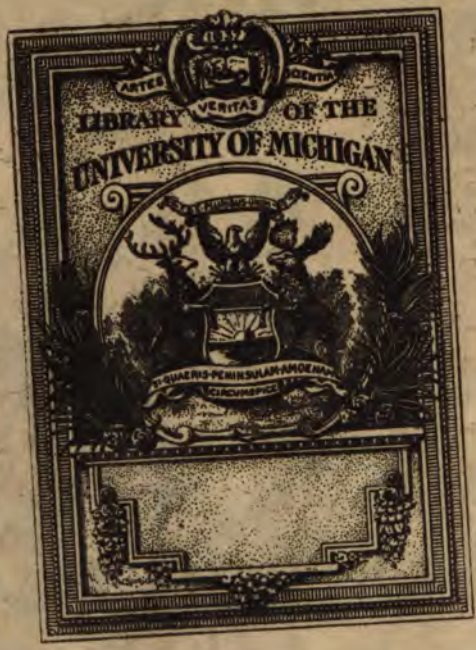
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

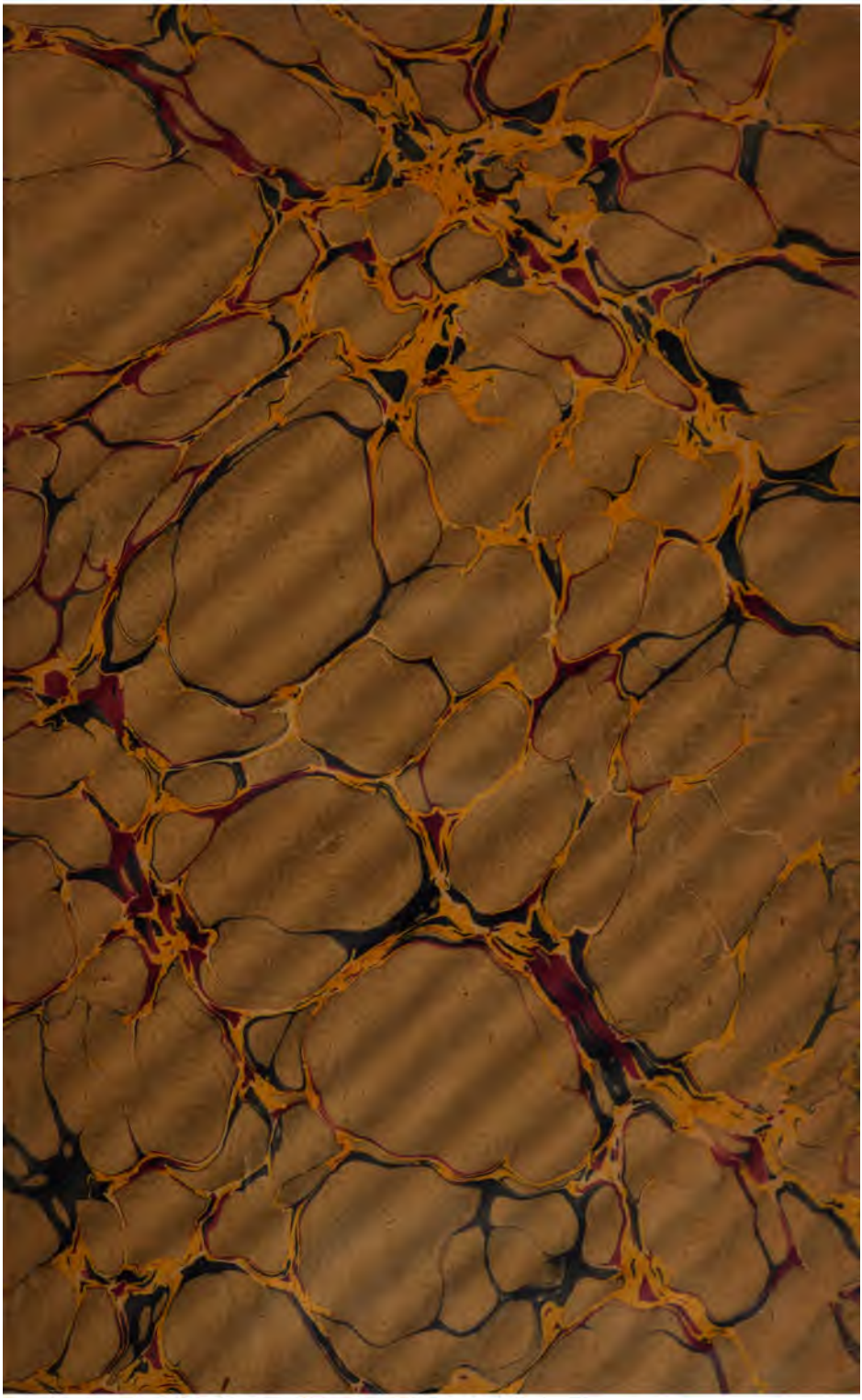

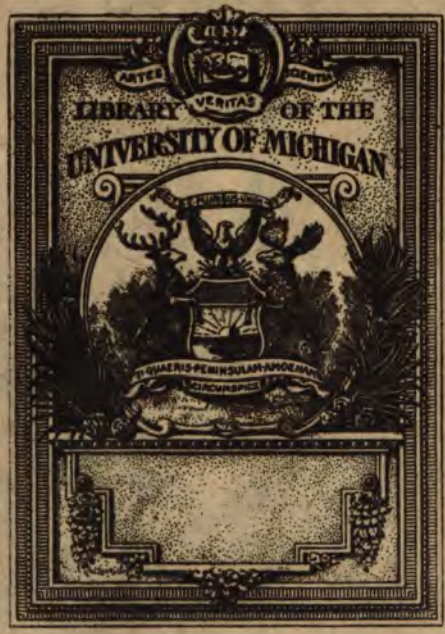
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

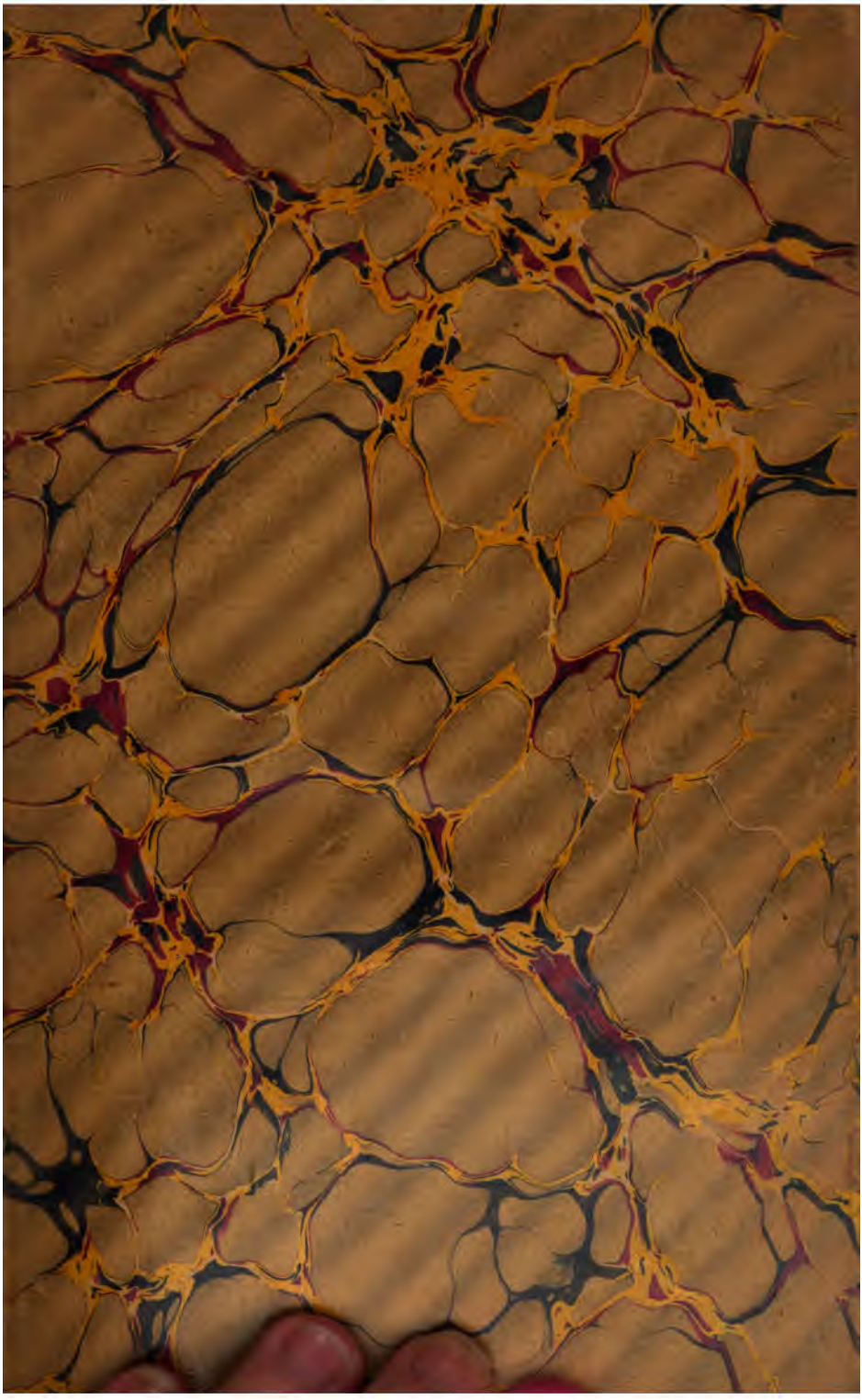

ÉTUDE

SUR L'ÉTAT DE

LA RHÉTORIQUE

CHEZ LES GRECS,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'À LA PRISE DE CONSTANTINOPLE
(AN DE J.-C. 1453).

PAR E. GROS,

PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,
LICENCIÉ ÈS LETTRES (FACULTÉ DE PARIS),

ASPIRANT AU GRADE DE DOCTEUR.

PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 24.

1835.

THÈSE

DE LITTÉRATURE.

ÉTUDE

SUR L'ÉTAT DE

LA RHÉTORIQUE

CHEZ LES GRECS,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A LA PRISE DE CONSTANTINOPLE
(AN DE J.-C. 1453).

PAR E. GROS,

PROFESSEUR AU COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,
LICENCIÉ ÈS LETTRES (FACULTÉ DE PARIS),

ASPIRANT AU GRADE DE DOCTEUR.

PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 24.

1835.

AU

CRITIQUE CÉLÈBRE,

DONT LES LEÇONS ONT COUVERT D'ÉCLAT
LA CHAIRE D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE;

A

M. VILLEMAIN,

PAIR DE FRANCE, CONSEILLER D'ÉTAT,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
MEMBRE ET VICE-PRÉSIDENT
DU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ETC., ETC.

HOMMAGE

DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE.

205839

AVIS AU LECTEUR.

J'ai choisi une question importante qui fournirait aisément la matière d'un livre; mais j'ai dû m'écarter le moins possible des limites ordinaires d'une dissertation.

Cette étude est le résumé de recherches assez longues : je la donne comme le programme d'un ouvrage que j'entreprendrai peut-être un jour, si cet essai n'est pas jugé défavorablement.

L'excellent livre de M. Spengel sur la *Rhétorique dans les temps antérieurs à Aristote* (Συναγωγὴ τεχνῶν) m'a été d'un grand secours; j'ai puisé aussi d'utiles renseignements dans le premier volume de M. Westermann : *Geschichte der Beredtsamkeit in Griechenland und Rom*, et je ne suis pas moins redevable à M. Walz, éditeur des *Rhéteurs grecs* : réduit à la collection des Alde et aux Manuscrits, j'aurais trouvé bien plus de difficultés dans une partie considérable de mon travail.

ÉTUDE

SUR L'ÉTAT DE

LA RHÉTORIQUE

CHEZ LES GRECS,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A LA PRISE DE CONSTANTINOPLE
(AN DE J.-C. 1453).

PRÉAMBULE.

Chez les Grecs, comme chez les autres peuples, la littérature, expression de l'état social, réfléchit toutes les vicissitudes politiques. Elle commence par la poésie qui, prenant tour à tour des caractères divers (1), règne sans partage jusqu'aux temps de Solon, où quelques essais en prose apparaissent pour la première fois.

---

(1) Revêtue d'un caractère sacré et unie à la musique (cf. Brown's Dissertation on the rise, union, and power ... of Poetry and Music, London, 1763, in-4°), elle se montre d'abord dans les hymnes et les prières qui accompagnaient les cérémonies religieuses. Plus tard, elle chante les dieux, les héros et reçoit *la forme épique*. Enfin, a

De l'époque de ce législateur au règne d'Alexandre, les lettres jettent un vif éclat : l'histoire, défigurée, à sa naissance, par des fictions grossières (1), s'élève à toute sa majesté; l'éloquence naît et se développe avec la liberté; la philosophie, renfermée d'abord dans les mystères de la Nature, ou altérée par les sophistes, remplit enfin sa mission, en travaillant au perfectionnement moral de l'homme; l'art dramatique quitte le tombereau de Thespis, pour grandir entre les mains d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

La liberté a-t-elle succombé dans les plaines de Chéronée? soudain, les lettres voient leur splendeur s'obscurcir. La décadence commence à la

---

la suite des révolutions, elle célèbre la liberté ou pleure les guerriers morts pour la défendre; elle donne des leçons utiles ou s'élève contre le vice : de là, l'ode, l'élégie, la poésie gnomique, et la satire qui naquit dans les ïambes d'Archiloque, etc., etc.

(1) Denys d'Halicarnasse (Jugement sur Thucyd., § V, tom. II, p. 148 et suiv. de ma traduction) caractérise avec goût les anciens historiens de la Grèce : « Le premier avantage de Thucydide « sur les historiens qui l'ont précédé, est de n'avoir choisi ni un « sujet formé d'une seule partie, ni un sujet divisé à l'infini ou « composé de parties incohérentes; le second, de n'avoir admis « dans son histoire aucun trait fabuleux... bien différent de ses « devanciers, qui introduisaient, au milieu des forêts et des bois, « des lamies sortant du sein de la terre, des naïades amphibies, « s'élançant du Tartare, voguant sur la mer et s'entretenant avec « les hommes; ou qui faisaient naître, d'un commerce mons- « trueux, des êtres dieux et hommes tout ensemble, et racontaient « d'autres merveilles auxquelles notre siècle n'ajoute aucune foi, et « qu'il regarde lui-même comme l'œuvre de la folie. »

mort d'Alexandre (1); Athènes, le centre des talents, tombe au rang de ville municipale, et les lettres, bannies de leur ancien domicile, vont chercher un abri sous le sceptre des Ptolémées.

Bientôt la Grèce est une province de Rome, et les vainqueurs n'éprouvent que du mépris pour les arts des vaincus. Cependant les lettres grecques, transplantées sous le ciel de l'Italie, ne tardent pas à se ranimer : la philosophie et l'histoire trouvent encore des interprètes; l'éloquence même s'efforce de renaître, quoiqu'elle ne rencontre plus ses véritables aliments.

Rome, à son tour, est éclipsée par la ville de Constantin : Thémiste et Libanius répandent un nouveau lustre sur l'éloquence et la philosophie; tandis que la chaire chrétienne retentit de la voix immortelle des Basile et des Chrysostome.

Dans les siècles suivants, la décadence fait de constants progrès; tout annonce une crise fatale : enfin, Constantinople subit le joug des Turcs, et les lettres se réfugient dans l'Occident.

A travers ces révolutions perpétuelles, il m'a paru intéressant de suivre l'histoire de la rhétorique, qui occupa, chez les Grecs, une grande place dans la critique littéraire.

Née en Sicile, elle est portée à Athènes par Gorgias; les sophistes la dégradent, Socrate et Platon

(1) Denys d'Halic. (Mém. sur les orateurs anciens, introduction, tom. I, p. 3 de ma traduction.)

l'art n'existait pas encore : il naquit loin d'Athènes. « Ce fut (1) après l'abolition de la tyrannie en Si-« cile, et lorsque les tribunaux, fermés depuis long-« temps, se rouvrirent pour juger les différends entre « les particuliers, que Corax et Tisias commencèrent « à donner des leçons de rhétorique chez ce peuple « subtil et disputeur. Avant eux, on ne connaissait « ni art ni méthode. »

Corax était disciple d'Empédocle d'Agrigente, qui le premier eut quelque connaissance de la rhétorique (2). Au moment où une révolution changea la face de Syracuse, il brava l'orage que pouvait attirer sur sa tête l'amitié de Gélon et de Hiéron dont il avait été le favori et le ministre. Après avoir calmé les ressentiments populaires, il établit une école et composa des traités sur l'art oratoire (3).

Tisias, son successeur (4), publia aussi une rhé-

---

(1) Cic. Brut. XVI. « La liberté fut rétablie à Syracuse l'an de « Rome 288, av. J.-C. 466, par l'expulsion de Thrasybule, frère et « successeur de Gélon et de Hiéron, qui avaient régné l'un après « l'autre. C'est donc par erreur que M. Schœll fait remonter l'en-« seignement de Corax à l'an 500 avant notre ère. » Note de M. Burnouf, in Brut., tom. IV, p. 450 éd. de Le Clerc.

(2) Quintil. III, 1 ; Diog. Laert. VIII, 57 : Ἀριστοτέλης δὲ ἐν τῷ Σοφιστῇ φησι πρῶτον Ἐμπεδοκλέα ῥητορικὴν εὑρεῖν. Ou plus exactement : Ἐμπεδοκλέα μὲν γάρ φησιν ὁ Ἀριστοτέλης πρῶτον ῥητορικὴν τεκεινηκέναι, Sext. Emp. Adv. Mathem. VII.

(3) Prolegom. in Hermog., dans Spengel, Συναγωγὴ τεχνῶν, p. 24-37, Stuttgart. 1828, in-8°. Cf. Westermann, Geschichte der Beredtsamkeit in Griechenland und Rom, tom. I, § 27, p. 35-37. Leipzig, 1833, in-8°.

(4) Proleg. in Hermog. ubi sup.

torique, où il soutenait que l'orateur ne doit pas s'appliquer à connaître la vérité; qu'il lui suffit de s'attacher à la vraisemblance et de faire paraître grand ce qui est petit, et petit ce qui est grand, sans égard pour le juste et l'injuste (1). Tisias professa l'art oratoire à Athènes et compta Isocrate au nombre de ses disciples (2).

Ses écrits (3) sont perdus : à l'exemple de Corax, son maître, il définissait la rhétorique *un instrument de persuasion* (4).

Après avoir étudié la philosophie sous Empédocle (5) et l'art oratoire sous Tisias, Gorgias de Léontini fut envoyé à Athènes par ses concitoyens (6). Son éloquence obtint des secours pour sa patrie; et le puissant orateur, cédant aux plus vives instances, enseigna la rhétorique à Athènes (7).

Entre ses mains, l'art fit des progrès : c'est Gorgias qui apprit à donner aux membres des périodes un nombre égal de syllabes, et les mêmes intervalles pour l'élévation et l'abaissement de la voix, en opposant les membres l'un à l'autre, en plaçant à la

---

(1) Plat. in Phæd. p. 92 et 93 ed. Bekker.

(2) Denys d'Hal. in Isocr. tom. I, p. 136 de ma traduction.

(3) Plat. l. c. p. 93; Aristot. de Soph. Elench. p. 368 ed. Buhle.

(4) Proleg. ad Hermog. ubi sup. p. 34.

(5) Hardion, Mém. sur la rhét. diss. VIII, dans les Mém. de l'Acad. des Inscript. et Bell.-Lett.

(6) Diod. Sic. XII, 53, et Denys d'Hal. in Lys. tom. I, p. 23 de ma traduction.

(7) Plat. Hipp. maj. p. 411, ed. Bekk. Geel, Hist. cr. Sophistar. p. 62-67 et Westermann, l. c. p. 39.

tête de chaque membre les mêmes mots en entier ou légèrement changés, ou en donnant aux dernières syllabes les mêmes terminaisons (1).

Nous n'avons aucun de ses écrits sur la rhétorique (2). Après Gorgias, trois de ses disciples, Polus, Licymnius et Alcidamas continuèrent de la cultiver.

Polus écrivit sur l'art oratoire (3), ainsi que Licymnius (4); Alcidamas se fit connaître comme rhéteur et orateur. Il avait composé un éloge de la courtisane Naïs (5), une harangue contre les sophistes (6), un discours d'Ulysse contre Palamède (7), un autre intitulé *le Messéniaque*, cité par Aristote (8), qui lui reproche un style froid (9). Dans un traité sur la rhétorique (10), il la définissait *la faculté de produire la persuasion* (11), et divisait le discours en quatre parties (12). Après lui, le règne des sophistes commence.

---

(1) Hardion, ubi sup. vol. XIX, p. 204.

(2) Quintil. III, 1, et Diog. Laert. VIII, 58, en font mention. Aristote dit (Sophist. Elench. p. 638 ed. Buhle) : τέχνην δὲ οὐ παρέδωκε. Peut-être ne composa-t-il pas de traité complet, et n'écrivit-il que sur certaines parties de la rhétorique. Cf. Spengel. ubi sup. p. 81-89.

(3) Syrian. schol. ad Hermog. p. 18.

(4) Arist. Rhet. III, 2 et 13.

(5) Athénée, XIII, p. 592.

(6) Dans les Orat. gr. de Reiske, tom. VIII.

(7) Il a été traduit par Auger, à la suite des discours d'Isocrate.

(8) Rhet. I, 13.

(9) Ibid. III, 3.

(10) Il est mentionné par Plut. Vit. Demosth. 5.

(11) Proleg. in Hermog. dans Spengel (ubi sup. p. 173).

(12) Diogen. Laert. IX, 53.

Leur triomphe avait été préparé par des causes qui remontent jusqu'à Xénophane de Colophon (1) : en rejetant toute connaissance positive, pour n'admettre que la vraisemblance des opinions, il fraya la route à Zénon d'Élée. Suivant celui-ci, rien n'existe et tout est à la fois possible et impossible (2). Le premier il apprit à ne pas s'astreindre à lier les principes et les conséquences, mais à s'attaquer mutuellement par des objections et des réponses : ainsi naquit l'*art éristique*.

Leucippe et Démocrite fondèrent le système qui admet comme principe de tout le vide et les atomes. Il n'entre point dans mon sujet de l'examiner; je dois néanmoins rappeler que leur morale ébranlait les bases de l'ordre social, en plaçant le bonheur suprême dans le choix réfléchi entre les sensations agréables et désagréables; en enseignant que la nature n'a mis aucune différence entre le juste et l'injuste, et que les lois seules l'ont établie. Métrodore de Chios, précurseur des sceptiques, alla plus loin : il nia la possibilité d'arriver à une connaissance certaine de la vérité, et répétait sans cesse qu'il ne savait rien et ne pouvait même soutenir son ignorance.

Toutes les vérités étaient obscurcies : au milieu de cette confusion se montrèrent les sophistes. « Ils ne voulaient pas, comme Pythagore, corriger les

(1) Vers l'an 550 av. J.-C.

(2) Cf. Arist. sur *Zénon*, *Xénophane* et *Gorgias*.

« mœurs et les constitutions politiques par la phi-
« losophie et la morale; mais ils profitèrent de l'es-
« prit turbulent des peuples pour briller et domi-
« ner. La vanité, l'ambition, la cupidité furent leurs
« mobiles (1). » Pour eux, le comble de l'art était d'embarrasser un adversaire par des subtilités et de faux raisonnements.

Socrate vint enfin venger la raison outragée. Tandis que les sophistes s'occupaient de spéculations oiseuses; tandis que leurs discussions dégénéraient en disputes de mots, il enseignait à ceux qui l'écoutaient à regarder en eux-mêmes : l'homme et ses rapports avec le monde étaient l'objet de ses recherches.

La lutte engagée par Socrate fut continuée par son illustre disciple. Héritier de ses doctrines, enrichi de connaissances recueillies en Égypte et dans l'Italie, Platon s'attacha surtout à rendre la philosophie populaire et à consommer la ruine des sophistes. Ses leçons, placées dans la bouche de son maître, eurent plus d'autorité. Tantôt (2) il met à nu la futilité de leur prétendue science dans une discussion rapide, où l'ironie est versée à pleines mains; tantôt (3) il dévoile les artifices de leur éristique, ou réduit leur vanité

(1) C. Fr. Stæudlin, Geschichte der Moralphilosophie. Hannov. 1822, in-8°, p. 69.

(2) Dans le Protagoras.

(3) Dans l'Euthydême.

à l'absurde (1). Ailleurs (2) il combat leurs mœurs et leur doctrine, ou bien sur les débris de l'édifice élevé par leurs mains, il tente (3) d'en construire un autre plus durable, et charge Socrate de tracer les règles de la rhétorique. Alors, donnant l'essor à son imagination, il se transporte dans le séjour des dieux; et là, découvrant la nature de l'ame et l'origine des idées, il revêt le discours de toutes les fictions de la poésie et des figures les plus hardies. Il définit son sujet, le divise et distribue ses pensées avec ordre et netteté. Pour lui, l'éloquence est l'interprète de la raison; elle a sa source dans la philosophie, qui seule peut donner la connaissance de la vérité et montrer la route qu'il faut suivre pour opérer la persuasion : la rhétorique ne doit apprendre qu'à revêtir les pensées du tour et de l'expression convenables. Quant aux préceptes des sophistes, ce sont de grands mots, inventés pour désigner tantôt une figure et tantôt une autre; mais ils ne portent aucune lumière dans l'esprit.

Platon paraît quelquefois trop acharné contre eux (4); il faut pourtant le reconnaître, s'il démasqua leurs torts envers la morale et la raison, il leur rendit justice pour tout ce qui concerne l'élocution;

---

(1) Dans les deux Hippias.

(2) Dans le Gorgias.

(3) Dans le Phèdre.

(4) Cic. de Orat. III, 33; Denys d'Halic. lett. à Pompée, tom. II de ma traduction.

habile (1). Si nous avions les écrits où les disciples et les imitateurs d'Isocrate avaient réuni une foule de ses préceptes (2), nous pourrions nous faire une idée de sa doctrine sur l'éloquence; mais à peine en trouvons-nous çà et là quelques débris (3); Quintilien doutait déja qu'on dût regarder comme l'ouvrage d'Isocrate le traité qui portait alors son nom (4).

Aristote, initié à toutes les connaissances humaines, sut leur donner une forme scientifique. Avant de tracer des règles sur l'éloquence, il médita les grands écrivains et composa divers traités, tels que les Topiques, les Analytiques et la Méthode (5). Dans un ou-

---

(1) De Inv. II, 2. Sur les écrits d'Isocrate que nous n'avons plus cf. Vatry, Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XIII, p. 162-173, et Westermann, ubi sup. Beilage IV, p. 291.

(2) Cic. ibid.

(3) Cf. le scoliast. d'Hermog. Cod. Monac. CLXIII, f. 188; *Sur la narration :* Ἰσοκράτης φησὶν ἐν τῇ τέχνῃ ὡς ἐν τῇ διηγήσει λεκτέον τό τε πρᾶγμα καὶ τὰ πρὸ τοῦ πράγματος καὶ τὰ μετὰ τὸ πρᾶγμα καὶ τὰς διανοίας αἷς ἕκαστος τῶν ἀγωνιζομένων χρώμενος τόδε τι πέπραχε. Cf. Sopater in Hermog. p. 297 Ald. Spengel (ubi sup. p. 161) rapporte un passage d'Isocrate sur le style, tiré d'un scoliaste anonyme, p. 386 et Cod. Monac. VIII, fol. 464 : ἐκ τῆς Ἰσοκράτους τέχνης διδασκόμεθα ποῖαι τῶν λέξεων λέγονται καθαραί· τοσοῦτον γὰρ πεφρόντικε τῆς καθαρότητος τῶν λέξεων ὁ ἀνὴρ ὡς καὶ ἐν τῇ οἰκείᾳ τέχνῃ τοιάδε παραγγέλλειν (παραγγέλλει dans Alde) περὶ τῆς λέξεως, κ. τ. λ. Apsines (p. 713) mentionne les écrits d'Isocrate sur la rhétorique. Cf. Spengel, p. 163.

(4) Quintil. II, 15. Suivant Spengel, l. c. p. 168, not. 7, il y a dans la rhétorique *à Herennius* plusieurs vestiges de la doctrine d'Isocrate.

(5) Denys d'Hal. II, p. 19-24 de ma traduction et les notes.

vrage (1), il examina les théories créées avant lui; dans un autre, il exposa ses propres idées et porta dans l'analyse de l'art de la parole ce génie pénétrant qui a découvert tous les secrets de la nature (2). La rhétorique dégradée par les sophistes (3) n'est pour lui d'aucun prix; et partout il s'applique à mettre un terme au funeste divorce entre l'éloquence et la philosophie. Il ne se borne pas, comme ses prédécesseurs, à distribuer avec intelligence les parties d'un discours sans les fortifier par des preuves convaincantes (I, 1); à rassembler des maximes générales, à établir quelques préceptes sur le style (*ibid.*) ou sur les moyens d'exciter les passions (III, 1): il veut qu'avant tout l'orateur soit logicien (I, 1) et regarde comme son premier devoir de montrer qu'une chose est ou n'est pas (*ibid.*); il fonde l'éloquence sur l'étude approfondie du cœur, dont les diverses affections influent sur nos jugements (II, 1). Il ne se résout à quitter le domaine de la philosophie, pour s'occuper de l'élocution, qu'avec une sorte de regret (III, 1), et fait ressortir (*ibid.*, 13) avec dédain les frivolités imaginées par les sophistes : « Diviser les discours comme les rhé-« teurs de notre temps, dit-il, c'est imiter les dis-« ciples de Théodore..... C'est faire comme « Licymnius qui distingue, dans la preuve, l'in-

(1) Cic. de Orat. III, 32. Il est perdu.
(2) Cic. de Orat. ibid. et de Inv. II, 2.
(3) Idem, de Orat. III, 2.

« terruption, les écarts, les rameaux, etc. (1). »

Comment a-t-il donc pu mettre entre les mains de l'orateur des instruments, faits tout au plus pour ces ouvriers en paroles qui habituaient leurs disciples à s'armer de vaines subtilités? N'a-t-il pas mérité quelques reproches, en prescrivant de peindre l'adversaire sous de noires couleurs (Rhét., II, 18), de soutenir ou d'infirmer, au gré de notre intérêt, l'inviolable autorité des lois, d'attaquer la force des témoignages et la sainteté du serment (I, 15)? De tels moyens ne sont-ils pas également indignes de la probité d'un orateur honnête homme, et des spéculations d'un philosophe qui sut remonter à l'origine et au fondement des arts, et découvrir dans les passions humaines toutes les règles de l'éloquence et du goût?

Le temps a dévoré son traité intitulé *Gryllus* (2), où il avait déployé contre l'art oratoire toute sa subtilité (3). Quant à *la rhétorique adressée à Alexandre*, placée parmi les œuvres d'Aristote, les critiques ne la regardent plus comme un de ses écrits.

Un savant français a voulu prouver qu'elle est de Corax (4). Suivant lui, l'*épître* ou *introduction*, et

---

(1) Pour une analyse plus détaillée de la rhét. d'Aristote, voir la préface de ma traduction, 1822, in-8°, chez Brunot-Labbe.

(2) Titre tiré du nom du fils de Xénophon.

(3) Quintil. II, 17.

(4) Garnier, Mém. sur l'*Art oratoire* de Corax, dans les Mémoires de l'Institut, 2e série, tom. II, an. 1815.

l'*ouvrage* n'ont aucun rapport; l'épître est d'Aristote et le traité de Corax; mais nous ne l'avons pas tel qu'il sortit de ses mains : il est impossible de n'y point reconnaître de fréquentes additions et un changement de dialecte. En un mot, il n'a été fait ni pour l'usage d'Alexandre, ni par ses ordres, et il est antérieur aux beaux jours de la Grèce : du reste, il mérite à peine de revivre.

De là, on peut conclure que cette rhétorique n'est pas d'Aristote; mais rien ne démontre qu'elle soit de Corax; la preuve du contraire est fournie par Spengel (1); des exemples, tirés de l'ouvrage même, donnent son âge : il fut probablement composé entre l'an 340-330 avant J.-C. (2). S'il n'est ni de Corax, ni d'Aristote, je croirais vo-

---

(1) Cf. l'examen qu'il en a fait, ubi sup. p. 182-191.

(2) Ces exemples (p. 68 suiv. ch. VIII éd. Buhle) sont :

1° Le retour des bannis à Athènes, Olymp. XCIV, 1=403.

2° La bataille de Leuctres, Olymp. CII, 2=371.

3° Dion bat Denys....., Olymp. CV, 3=358.

4° Les Corinthiens, allant au secours de Syracuse, battent les Carthaginois, Olymp. CIX, 1=340.

L'ouvrage n'existait donc pas avant ces événements; or, le dernier eut lieu cent vingt-six ans après la révolution de Syracuse, qui mit les jours de Corax en danger (voir p. 6).

Quelques caractères intrinsèques de l'ouvrage indiquent qu'il ne fut pas écrit pour Alexandre; le plus saillant est, d'une part, dans l'esprit de l'auteur, qui ne dit pas un mot *de la Monarchie*; et de l'autre, dans l'objet du traité qui a surtout rapport au genre judiciaire et au genre délibératif. Le style, qui me paraît différer de celui d'Aristote, prouve aussi que ce n'est point un écrit du philosophe de Stagire.

lontiers qu'on peut l'attribuer à Anaximène de Lampsaque (1). Quant au plan, le voici en substance :

Les genres de la rhétorique sont le *délibératif* (2), le *démonstratif* (3) et le *judiciaire* (4); les matières propres à chacun de ces genres et les points communs à tous les trois s'y trouvent longuement exposés (5). Les différentes espèces d'arguments ou preuves forment deux classes; celles *de premier ordre* : l'*exemple*, la *conséquence nécessaire* (6), l'*enthyméme*, la *sentence*, le *signe*, la *preuve positive* (7); et les preuves *de second ordre*, ou *indépendantes de l'art* (8), telles que l'*opinion*, les *témoignages*, les *témoins*, le *serment* (9). Viennent ensuite certains artifices oratoires : la *préoccupation*, les *questions adressées à l'auditeur*, la *récapitulation*, l'*ironie*, l'*emploi des bons mots* et l'*art de développer*

---

(1) C'est l'opinion de P. Vittori, Præf. ad Arist., Spengel (p. 182-191) et Westermann, ubi sup. § 65 et not. Denys d'Halic., lett. à Ammæus, 1,2, met Anaximène au nombre des rhéteurs.

(2) Ch. II. — (3) Ch. IV. — (4) Ch. V. — (5) Ch. III, VI et Ch. VII.

(6) Dans le texte τεκμήριον. « Genus demonstrationis, quod fit ex « iis quæ necessario consequuntur. » Ernesti, Lex. Rhet. græc. p. 350.

(7) Ἔλεγχος, que l'auteur définit ainsi (ch. XIV) : ἔστι μὲν ὃ μὴ δυνατὸν ἄλλως ἔχειν· ἀλλ' οὕτως ὡς ἡμεῖς λέγομεν.

(8) Dans le texte ἐπίθετοι, dénomination expliquée par Ernesti, l. c. p. 123. « Auctor Rhet. ad Alexandrum ἐπιθέτους πίστεις appellat quas usitatius alii Rhetores ἀτέχνους vocare solent. »

(9) Ch. VIII-XIX.

ses pensées (1); les figures de mots (2); les règles de l'élocution, ses qualités essentielles et ses ornements (3); enfin les règles sur l'*exorde* (4), la *narration* (5), la *confirmation* (6), l'*art de prévenir les objections de l'adversaire* (7). L'ouvrage se termine par l'indication des *lieux communs* pour persuader ou dissuader (8), pour louer ou blâmer (9), pour accuser ou défendre (10). Dans le dernier chapitre, l'auteur récapitule en peu de mots les préceptes qu'il a donnés, et nous apprend les moyens de laisser dans l'ame des juges des impressions qui nous soient favorables (11).

Au nom d'Aristote se rattache celui de Théodecte de Phasélis, son disciple ou son ami : il écrivit sur la rhétorique; mais aucun de ses ouvrages ne nous est parvenu (12).

---

(1) Ch. XX-XXIII. — (2) Ch. XXIV. — (3) Ch. XXV-XXIX.
(4) Ch. XXX. — (5) Ch. XXXI-XXXII. — (6) Ch. XXXIII.
(7) Ch. XXXIV. — (8) Ch. XXXV. — (9) Ch. XXXVI.
(10) Ch. XXXVII. — (11) Ch. XXXVIII.

(12) Westermann, ubi sup. § 50, p. 83, le compte parmi les disciples d'Isocrate; sans doute d'après l'autorité de Ruhnken, Hist. crit. Orator græc. 146-172 et Coray, Proleg. in Isocr. p. 60-61. Cicéron (Orat. LI) le place au nombre des disciples d'Aristote et l'appelle *politus scriptor atque artifex*. Il fut, en effet, poète et orateur (Arist. Rhet. II, 23, p. 384 de ma traduction et not. ibid.): il écrivit aussi sur la rhétorique (Denys d'Hal. lett. Ire à Ammæus § 2, ubi sup.)

Peut-être le disciple d'Isocrate eut-il pour fils cet autre Théo-

§ II. DE LA RHÉTORIQUE DEPUIS LA MORT D'ALEXANDRE JUSQU'A LA DESTRUCTION DE CORINTHE (AN 336-146 AV. J.-C.)

La rhétorique est surtout cultivée par les philosophes : Théophraste, Hiéronyme de Rhodes, Critolaiis, Ariston, Chrysippe, Cléanthe, Épicure.

L'indépendance de la Grèce a péri sous les armes de Philippe, qui périt, à son tour, par le poignard de Pausanias : Alexandre, à l'âge de vingt ans, monte sur un trône agrandi par la conquête. A peine dix années sont écoulées, et la Grèce entière est sous ses lois, la Perse est conquise, et les Indiens l'ont reconnu pour maître, lorsque la tombe engloutit à Babylone toute cette gloire et le vainqueur lui-même, qui ne laisse point d'héritier. Des guerres sanglantes amènent de longues convulsions, jusqu'au moment où la bataille d'Ipsus (1) efface les traces de la monarchie d'Alexandre. Elle disparaît et se divise en trois grands débris : l'empire des Séleucides, le royaume de Pergame et l'empire des Ptolémées.

---

decte de Phasélis, disciple d'Aristote, rhéteur lui-même et auteur de divers écrits. Cf. Suidas et Eudoc. p. 230.....τέχνην ῥητορικὴν ἐν βιβλ. ἑπτὰ καὶ ἄλλα τινὰ ὑπομνήματα.

(1) An 300 av. J.-C.

Après de continuels déchirements, la Grèce invoque l'intervention de l'étranger. Les Romains, choisis pour arbitres, se présentent comme pacificateurs : bientôt ils agissent en maîtres, et la destruction de Corinthe fait passer sous leur joug la Grèce, qui perd même son nom.

Les lettres subissent une révolution : Démosthène paie de l'exil la courageuse lutte de son éloquence : s'il rentre dans sa patrie, c'est pour y mourir la même année qu'Aristote. Cependant la philosophie, qu'une loi barbare (1) réduit un moment au silence, fait entendre de nouveau sa voix. L'éloquence, moins heureuse, partage le destin de la liberté : Démétrius de Phalère lui ôte son nerf et sa vigueur (2), et Hégésias de Magnésie substitue les ornements asiatiques à une élégante simplicité. La poésie brille encore dans Ménandre, dans la pastorale et dans quelques ouvrages didactiques; mais, en général, elle se dégrade et descend jusqu'à l'anagramme et aux jeux de mots; l'histoire produit un penseur philosophe, sinon un écrivain toujours pur (3).

Ici paraît une science nouvelle. La fable, la chronologie, l'histoire, les monuments et les mœurs des siècles passés, voilà ses instruments. Elle s'attache d'abord à Homère, puis à tous les grands poètes de l'antiquité : elle fait des recherches sur la nature de

(1) Loi de Sophocle, an 306.
(2) Cic. Brut. IX, et Quintil. X, 1.
(3) Polybe.

Les écrits d'Hiéronyme existaient du temps de Cicéron : Denys d'Halicarnasse mentionne son opinion sur les discours d'Isocrate (1).

Le cinquième successeur d'Aristote, Critolaüs fut envoyé à Rome (2) avec Carnéade et Diogène de Babylone, vers l'époque où Scipion l'Africain et C. Lælius exerçaient une grande influence : il resta fidèle à son maître pour la doctrine philosophique; et, malgré son talent pour l'éloquence, il attaqua la rhétorique avec force (3) : à ses yeux, elle n'était ni un instrument de persuasion, ni une science, ni même un art, mais un simple exercice, un moyen de parler en public.

Ariston, son disciple, s'occupa de la rhétorique; il la définissait *la science d'agir dans les affaires civiles, par un discours populaire et persuasif* (4). Suivant lui, elle avait pour but la persuasion, et tous ses efforts devaient tendre à la produire (5).

L'art oratoire trouva une place dans les travaux du Portique.

Zénon de Citium et ses disciples laissèrent di-

« hendit, ut a me animadversum est studiose inquirente in eum, « immittit imprudens ipse senarium. »

(1) Ubi sup. Il avait composé aussi un traité περὶ ποιητῶν, Lobeck : Aglaophamus, de Orphic. II, tom. I, p. 340.

(2) Cic. ad Attic. XII, et Aldob. ad Diog. Laert. IV, 62.

(3) Quintil. II, 17, et Sext. Emp. adv. Math. II.

(4) Ibid.

(5) Sextus Empir. adv. Math. II.

vers ouvrages qui appartiennent à la critique littéraire (1).

Posidonius d'Alexandrie avait écrit un traité sur le style : Diogène de Laerte en cite l'introduction (2).

Chrysippe composa plusieurs écrits sur la grammaire, la logique et la rhétorique (3).

Cléanthe fut auteur d'une rhétorique (4) dont Cicéron (5) et Quintilien (6) font mention, et d'un traité sur le discours (7).

La perte de ces ouvrages me forme à chercher la doctrine de ces philosophes sur l'art oratoire, dans les écrivains qui les eurent entre les mains.

Suivant le Portique, la logique embrassait la *rhétorique et la dialectique*. Les stoïciens définissaient la première *l'art de parler d'une manière persuasive sur les sujets qui exigent un discours [illegible]*

---

(1) Cf. Diog. Laert. VII, 4, 36, et Dion Chrysost. Alex. LIII.

(2) VII, 60.

(3) Diog. Laert. VII, 191-202 ; Cic. Orat. [illegible] sup. ; Baguet : de Chrysippi vita, doctrina et scriptis Lovan. [illegible] in-4°, § 103, [illegible]. Cette dissertation [illegible] a été insérée dans le IVe volume des Mémoires de l'Académie de Louvain. Cf. Fronton (p. 86, ed. Nieb.) : « Logica et [illegible] quid « cupiat ipse Chrysippus. Nam [illegible] « dere, definire, explorare? Non est [illegible], [illegible] « quantum potest, exaggerat, praemunit, [illegible], [illegible], « interrogat, describit, dividit, [illegible] « alii accommodat, etc. »

(4) Diog. Laert. VII, 175.

(5) De Finib. IV, 3 : « Scripsit artem rhetoricam Cleanthes, « Chrysippus etiam ; sed sic, ut, si quis [illegible], « nihil aliud legere debeat ».

(6) II, 15. — (7) Diog. Laert. l. c.

dant (1), et la seconde, *l'art de disserter convenablement sur un sujet, par demandes et par réponses* (2). Zénon comparait l'une à la main fermée, et l'autre à la main ouverte (3); comme Aristote avait dit sans figure que ces deux arts se correspondent (4) : seulement, la dialectique serre ses raisonnements, tandis que l'éloquence étend les siens (5).

Ils établissaient trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire et le démonstratif : ils distinguaient dans la rhétorique quatre parties, *l'invention*, *l'élocution*, *la disposition*, *l'action* (6), et quatre autres dans chaque discours : *l'exorde*, *la narration*, *la réfutation* et *la péroraison* (7).

La dialectique, suivant eux, avait pour objet les mots et les choses qu'ils expriment. Dans ce système, ils devaient s'occuper des *objets aperçus* et *des sens*, et faisaient consister les sens dans une impression extérieure qu'ils nommaient φαντασία. Aux *objets aperçus* et, pour ainsi dire, reçus par les sens, ils joignaient le consentement de l'esprit, qu'ils regardaient

---

(1) Diog. Laert. VII, 42 : τήν τε ῥητορικὴν ἐπιστήμην οὖσαν τοῦ εὖ λέγειν περὶ τῶν ἐν διεξόδῳ λόγων. Cf. Sext. Empir. adv. Math. II.

(2) Ibid.

(3) Cic. Orat. XXXII; de Finib. II, 6; Quintil. II, 20; Sext. Emp. l. c.

(4) Rhet. I, I, au commencement.

(5) Cic. Orat. ubi sup.

(6) Diog. Laert. ubi sup.

(7) Ibid.

comme placé en nous et dépendant de notre volonté.

Ils ne se fiaient pas à toutes les perceptions extérieures, mais seulement à celles qui portent l'empreinte particulière des objets qu'elles représentent.

La perception reçue et approuvée s'appelait *compréhension*. Ils donnaient aussi le nom de *sens* à ce qui était saisi par un des sens; et ce qui était si bien saisi que la raison ne pouvait l'arracher, ils l'appelaient *science*: dans le cas contraire, ils l'appelaient *inscience*. Entre l'un et l'autre, ils plaçaient la *compréhension* et ne la comptaient ni parmi les bonnes choses, ni parmi les mauvaises; tout en affirmant qu'il ne fallait s'en rapporter qu'à elle (1).

A la dialectique, science certaine, ils attachaient quatre vertus : 1° la force d'éviter toute erreur; 2° une circonspection prudente contre ce qui peut égarer; 3° une conviction incapable de se laisser entraîner par les arguments qu'on lui oppose; 4° une fermeté constante qui sait soumettre aux lois de la raison toutes les perceptions.

Les stoïciens, comme le père du péripatétisme, voulaient que la rhétorique s'appuyât sur la logique et la vérité (2).

---

(1) Cic. Acad. II, liv. I.

(2) Οἱ μὲν γὰρ αὐτὴν ἐκάλεσαν... ἐπιστήμην τοῦ εὖ λέγειν οἱ Στωϊκοί·

Les académiciens, même ceux de l'ancienne école, la traitèrent avec moins d'égards. Xénocrate, il est vrai, la regarda comme l'art de bien dire (1); mais peut-être en la mettant sur la même ligne que l'art des sophistes : du moins il l'envisagea sous un autre point de vue que les stoïciens (2).

Dans l'académie nouvelle, le sanctuaire de la philosophie était interdit à la rhétorique (3).

Épicure et son école ne lui furent pas plus favorables. On sait avec quelle véhémence il s'éleva contre les fictions poétiques (4) : il enseignait à n'emprunter à la rhétorique et à la grammaire que la clarté de l'élocution (5). Il tonna contre les dialecticiens avec tant de force, qu'un de ses disciples, Métrodore, les attaqua dans un ouvrage (6); et son aversion pour l'art oratoire en détermina un autre (7) à déserter l'é-

---

τὸ δὲ εὖ λέγειν ἔλεγον τὸ ἀληθῆ λέγειν. Proleg. τῶν στάσ. dans Spengel, ubi sup. p. 213.

(1) Quintil. II, 15.

(2) Sextus Empir. Adv. Math. 11 : Ξενοκράτης δὲ ὁ Πλάτωνος ἀκουστής, καὶ οἱ ἀπὸ Στοᾶς φιλόσοφοι ἔλεγον· Ῥητορικὴν ὑπάρχειν ἐπιστήμην τοῦ εὖ λέγειν· ἄλλως μὲν Ξενοκράτους τὴν ἐπιστήμην λαμβάνοντος, καὶ, ἀρχαϊκῷ νόμῳ, ἀντὶ τῆς τέχνης, κ. τ. ἑ.

(3) Brucker, Hist. de la Philosoph., I, p. 914.

(4) Plut. de Aud. poet. I, p. 20.

(5) Diog. Laert. X, 13. Le scoliaste d'Hermogène, p. 377, dans Spengel, l. c. p. 8, cite un traité d'Épicure sur la rhétorique : ὁ δέ γε Ἐπικοῦρος ἐν τῷ περὶ ῥητορικῆς αὐθαδέστερον οἶμαι λέγων φησὶν αὐτὸς μόνος εὑρηκέναι τέχνην πολιτικῶν λόγων, κ. τ. ἑ.

(6) Diog. Laert. ubi sup. 24.

(7) Diogène (ib.) l'appelle *Hermaque;* mais Villoison (Anecd.

loquence (1) pour se vouer sans partage à la philosophie.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DE LA RHÉTORIQUE, DEPUIS LA DESTRUCTION DE CORINTHE JUSQU'AU RÈGNE D'AUGUSTE (AN 146-29 AV. J.-C.)

Rhéteurs : Philodème de Gadaris, Hermagoras de Temnos, Apollonius Molon, Gorgias d'Athènes, Castor.

La Grèce ne figure parmi les états de l'Europe que sous le nom d'Achaïe; l'Égypte devient le théâtre de scènes horribles, jusqu'au moment où Cléopâtre reste maîtresse du trône qu'elle a usurpé par un fratricide; mais elle ne jouit pas long-temps de son

---

gr., vol. II, p. 159) et Visconti (Iconogr. gr., vol. I, p. 216 éd. in-4°) ont prouvé qu'il faut lire *Hermarque*. Le socle d'un buste en bronze, trouvé à Herculanum, porte EPMAPXOC. Cette orthographe, appuyée sur l'étymologie, a été confirmée par le manuscrit d'Herculanum, contenant les fragments de Philodème sur la rhétorique. Cf. Schœll, Hist. de la litt. gr., t. III, p. 326.

(1) Diog. Laert. ubi sup.

crime. Le sénat lui déclare la guerre, et l'Égypte est réduite en province romaine.

Les lettres présentent deux physionomies distinctes : les savants d'Alexandrie, bannis par Évergète III (1), se réfugient à Mégare, à Corinthe, à Mégalopolis et dans diverses villes de l'Asie mineure. Bientôt les portes d'Alexandrie leur sont rouvertes (2), et plusieurs reprennent leurs travaux.

La grammaire, l'érudition et la philosophie sont toujours florissantes au Musée (3); mais la rhétorique y est négligée. Le seul rhéteur d'Alexandrie, à cette époque, est Agatharchide de Cnide, contemporain de Ptolémée VI et de son successeur. Auteur de plusieurs ouvrages (4), il fut surtout renommé par son d'éloquence : sa diction était grave, riche en sentences, sobre de figures. Imitateur de Thucydide, dans les discours, il l'égala en grandeur et le surpassa en clarté (5).

Dans les pays grecs, au contraire, les études grammaticales ne sont pas en honneur; mais la philosophie et la rhétorique occupent les esprits.

L'Académie compte parmi ses principaux ornements Clitomaque, Philon de Larisse, Antiochus d'Ascalon, Euphranor de Séleucie, etc. Le péripatétisme subit des changements, malgré les tentatives d'un syn-

---

(1) An 146.
(2) An 144.
(3) Cf. Matter, Essai sur l'école d'Alexandrie, II part. ch. VIII.
(4) Photius Bib. Cod. CCXIII.
(5) Ibid.

crétisme naissant; l'épicuréisme est illustré par Philodème de Gadaris (1); la philosophie du Portique, portée à Rome par Panætius de Rhodes (2), l'ami de Lælius et de Polybe, et destinée à fournir une brillante carrière, à l'ombre du sceptre des Antonins, compte déja de nombreux partisans (3).

La rhétorique est soumise à une division nouvelle, qui renferme toutes les matières traitées par l'orateur, dans la *cause* et la *question*. Par *cause*, il faut entendre une discussion particulière et roulant sur les faits; par *question*, une discussion générale et indéfinie. Dans ce système, *cinq* objets sont assignés à l'éloquence : trouver les idées (εὕρεσις), les mettre en ordre (τάξις), les revêtir de l'expression (λέξις), les graver dans la mémoire (μνήμη), les faire valoir par le débit (ὑπόκρισις). Alors aussi commença la vogue des στάσεις (4).

---

(1) Cicéron avait pour lui une grande estime : « Credo, Syronem dicis et *Philodemum*, quum optimos viros, tum doctissimos « homines. » De Finib., II, 35.

(2) Vers l'an 140.

(3) Les plus connus furent Antipater de Tyr; Hécaton de Rhodes; Mnésarque, Antipater de Sidon; Apollonius de Tyr; Artémidore de Tarse; Posidonius d'Apamée; Athénodore de Tarse.

(4) Cic. de Orat. II, 19. Cf. Westermann, ubi sup. § 83 et not. p. 180-183. Les στάσεις vont désormais occuper une grande place dans les écrits des rhéteurs. Quintilien les définit : « quod est in « causa potentissimum et in quo maxime res vertitur (III, 6). » Syrianus (p. 78) est plus explicite : στάσις ἐστὶ πρότασις ἁπλῆ ῥητορικὴ πρὸς ἀπόδειξιν κομιζομένην μιᾶς φάσεως τῶν ἐν τῷ πολιτικῷ ζητήματι κειμένων, καθ' ἣν ἡ διαίρεσις γίνεται τῶν κεφαλαίων τῶν πρὸς πίστιν κομιζομένων. « Deinde, « ajoute Ernesti (Lex. Rhet. græc. p. 315), et στάσεις εἰδικαὶ rheto-

L'art oratoire eut un adversaire implacable dans l'académicien Clitomaque (1); il fut mieux traité par Philodème de Gadaris. Parmi ses ouvrages, retrouvés à Herculanum (2), plusieurs appartiennent à la rhétorique (3) : en interrogeant les pages mutilées de ceux qui ont été imprimés aux dépens de l'université d'Oxford (4), on acquiert la certitude que le célèbre disciple d'Épicure avait fait de l'éloquence l'objet de ses méditations; mais l'état de délabrement où ils nous sont parvenus ne permet point d'arriver à la connaissance de sa doctrine.

Dans l'un (5), après un passage sur le but de la rhétorique, se trouve la division ordinaire de

---

« ribus dicuntur illi status, qui tribus illis generalibus, *conjecturali*, « *definitivo* et *qualitatis*, veluti species subjicerentur. » Ici et ailleurs, je me sers de l'expression *états de la cause*, à défaut d'autre.

(1) Sext. Empir. adv. Math., II.

(2) Voir le catalogue. *Herculanensium voluminum, pars prior* Oxon. 1824, in-8°. Le traité *sur la musique* et le traité *sur les vices et les vertus* se trouvent dans le recueil, in-fol., intitulé : *Herculanensia volumina quæ supersunt;* Neapoli, MDCCXCIII, e regia typographia. L'original y est fidèlement reproduit : en regard, les éditeurs donnent le texte en rétablissant par voie de conjecture les passages tronqués : les additions sont faites à l'encre rouge.

(3) N°s 1007, 1015, 1423, 1426, 1427, 1506, 1669, 1672, 1674.

(4) N°s 1007 et 1674. Ubi sup. pars secunda. Oxon. 1825.

(5) Quoique l'original soit sans accents, j'ai cru devoir les mettre dans les passages que je vais transcrire :

Col. 23. Τὸ λεγόμενον ὑπό τινων ὅτι μόνης ἢ μάλιστα τῆς ῥητορικῆς ἐστιν τὸ τοὺς ἐνδεχομένους εἰς ἕκαστον λόγους ἐξευρίσκειν· διὸ καὶ τέλος αὐτῆς τοῦτ' εἶναί τινες ἔφησαν.

l'éloquence en trois genres : *le judiciaire*, *le délibératif* et *le démonstratif* (1). Malgré de fréquentes lacunes, on peut croire que tout ce qui concerne l'*éloge* et le *blâme* (2) était longuement développé. Cet écrit se terminait sans doute par un parallèle entre la rhétorique, la poétique, la grammaire et la philosophie : le texte autorise jusqu'à un certain point cette conjecture (3).

L'autre est plus mal traité : les mots *rhétorique*, *orateur* s'y montrent sans cesse, attestant que c'est une théorie sur l'*art oratoire* (4); mais ici point de passage assez conservé pour saisir une pensée de l'auteur : quelques expressions jetées çà et là révèlent à peine les objets dont il s'était occupé. Dans ce traité, comme dans le précédent, la rhétorique

---

(1) Col. 31. Ὅτι τῶν προβλημάτων τὰ μέν ἐστιν δικανικά, τὰ δὲ συνβουλευτικά (lis. συμβουλευτικά) · δὲ (lis. τὰ δὲ) περὶ τοὺς ἐπαίνους καὶ Σόγους (lis. ψόγους.)

Col. 32. Τὰ δὲ ὑπογράφειν ... μφέροντα (lis. τὰ συμφέροντα) πᾶσιν · τὰ δὲ ἐπὶ τὰς ἀρέτας προτρέπειν καὶ τῶν κακιῶν ἀπαλλάττειν.

Col. 36. Ἄνθρωποι δὲ προτρέπονται ἐπὶ τὸ σπουδαῖον ὑπό τινων ἐπαίνων, καὶ τῶν κακῶν ἀφίστανται διά τινας ψόγους.

(2) La colonne XXXVII paraît renfermer des exemples à l'appui des préceptes précédemment établis : il y est question de Pénélope, Clytemnestre, Pâris, Hector, etc. Les colonnes suivantes, jusqu'à la XLII inclusivement, présentent quelques traces de préceptes relatifs au genre démonstratif.

(3) Les mots ποιητική, γραμματική, φιλοσοφία se trouvent dans les colonnes XLIII et XLIV.

(4) Dans le n° 1674, les colonnes sont moins larges et les lacunes plus considérables.

était divisée en trois genres : le *délibératif*, qu'il appelle maintenant le *genre politique*, le *judiciaire*, et le *démonstratif*, qu'il appelle le *genre du panégyrique* (1). Les *lieux communs*, dont il n'est pas question dans le premier traité, sont mentionnés dans celui-ci (2); deux passages semblent indiquer en outre des règles concernant l'élocution (3).

Les autres rhéteurs les plus connus de cette époque sont :

Hermagoras de Temnos; on cite de lui plusieurs ouvrages : 1° sur la manière de traiter les arguments; 2° sur les convenances oratoires; 3° sur l'élocution; 4° sur les figures (4) : il ne faut pas le confondre avec un rhéteur du même nom que nous trouverons plus tard.

Apollonius Molon, cité par Phœbammon (5).

Gorgias d'Athènes : le fils de Cicéron suivit quelque temps ses leçons (6). Il avait composé *sur les*

---

(1) Col. 66. Τὸ πολιτικόν... τὸ δικανικόν... τὸ πανηγυρικόν. Plus haut, col. 3, ne peut-on pas voir dans ρητ... ειδ... (lis. ῥητορικῆς εἴδη) une indication des genres de la rhétorique?

(2) Col. 35. Ἐν ἄλλοις τόποις.

(3) Col. 56. Ἔστι καὶ τὸ περὶ τὴν λέξιν, et col. 71. Κατὰ τὴν λέξιν ταύτην.

(4) Suidas in Ἑρμαγ. Cf. Quintil. III, 1. Il écrivit aussi sur les στάσεις, suivant le scoliaste d'Aphthonius (Spengel, p. 226, ubi sup.).

(5) D'après le rhéteur Zoïle (Spengel, ubi sup. p. 181) il définissait les figures : μεταβολὴ εἰς ἡδονὴν ἐξάγουσα τὴν ἀκοήν.

(6) Cic. Fam. XVI, 21; Plutarch. Vit. Cic. 24.

figures un traité dont Pub. Rutilius Rufus fit un abrégé (1).

Castor, qui écrivit 1° un traité *sur les arguments*, en huit livres; 2° un autre *sur la persuasion*, en deux livres; 3° une rhétorique (2).

TROISIÈME EPOQUE.

ÉTAT DE LA RHÉTORIQUE DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN (AN 29 AV. J.-C.—AN 323 AP. J.-C.)

§ Ier. D'AUGUSTE A ADRIEN (AN 29 AV. J.-C.—AN 117 AP. J.-C.)

Rhéteurs : Denys d'Halicarnasse, Cæcilius, Théodore de Gadaris, Apollodore de Pergame, Lesbonax, Hermagoras *le jeune*, le péripatéticien Athénée, le stoïcien Théon d'Alexandrie, Aréus, Dion Chrysostome.

AUGUSTE s'est emparé du pouvoir suprême : en visitant l'Égypte, il témoigne de la bienveillance aux

(1) Antiqq. Rhet. lat. e Fr. Pithoei Bibl. olim edit., recent. emend. not. auxit. Cl. Capperonnerius, Argentor. 1756, in-4°.

(2) Suid. in Καστ.; Heyne, de Castoris epochis, in comment. Soc. Gotting. I, p. 67.

savants du Musée, et leur donne pour protecteur le poète Gallus. Il établit à Rome, dans le Capitole même, des écoles où des professeurs habiles enseignent la philologie grecque et latine, la rhétorique, la philosophie et la jurisprudence. En même temps, des bibliothèques publiques font de la capitale le centre des lumières, et les savants, attirés par la considération dont Auguste les entoure, y accourent en foule.

Claude, à son tour, fonde un nouveau Musée (1) et protège les lettres; Vespasien, malgré ses rigueurs contre les philosophes, accorde un salaire aux professeurs; Nerva et Trajan leur donnent de nouveaux encouragements.

Les études renaissent, animées par un regard des chefs de l'empire; et cependant, la poésie est presque éteinte; l'histoire ne compte que des écrivains médiocres jusqu'au moment où Plutarque lui prête l'éclat de son talent; la philosophie, partagée en sectes diverses, s'alimente des systèmes légués par le passé, en attendant que le stoïcisme, assis sur le trône, lui rende quelques jours de splendeur.

Les sciences spéculatives sont en honneur à Alexandrie, et la rhétorique à Athènes; mais dans Alexandrie, comme à Athènes et à Rome, l'éloquence est remplacée par *la sophistique*. Les écrivains, qui la cultivèrent à cette époque et dans la suivante, firent preuve d'esprit en traitant des sujets imaginaires: ils méritent d'être étudiés sous le rapport de la langue;

---

(1) Suét. in Claud. 42 et 43.

surtout Dion Chrysostome, Hérode Atticus et Élius Aristide : mais on chercherait en vain chez eux une image du génie antique.

Et pouvait-il en être autrement, lorsque les grands intérêts qui allumèrent jadis les foudres d'une éloquence patriotique avaient fait place à de froids exercices ? Partout des déclamations : nulle part l'inspiration de la nature. Aussi que trouvons-nous toujours des compositions frivoles : la *mélète* (1), le *logos* (2), la *lalia* et la *prosalia* (3), le *schedion* ou *schediasma* (4), la *dialexis* (5) et l'*epideixis* (6).

A la tête des rhéteurs paraît Denys d'Halicarnasse, à la fois historien et critique (7), mais dont les mélanges littéraires ne sont guère connus que des savants. A quoi attribuer une telle indifférence ? L'ont-

---

(1) Dans laquelle l'orateur, sous le rôle d'un personnage de l'antiquité ou d'un être fabuleux, traitait un sujet imaginaire.

(2) C'était tantôt un discours important, tantôt une exhortation, adressée à une assemblée pour lui donner une leçon morale, ou pour lui faire adopter une résolution.

(3) On appelait λαλία un compliment ; on lui donnait le nom de προσλαλία, quand il servait d'introduction à des lectures publiques.

(4) Discours prononcé sans préparation.

(5) Ou dissertation.

(6) Morceau d'apparat prononcé sur le théâtre ou devant une assemblée solennelle. Sur plusieurs de ces compositions, cf. Ernesti, Lex. Rhet. græc. passim, et Wernsdorf, in Himerii Sophistæ Eclog. p. 20.

(7) La plupart des réflexions suivantes sont tirées de la préface de l'ouvrage que j'ai publié en 1826 et 1827, sous le titre d'*Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce par Denys d'Halicarnasse*, III vol. in-8°, chez Brunot-Labbe.

ils méritée par leur objet ou par la manière dont ils sont traités ? Je ne le pense pas.

Quel fut le but de Denys d'Halicarnasse et le caractère de sa critique?

Quand il composa ses mélanges, la Grèce ne conservait de son antique splendeur que cette impérissable suprématie dont elle est redevable à ses grands écrivains. Cependant les progrès du mauvais goût menaçaient d'une ruine prochaine la seule gloire qu'elle eût sauvée du naufrage de sa puissance et de sa liberté. Il sentit la nécessité de ranimer l'ancienne littérature et d'appeler les études de la jeunesse sur les orateurs, les historiens et les philosophes des siècles passés.

Sans doute, il pourrait avoir plus de profondeur; mais à l'époque où il écrivait, s'agissait-il de discuter encore sur les principes de l'art? Aristote procède par syllogismes, en donnant des leçons d'éloquence; il pénètre dans les replis les plus cachés de l'ame, et c'est toujours à la lueur du flambeau de la philosophie qu'il observe l'origine des passions et qu'il en développe la marche : plus il creuse dans cet abîme, plus il étonne par sa sagacité. Denys d'Halicarnasse n'envisage point l'art de ces hauteurs de la critique : on sent dans ses écrits l'influence de la science philologique; chez lui, la rhétorique et la grammaire se donnent souvent la main : il nous fait quitter les régions de la métaphysique pour assister aux leçons d'un homme de goût qui veut prouver par l'exemple des Anciens combien l'éloquence de Lysias, d'Isocrate et de Dé-

mosthène, était digne de plaire à des esprits bien faits; mais il nous donne des livres composés sur des livres, au lieu de ces spéculations sublimes où s'éleva le génie de Platon et d'Aristote.

Les écrits de Denys d'Halicarnasse, appartenant à la critique, sont au nombre de neuf : 1° *Une rhétorique ;* 2° *un traité sur l'arrangement des mots ;* 3° *les mémoires sur les orateurs attiques ;* 4° *une lettre à Ammæus ;* 5° *une lettre à Cn. Pompée ;* 6° *une lettre à Q. Ælius Tubéron ;* 7° *une deuxième lettre à Ammæus ;* 8° *un traité sur l'élocution de Démosthène ;* 9° *enfin, des jugements sur les anciens.*

I. *Sa rhétorique*, adressée à Échécrates, est très-corrompue : plusieurs critiques refusent de la mettre au nombre des productions de Denys d'Halicarnasse et la regardent comme un extrait de divers rhéteurs. Le nom de Nicostrate, cité dans cet ouvrage, a fait douter aussi de son authenticité (1). Du reste, c'est de tous les écrits de Denys le moins important pour nous. La plupart des matières qu'il traite, les *panégyriques*, les discours *sur les noces* ou *les naissances*, les *épithalames*, les *éloges funèbres*, les *allocutions* et les *exhortations aux athlètes* (2),

(1) Parce qu'il y a eu un Nicostrate, contemporain des Antonins. Mais, à des époques antérieures, d'autres individus avaient porté ce nom : on n'en peut donc rien conclure.

(2) Voir *la Rhétorique*, ch. I—VII.

tiennent moins de place dans l'éloquence moderne. Le chapitre *sur l'art d'exprimer sa pensée avec finesse et sans choquer* (1) renferme des observations ingénieuses; mais ne fournit-il pas une probabilité de plus contre l'authenticité de l'ouvrage? Ne faut-il point venir aux temps d'Hermogène pour trouver cette question développée *ex professo* (2)? Les chapitres XI et XII, l'un sur *les péroraisons*, l'autre sur l'*examen des arguments*, ne m'ont semblé donner lieu à aucune remarque (3).

II. *Le traité sur l'arrangement des mots* est un des plus beaux de Denys : là sont rassemblés une foule d'observations sur le mécanisme de la phraséologie grecque et des détails sans lesquels bien des finesses de la langue seraient perdues pour nous. Il peut se résumer sous trois chefs :

1° Qu'entend-on par *arrangement des mots* et quels en sont les effets?

II° Quelles sont les principales espèces d'*arrangements* et leurs caractères?

III° Quelle espèce de ressemblance peut-il y avoir entre la prose et la poésie; et réciproquement?

De *la liaison des mots* se forment les membres

---

(1) Ch. VIII, περὶ ἐσχηματισμένων.

(2) Hermog. liv. IV, περὶ εὑρέσεων. Cf. Apsin. Ars Rhet. p. 727, ed. Alde; et, Démétrius περὶ ἑρμηνείας, § 294.

(3) Le XIIe chapitre est intitulé περὶ λόγων ἐξετάσεως. — Λόγοι, *argumenta*, dit Ernesti, l. c. p. 202, d'après Denys d'Hal. *sur Lysias*, ch. XV, et Longin, § 3.

des périodes; des *membres* se forment les périodes, et des périodes le discours.

L'arrangement des mots consiste à bien placer 1° les mots à l'égard des mots; 2° les membres à l'égard des membres; 3° les périodes à l'égard des périodes. Il est d'une telle importance, qu'en les déplaçant on détruit la beauté du discours : des passages de poètes et de prosateurs, où la construction seule est changée, démontrent cette assertion (1).

Dans l'arrangement des mots, il faut considérer quelles parties du discours peuvent se lier entre elles, et quelle forme elles doivent prendre pour être employées avantageusement (2).

L'art de former les membres des périodes consiste à varier l'arrangement des mots selon le caractère de la pensée (3); et l'*art de les orner*, à faire les additions ou les retranchements convenables (4), sans perdre de vue l'*agréable* et le *beau* (5), qui sont le produit des *intonations*, du *rhythme*, de la *variété* et de la *convenance* (6). Les lettres et les syllabes jouent ici le principal rôle : il importe d'étudier la nature des lettres, *voyelles*, *demi-voyelles* ou *muettes* (7), et la quantité des syllabes, *longues* ou *brèves* (8), pour être à même de les varier suivant les objets et les sentiments. La nature est, à cet égard,

(1) § 3 et 4. — (2) § 6. — (3) § 8. — (4) § 9. — (5) § 10.
(6) § 11-13. — (7) § 14. — (8) § 15.

le meilleur guide : elle seule peut apprendre à choisir les mots qui désignent et peignent les objets (1). Les *rhythmes* ou *nombres* donnent de la dignité et de la force à l'élocution, ou la rendent maigre et lâche (2); mais il faut les mêler avec art pour qu'ils produisent une variété nécessaire (3).

La convenance est l'accord du discours avec les personnes et les choses (4); de là trois sortes de compositions (5).

1° La composition *austère* : elle veut des *mots* larges, pleins, séparés par des intervalles sensibles; *des membres de périodes* où les rhythmes soient forts et marqués. Elle est brusque dans ses chutes, hardie dans ses figures, sans liaisons apparentes et quelquefois sans ordre; fière, haute, dédaignant la parure et n'aimant qu'une sorte de rouille et de vernis antique (6).

2° La composition *élégante* ou *fleurie* : elle exige des *mots* glissant avec légèreté et s'attirant mutuellement, doux, sonores, délicats et d'une pudeur virginale : quant aux membres des périodes et aux périodes mêmes, elle les unit, les termine avec grace et recherche surtout celles qui ont des membres symétriques. Elle affectionne les rhythmes légers, les chutes nombreuses, les périodes en saillie, les figures pleines de douceur et d'une mollesse qui flatte et séduit (7).

---

(1) § 16. — (2) § 17-18. — (3) § 19. — (4) § 20. — (5) § 21. (6) § 22. — (7) § 23.

3° La composition *moyenne*, sans forme particulière, est un mélange des deux autres (1).

Ce traité se termine par un rapprochement entre la poésie astreinte à des lois invariables dans ses vers, ses périodes, ses strophes, et la prose qui, plus libre, doit pourtant se renfermer dans une certaine mesure et respecter les rhythmes fixés par les maîtres de l'art (2).

III. *Mémoires sur les orateurs*. Ils étaient divisés en trois parties, 1° les anciens orateurs; 2° ceux qui leur ont été postérieurs; 3° les autres écrivains attiques. Il ne nous est rien parvenu de la dernière, et nous n'avons qu'un fragment de la deuxième, intitulé *Excellence de l'élocution de Démosthène*. La première roule sur *Lysias*, *Isocrate*, *Isée* et *Dinarque*.

Après quelques détails biographiques, il les juge sous le rapport du style et des pensées, pour en faire ressortir les défauts et les beautés. Ses décisions sont confirmées par des exemples; et s'il est sévère, on ne peut douter de sa bonne foi.

IV. *Première lettre à Ammæus*. Elle a pour objet de prouver que Démosthène ne s'est pas formé sur les préceptes d'Aristote. On peut la comparer à ces précieuses dissertations dont tant de savants ont enrichi le recueil des Mémoires de notre Académie des inscriptions et belles-lettres. Tout à la fois du domaine de l'histoire et de la philologie, elle jette

(1) § 24. — (2) § 25.

teurs, parce qu'il sut se contenir dans les limites du *genre moyen*, mais plutôt parce qu'il profita de ce qu'il y avait de parfait dans tous ses devanciers.

IX. *Jugements sur les anciens.* Ils sont, en général, dictés par une saine critique, mais fort succincts; c'est, en peu de mots, la revue des premiers écrivains de la Grèce : poètes, historiens et philosophes (1). Quintilien les a imités, pour ne pas dire traduits (2).

Du temps de Denys d'Halicarnasse, un autre rhéteur, Cæcilius, enseignait l'éloquence grecque à Rome, et fut son ami (3). Il avait composé plusieurs ouvrages dont les titres épars sont seuls arrivés jusqu'à nous : un traité *sur la rhétorique* (4); un traité *sur les figures* (5) *et sur les caractères des dix orateurs* (6); un mémoire *sur Lysias* (7); un autre *sur*

---

(1) C'est probablement un fragment du traité de Denys *sur l'imitation :* il ne nous est point parvenu. Plusieurs de ses ouvrages sont également perdus, entre autres les suivants : 1° χαρακτῆρες τῶν ἁρμονιῶν; — 2° πραγματεία ὑπὲρ τῆς πολιτικῆς φιλοσοφίας πρὸς τοὺς κατατρέχοντας αὐτῆς ἀδίκως; — 3° περὶ τῆς μιμήσεως; — 4° περὶ τῶν ἀρχαίων ῥητόρων ὑπομνηματισμοί, dont nous n'avons qu'une partie.

(2) Liv. X, 1.

(3) Cf. Denys d'Hal. lettre à Pompée.

(4) Quintil. III, 1.

(5) Ibid. IX, 3; Alexandre II, 2; Tibérius, § 26, 34, 43 ed. Boisson. Il définissait les figures : τρόπος εἰς τὸ μὴ κατὰ φύσιν τὸ τῆς διανοίας καὶ λέξεως. In Phœbamm. schol. ad Alex., dans Spengel, ubi sup. p. 180.

(6) Suidas et Ammon. de voc. diff.

(7) Longin, du Subl. XXXII, 8; Plutarque, Vie des X orat.; Photius, in Lys.

Antiphon (1); un parallèle *entre Démosthène et Cicéron* (2); un autre *entre Démosthène et Eschine* (3); un traité *sur les discours qui appartiennent à Démosthène et sur ceux qui ne lui appartiennent pas* (4); un autre *sur la différence entre l'éloquence attique et l'éloquence asiatique* (5); un traité *sur les choses qui ont été dites par les orateurs, d'après ou contre l'histoire* (6); *un choix de mots suivant l'ordre alphabétique* (7); un traité *sur le sublime*, critiqué par Longin (8).

Vers la même époque, Théodore de Gadaris et Apollodore de Pergame devinrent les chefs de deux écoles rivales : leurs disciples s'appelèrent *Théodoréens* (9) et *Apollodoréens* (10).

Théodore fut le maître de Tibère : il peignit son caractère, en disant que c'était de la boue mêlée avec du sang (11). Suivant Quintilien (12), il avait beaucoup écrit, et Dion Chrysostome (13) met ses ouvrages au

(1) Plut. l. c. Photius, in Antiph. et Westerm. ubi sup. p. 62.
(2) Plut. Vit. Cic. 3.
(3) Athenée, XI, p. 466 et Suid.
(4) Le même, VI, p. 272.
(5) Ibid. et Suid.
(6) Ibid.
(7) Suid. in præf.
(8) Sur le subl. § 1.
(9) Strab. XIII, p. 625; XVI, p. 759; Senec. Contr. I, 2; Dion Chrys. or. XVIII; Quintil. II, 11; III, 1; Suet. in Tib. 57.
(10) Strab. XIII, p. 625; Senec. Contr. I, 4.
(11) Cf. Suet. in Tib. 57. Suidas attribue ce mot à Alexandre parlant de Néron.
(12) Ubi sup.
(13) Dans le disc. περὶ λόγου ἀσκήσεως.

nombre de ceux dont la lecture est nécessaire pour se former à l'éloquence. Aucun ne nous est parvenu : il appelait la rhétorique *l'art de trouver et de dire avec grace ce qu'il y a de probable dans chaque sujet* (1), et reconnaissait *cinq états* de la cause : 1° l'être, 2° l'essence, 3° la qualité, 4° la quantité, 5° l'objet.

Nous n'avons rien non plus d'Apollodore de Pergame : à ses yeux, le principal objet, dans une cause judiciaire, était de persuader les juges et de maîtriser leur esprit (2). Dans chaque question il distinguait *les choses* et *les pensées* (3).

Parmi les rhéteurs de ces temps, il faut citer encore :

Lesbonax, dont nous avons un traité *sur les figures* (4), et Hermagoras *le jeune*, disciple de Théodore de Gadaris (5) : il faisait dépendre le jugement, la distribution, l'ordre et tout ce qui concerne la diction, de l'économie (6).

Le péripatéticien Athénée : il définissait la rhétorique *l'art de tromper* (7), ou bien *une faculté ayant pour objet la persuasion de l'auditeur* (8), et appe-

---

(1) Quintil. II, 15. Sur ses écrits Cf. Suidas et Eudoc. p. 230.
(2) Ibid.
(3) Westermann (ubi sup. p. 197 et 198).
(4) Valckenaer l'a joint à Ammonius, p. 177-188.
(5) Cf. Quintil. III, 1.
(6) Ibid. 3 : « Hermagoras judicium, partitionem, ordinem, « quæque elocutionis sunt, subjecit *œconomiæ* ».
(7) Ibid. II, 15.
(8) Sext. Emp. adv. Math. II.

lait *éléments de la rhétorique* ce que Quintilien (1) nomme les parties de cet art. Il distinguait : *l'état protreptique* ou l'exhortation, *l'état syntélique* ou la question de fait, l'*état hypallactique* ou *la définition*, appelée par d'autres *exception déclinatoire;* enfin *l'état juridiciaire* (2).

Le stoïcien *Théon d'Alexandrie* avait composé une rhétorique, où il établissait quatre états de la cause : 1° l'être, 2° l'essence, 3° la qualité, 4° la quantité (3). On ne doit pas le confondre avec l'Auteur des *progymnasmata*.

Le pythagoricien *Aréus* s'occupa de la rhétorique : il la définissait *l'art de parler avec toute la perfection dont le discours est susceptible* (4).

Deux discours de Dion Chrysostome lui donnent rang parmi les rhéteurs (5).

---

(1) III, 3.

(2) Westermann ubi sup. p. 198 : bestimmte 4 στάσεις : προτρεπτική oder παρορμητική, συντελική, ὑπαλλακτική, δικαιολογική, d'après Quintil. III, 6.

(3) Cf. Ibid.; Matter, sur l'école d'Alexandrie, ubi sup. et Quintil. III, 6.

(4) Quintil. II, 15.

(5) Sur Dion Chrysostome et les rhéteurs du IIe siècle, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt un ouvrage manuscrit, intitulé *Commentarii de vita et scriptis rhetorum quorumdam, qui secundo post Christum seculo, vel primo declinante, vixerunt;* Auctore Jacobo Leopardi, qui et selecta veterum opuscula ad calcem adjecit et observationibus illustravit, in-4°, 1814. Les recherches de l'auteur feraient honneur à un érudit blanchi dans la carrière, et M. le comte de Léopardi les avait achevées, lorsqu'il avait à peine dix-sept

Le premier (1) est adressé à un personnage qui lui avait demandé des conseils pour l'étude de l'éloquence. Dion lui indique les auteurs qu'il doit lire : ce sont *Ménandre*, *Euripide*, à la fois philosophe et poète; *Homère*, la première et la dernière lecture de l'enfant, de l'homme fait et du vieillard. Parmi les historiens, il propose *Hérodote*, *Thucydide* et *Théopompe;* mais il exclut *Éphore*, à cause de son style lâche et négligé. Enfin tout en louant *Démosthène* et *Lysias*, il conseille de préférence *Hypéride*, *Eschine* et *Lycurgue*, non moins élégants, mais plus simples et plus faciles, et parmi les écrivains plus modernes, Antipater, *le rhéteur admirable* ou le *pontife*, Théodore de Gadaris et Conon le mythographe. Il termine en recommandant les écrits de l'école de Socrate, et surtout Xénophon.

Le second, intitulé *de la Guerre et de la Paix*, ou plutôt le fragment qu'on peut regarder comme l'exorde de ce discours (2), roule sur un sujet différent de son titre. L'auteur, à propos d'une question *de guerre* ou *de paix*, montre comment le philosophe et l'orateur procèdent en traitant un sujet. Il a soin d'avertir que les écrivains dont il blâme

---

ans! J'en dois la connaissance à l'obligeante amitié de M. L. de Sinner, qui en est possesseur.

La notice sur Dion Chrysostome s'y trouve p. 1-61.

(1) Intitulé περὶ λόγου ἀσκήσεως.

(2) Reisk. ad Dion. Chrysost. I, p. 509.

la méthode ne méritent pas le titre d'orateur, et qu'il n'a nullement l'intention d'attaquer la rhétorique.

Tryphon, qui vivait vers le temps d'Auguste, composa, outre ses écrits sur les dialectes et la grammaire (1), un traité *sur les figures* (2) : j'ai donc cru devoir le citer ici. Après avoir distingué le langage figuré du langage propre, il les définit l'un et l'autre et fait une assez longue énumération des figures, telles que *l'allégorie, la catachrèse, la métalepse, l'hyperbate, l'anastrophe, la synecdoque, l'onomatopée, la métonymie, la périphrase, le pléonasme, l'ellipse, l'hyperbate, l'ironie, le sarcasme, le bon mot, l'antiphrase*, etc. : il donne la définition de chaque figure et des exemples.

---

§ II. D'ADRIEN A SÉVÈRE (AN 117-193.)

Rhéteurs : Hermogène, Ælius Aristide, Alexandre, Démétrius d'Alexandrie, Lucien, Sextus Empiricus, etc.

Nous sommes arrivés à l'âge d'or pour l'empire, comme pour les lettres grecques, depuis leur translation à Rome. Les écrivains qui les couvrirent alors de l'éclat de leur nom portent déja l'inévitable empreinte

(1) Suid. in Τρύφ.

(2) Passow et Fr. Schneider l'ont inséré dans le Museum critic. Vratislaviensi, 1820, t. I. Cf. M. Walz, Rh. gr. Tom. VIII, p. 726-761.

de la décadence; mais comparés à ceux qui vont les suivire, ils méritent l'attention de la postérité.

La philosophie compte de nombreux partisans; cependant toutes les sectes cèdent le pas au stoïcisme, qui siége sur le trône avec Marc-Aurèle, moins illustré par la pourpre impériale que par ses talents et ses vertus.

L'éloquence, renfermée dans *la sophistique*, trouve, après Dion Chrysostome, des orateurs dignes de lui disputer la palme.

Adrien, ami des lettres, les encourage par son exemple; Polémon de Laodicée, honoré de la faveur des Antonins, enseigne la sophistique à Smyrne (1); Hérode Atticus doit à son éloquence le titre de consul (2); homme d'état, il ne dédaigne pas de donner à Athènes des leçons de rhétorique : de son école sortent Adrien de Tyr, qui lui succéda, Aulu-Gelle, L. Vérus et M. Antonin (3); Ælius Aristide excite un tel enthousiasme parmi ses contemporains qu'ils l'égalent à Démosthène.

Les travaux d'érudition occupent toujours l'école d'Alexandrie : plusieurs savants, séduits par les fa-

---

(1) De tous ses ouvrages il nous reste deux déclamations ou exercices oratoires. Suivant M. Aurèle, il visait plus à l'utile qu'à l'agréable. Cf. Fronton. Reliq. p. 50. ed. Niebuhr.

(2) Sur cet écrivain Cf. Philostr. vit. Soph. II, p. 545-566; Aul. Gell. XIX, 12; Burigny, Vie d'Hérode Atticus, Mém. de l'Acad. des Inscript. et Bell. Lettres, XXX; et Westermann, ubi sup. § 90, p. 202 et suiv.

(3) Capitol. in Ver. 2 et in Marc. 2; Philostr. ubi sup. p. 561.

veurs des Antonins, quittent le musée pour la ville des Césars.

Les rhéteurs se présentent en foule : à leur tête paraît Hermogène de Tarse, dont l'existence mystérieuse doit arrêter un instant nos regards.

Génie précoce, mais éphémère, exemple mémorable de la faiblesse humaine, à l'âge de *quinze* ans il professe avec succès devant Marc-Aurèle; dès sa dix-septième année, il met la main à un grand ouvrage de rhétorique, divisé en cinq traités et qui mérita de servir de base à l'enseignement dans les écoles : puis, à vingt-cinq ans, sa mémoire dépérit, ses facultés s'éteignent; et, frappé d'une mort intellectuelle, il vit pourtant jusqu'à un âge avancé (1).

Avec Hermogène, Aphthonius et Théon d'Alexandrie, la rhétorique se renferma dans un cercle, d'où elle ne devait sortir qu'un moment, lorsque Longin, placé au-dessus de son siècle par la trempe de son esprit et les leçons de la philosophie, l'éleva, en passant, à une hauteur qu'elle perdit bientôt, pour ne plus s'y remontrer.

Hermogène lui-même fut bien supérieur à cette foule d'imitateurs serviles que nous verrons s'attacher à ses pas. Si les productions de la *sophistique* imprimèrent leur caractère à sa critique, n'est-il pas juste de reconnaître que tout en payant tribut aux

(1) Tous les détails concernant la vie et les écrits d'Hermogène, sont réunis dans l'ouvrage manuscrit de M. de Léopardi, p. 131-171.

habitudes de son temps, il resta fidèle au culte du grand Orateur dont mille passages viennent se mêler à ses préceptes? Sans doute, dans ces divisions et ces subdivisions si fréquentes, dans cette laborieuse énumération de tant de figures, il y a des distinctions subtiles. Mais un écrivain, un critique surtout, ne doivent pas être jugés isolément. A l'époque d'Hermogène, à part la philosophie, tout était artificiel dans la littérature. Alors, les sophistes s'efforçaient de cacher sous une éloquence factice l'absence des idées. Quand on lit leurs compositions, fort intéressantes pour l'histoire littéraire, si l'on admire leur talent, n'a-t-on pas à regretter que les plus heureuses ressources de l'esprit n'aient point trouvé un champ plus noble devant elles?

En tenant compte des circonstances, on conçoit qu'Hermogène dut s'astreindre à des formes qui semblent minutieuses aujourd'hui. Longin, dira-t-on peut-être, sut s'affranchir de ces entraves : à mes yeux, ce n'est pas une raison pour rabaisser Hermogène, mais un motif de plus pour proclamer la supériorité de Longin.

Quand on étudie les écrits du Rhéteur de Tarse, comment ne pas s'étonner de cette maturité précoce qui pénètre avec tant de sagacité dans tous les artifices de la composition oratoire, et, dès les premières années de la jeunesse, se hâte de mettre au jour le fruit des plus vastes études? Quel travail d'analyse, quelle activité d'esprit, et à quel âge! Pour moi, à la vue de ce monument élevé par une main subitement

paralysée, je ne puis assez m'affliger de la destinée bizarre, qui ravit aux lettres grecques un écrivain dont les travaux interrompus tout à coup en rehaussèrent néanmoins la gloire.

Ses traités forment un corps de doctrine dont je vais présenter l'ensemble, pour mieux en faire ressortir l'esprit et la portée.

Le premier, intitulé *Progymnasmata* ou *exercices* (1), renferme les éléments enseignés aux jeunes gens pour les préparer à l'art d'écrire : c'est une espèce d'introduction aux autres traités (2).

L'orateur, avant tout, doit déterminer le caractère spécial de la question (cette nécessité sert de fondement au second traité, sur *les états de la cause*) : ce caractère une fois fixé, sa pensée se porte vers la disposition ou l'économie du discours ; elle est l'objet de *l'invention oratoire*, où l'élocution tient une grande place. Mais c'est peu pour l'orateur de connaître les règles, il doit être à même de les mettre en pratique; il ne lui suffit pas de posséder toutes les ressources du style, s'il ne sait les employer à propos, les tempérer l'une pour l'autre, en faisant dominer celle qui s'adapte le mieux au sujet : il

(1) Dans M. Walz, Rh. gr. Tom. I, p. 9-54. Ils sont au nombre de douze chez Hermogène : *la fable, le conte, la chrie, la sentence, la confirmation et la réfutation, le lieu commun, la louange, la comparaison, l'éthopée, la description, la délibération, la législation.* Voir plus loin, art. Théon, la définition de ces exercices.

(2) J'attends avec impatience les volumes où M. Walz vient de les publier : je n'ai eu que l'édition de Paris, in-12.

trouvera dans les deux livres *sur les différentes formes du style*, et dans *la méthode* les avis propres à lui servir de guide : j'entre dans quelques détails.

1° *Des divers états de la cause.*

Après avoir établi en principe que la question se rapporte toujours à des personnes ou à des faits, Hermogène donne des catégories ou états de la cause, au nombre de quinze (1) : il les définit et traite de chacun en particulier (2). Ses développements m'ont paru peu susceptibles d'analyse; le plus sûr moyen de s'en faire une idée exacte est de les mettre en parallèle avec les passages analogues de la rhétorique à Hérennius (3).

---

(1) Cf. Διαίρεσις τῶν στάσεων, p. 11, éd. de Paris, in-12. Ce sont : 1° l'état *conjectural;* 2° l'état *de la définition;* 3° l'état *de la qualité;* 4° l'état *légal;* 5° l'état *logique;* 6° l'état *de la chose;* 7° l'état *juridiciaire,* qui se divise en *absolu* et en *assomptif;* 8° l'état *de la compensation;* 9° l'état *de récrimination;* 10° et 11° l'état *de translation* et l'état *de déprécation;* 12° l'état *de ce qui est écrit et de ce qu'on pense;* 13° l'état *de l'opposition des lois;* 14° l'état *de l'ambiguïté;* 15° l'état *transomptif.*

(2) Par exemple, de l'état *conjectural* (§ V, p. 20-39); de l'état *de la définition* (§ VI, p. 39-46); de l'état *absolu* (§ VII, p. 47-55); de l'état *assomptif* (§ VIII, p. 55-60); de l'état *de la chose* (§ IX, p. 60-64); de l'état *transomptif* (§ X, p. 68); de l'état *de ce qui est écrit et de ce qu'on pense* (§ XI, p. 68-69); de l'état *de l'opposition des lois* (§ XII, p. 70-74); de l'état *de l'ambiguïté* (§ XIV, p. 77-79).

(3) Liv. I, 10-17 et Liv. II tout entier.

2° *De l'Invention oratoire.*

Ce traité est divisé en quatre livres.

Le premier roule sur les différentes [illegible] de *l'exorde*, au nombre de quatre : [illegible] *nuation*, tiré de l'opinion [illegible] ou sur les choses [illegible] et *les subdivisions* [illegible] *dance* (3) ; [illegible] chaque exorde [illegible] distingue quatre [illegible] sition ou simple [illegible] l'appui de ce fait [illegible] l'application d'une proposition [illegible] il s'agit (7) ; la fin de l'exorde [illegible] ce qui suit (8).

La constitution de la [illegible] second livre : [illegible] vent à d'autres qui [illegible] l'Auteur en conclut [illegible] *préliminaire* (9) [illegible] rations : celle qui [illegible] celle qui renferme [illegible] qui admet les [illegible] de traiter la [illegible] a rarement une place [illegible]

---

(1) [illegible]
(4) [illegible]
(8) [illegible]
(12) [illegible]

mais qu'elle est fréquente dans le genre judiciaire et se rencontre toujours dans le démonstratif.

Le troisième livre est consacré à la confirmation et à la réfutation. Après quelques règles sur la confirmation préparatoire (1), il parle de l'utilité des arguments, soit pour faire valoir nos raisons, soit pour réfuter la partie adverse (2). Il indique les sources des arguments (3); les uns *artificiels* et les autres *inartificiels* (4), l'art de les développer par les figures et par les ressources de l'amplification, telles que l'énumération, les subdivisions, les oppositions, les comparaisons, les descriptions, etc. (5), en réservant pour la fin quelque trait frappant (6) : là se trouvent de longs détails sur l'argument tiré des *attributs* et des *accessoires* (7). Mais comme il ne suffit pas d'avoir à sa disposition tous les arguments, il nous apprend dans quel ordre on doit les présenter, d'après leur importance (8).

A côté des arguments se rangent les faits : l'orateur doit les distribuer avec discernement et les peindre avec tant d'énergie que l'auditeur croie les avoir sous les yeux (9).

---

(1) Ch. II. — (2) Ch. III.

(3) Appelés πίστεις par Aristote et ἐπιχειρήματα par Hermogène.

(4) Ch. IV, V, et VI. — (5) Ch. VII. — (6) Ch. VIII.

(7) Ch. IX : il l'appelle περὶ τῶν ἀπ' ἀρχῆς ἄχρι τέλους. « Quæ com- « prehendunt omnia capita, præsertim *status conjecturalis;* sunt « enim receptaculum omnium eorum quæ factum comitantur. *Ad-* « *juncta* a Cicerone in Topicis ad Trebatium appellantur. » Gaspar. Laurent. Comment. p. 84.

(8) C'est le sujet du Ch. XII. — (9) Ch. XIV.

Enfin, l'Auteur, dans le quatrième livre, fait connaître les tours et les figures qu'il faut employer d'après le caractère de chaque sujet. Il s'occupe successivement de la figure qui consiste à opposer une proposition à une autre, pour rendre, par le contraste, le raisonnement plus ferme et plus vigoureux (1); des périodes (2) et de la mesure où elles doivent se renfermer pour être faciles à prononcer (3); du dilemme (4); des figures dont la beauté repose sur la ressemblance ou le rapport des sons (5); des périodes qui commencent et finissent par le même mot (6); de l'épiphonème (7) et des figures de mots (8).

---

(1) Ch. II. « Ἀντίθετον, forma illa argumentandi quæ fit ex quadam pugna et contentione propositionum. » Ernesti, lex. Rhet. græc. p. 27.

(2) Savoir : la période à *deux*, à *trois* ou à *quatre* membres; la période ἰσοσκέλης qui a deux membres égaux et le troisième inégal; la période ἰσόπλευρος; la période appelée χιασμός, où le second membre est égal au troisième, et le quatrième au premier; la période appelée κρέμασις, dans laquelle le sens reste suspendu. Il donne le nom de περιοδικαί et de περιβολαί à celles qui ont plus de *quatre* membres. Dans chaque *période* il distingue les différents *membres*, et dans les membres, les *incises*.

(3) Ce qu'il appelle πνεῦμα (Ch. IV); il distingue deux espèces : 1° celle où la même pensée se développe en plusieurs membres, prononcés par une seule émission de voix; 2° celle où plusieurs pensées sont agglomérées dans la même période, de manière que chaque membre renferme une pensée différente (Ch. V).

(4) Ch. VI.

(5) L'auteur les comprend sous le terme générique de παρήχησις (Ch. VII).

(6) Elles s'appellent κύκλος (Ch. VIII).

(7) Ch. IX. — (8) Ch. X.

A ces détails succèdent des observations sur certaines formes de l'élocution (1) servant à voiler les objets désagréables, et à éviter ce qui serait contraire à la nature, ou tendrait à déparer le style (2).

Ce livre se termine par des considérations relatives à deux classes de propositions; 1° celles dont l'orateur fait usage, quand il ne dit point sa pensée sans détour (3); 2° celles qui s'appuyent sur la comparaison (4).

3° *Traité sur les différentes formes du style.*

Les principes de l'élocution y sont développés avec sagacité : c'est l'éloquence même, envisagée dans ses éléments constitutifs.

Notre rhéteur réduit ces formes à sept : la clarté, la majesté, la beauté, la rapidité, le naturel, la franchise, la convenance; et dans chacune, il distingue : la pensée, la diction, la méthode, l'arrangement des mots, les figures, le nombre, la chute des périodes (5).

---

(1) Ch. XI et XII.

(2) Hermogène l'appelle κακόζηλον. « Latius τὰ κακόζηλα dicuntur « quæcumque in oratione vel fidem nostram nimium superant, vel « insignem turpitudinem habent; vel probabilia non sunt, vel con- « tra naturam. » Ernesti, l. c. p. 167.

(3) Ch. XIII : Ἐσχηματισμένα προβλήματα.

(4) Ch. XIV : Συγκριτικὰ προβλήματα. « Sunt quæstiones in quibus « per comparationem rerum vel personarum argumenta conficiun- tur. » Ernest. l. c. p. 323.

(5) Cf. liv. I, ch. II.

La *clarté* naît de la correction et de la netteté (1); la *majesté* relève la clarté et lui donne de la noblesse : elle embrasse la pompe, l'abondance, la vivacité, l'éclat, la vigueur, la véhémence (2); la *beauté* admet les ornements : elle exige une diction travaillée, métaphorique, la symétrie des membres, les chutes consonnantes, les périodes développées et arrondies, les gradations, les énumérations, la hardiesse dans le tour et la pensée (3); la *rapidité*, opposée à la prolixité, aime les pensées piquantes et brièvement exprimées, les figures qui jettent du mouvement, une diction concise, énergique, pressée, des périodes à deux membres, des nombres vifs et sonores, des chutes brusques (4); le *naturel*, qui peint les caractères et les mœurs, embrasse la simplicité, la douceur, le mordant, les jeux de mots, les allusions, les proverbes, l'ironie, le sarcasme : au naturel appartiennent encore la modération (5) et la gravité (6); la *franchise* ne veut rien d'affecté ni dans la diction, ni dans la pensée : elle recherche la concision et les mouvements qui partent du cœur; et dans les nombres, le poids et la gravité (7). Enfin, la *convenance* donne à chaque pensée le ton qu'elle exige (8).

A la fin, il fait quelques remarques (9), 1° sur le genre politique, où sont compris les sujets attri-

(1) Liv. I, ch. III. — (2) Ibid. ch. V. — (3) Ibid. ch. VI-XII.
(4) Liv. II, ch. I. — (5) Ibid. ch. II-VI. — (6) Ibid. ch. VIII.
(7) Ibid. ch. VII. — (8) Ibid. ch. IX. — (9) Ibid. ch. X.

bués par d'autres au genre délibératif et au genre judiciaire; 2° sur le panégyrique et l'éloge funèbre; 3° sur le genre poétique : Démosthène, Platon et Homère sont proposés pour modèles.

Les jugements sur Lysias, Isée, Isocrate, Dinarque, Eschine, Lycurgue, Andocide, Xénophon, Eschine le Socratique, Nicostrate, Hérodote, Thucydide, Hécaté, méritent d'être consultés.

4° *De la Méthode.*

L'objet de ce traité est d'apprendre à l'orateur comment il peut mettre les règles en pratique et, par un sage mélange des différentes formes du style, atteindre à la perfection.

L'Auteur semble d'abord ne devoir s'occuper que de l'emploi des figures et des pensées (1); mais il va plus loin et présente sur divers points de la com-

---

(1) Ses préceptes peuvent se reduire à ceci : faire attention aux diverses acceptions d'un mot; déterminer le sens des mots obscurs; éviter les fautes qui pourraient venir de l'impropriété ou de la corruption d'un mot; voir dans quelle circonstance il est utile d'employer la même expression, de la varier, ou de recourir à un style abondant; enfin comment on peut adoucir une expression dure, trop libre ou choquante (ch. I-VI).

Les figures dont Hermogène s'occupe dans ce traité sont la *prétérition* ou réticence (ch. VII), l'*implication* (ch. VIII), l'*épanalepse* (ch. IX), l'*interrogation* (ch. X), l'*asyndeton* et le *polysyndeton* (ch. XI), l'*hyperbate* (ch. XIV), l'*antithèse* (ch. XV), les figures appelées *parison* et *parisósis* (ch. XVI). Il consacre un chapitre (XII) à montrer dans quelles circonstances on doit en faire usage.

position oratoire de nouveaux aperçus : ils ne me paraissent pas disposés dans un ordre assez méthodique. Aussi, sans m'astreindre à sa marche, je commence par indiquer ceux qui appartiennent à la rhétorique : dans cette catégorie, je range ce qu'il dit de *la proposition* et de *la péroraison* (1), de *la narration* (2), de l'*amplification* (3), du *serment* (4), de l'*art de prévenir les objections de l'adversaire* (5), du *mensonge avoué* (6), de la *dénégation* (7), de l'*amphibologie* (8), des *avocats* (9), des *précautions oratoires* (10), de la *manière d'exposer les torts manifestes* (11).

Les réflexions qui, sans être spécialement techniques, doivent fixer l'attention de l'orateur ont pour objet l'*improvisation* (12), l'*art de dire le contraire de ce qu'on désire* (13) et *de parler sans laisser apercevoir qu'on répète ce qui a été dit par d'autres* (14), le *talent de se louer soi-même sans choquer* (15), l'*art de Démosthène dans les luttes judiciaires* (16), la *manière de s'approprier les pensées des autres* (17) et *de faire usage des vers dans la prose* (18), l'*art de s'élever jusqu'au ton de la tragédie dans*

(1) Ch. XII. — (2) Ch. XXVIII. — (3) Ch. XVIII.
(4) Ch. XX. — (5) Ch. XXIII. — (6) Ch. XIX.
(7) Ch. XXXVII. — (8) Ch. XXXV.
(9) Ch. XXI : « *Advocati* dicuntur, patroni causarum et litium ordinatores. » Gaspar Laurent. Comment. p. 210.
(10) Ch. XXXI. — (11) Ch. XXXII. — (12) Ch. XVII.
(13) Ch. XXII. — (14) Ch. XXIV. — (15) Ch. XXV.
(16) Ch. XXVII. — (17) Ch. XXIX. — (18) Ch. XXX.

l'éloquence (1) ou *de descendre jusqu'à celui de la comédie* (2); enfin, *la manière de profiter des écrits d'autrui* (3).

Trois écrits d'Ælius Aristide sont du domaine de la rhétorique : 1° un discours sur le style propre aux causes civiles; 2° un autre sur le style simple; 3° une apologie de la rhétorique contre Platon (4).

1° Discours *sur le style propre aux causes civiles* (5).

L'Auteur réduit à quatorze les qualités du style propre aux causes civiles et analyse les éléments dont chacune se compose.

Ces qualités sont : 1° la majesté (6) résultant

---

(1) Ch. XXIII. — (2) Ch. XXIV. — (3) Ch. XXXVI.

(4) La notice sur Ælius Aristide se trouve dans l'ouvrage manuscrit de M. de Léopardi, p. 65-128.

(5) Il importe de se faire une idée exacte de ce que l'auteur entend par πολιτικὸς λόγος et λόγος ἀφελής. Les mots πολιτικὸς λόγος désignent tout à la fois les *causes civiles*, c'est-à-dire, celles qui doivent se traiter dans un discours public, et le genre de style qui leur convient. Quant au style appelé ici λόγος ἀφελής, c'est celui dont parle Cicéron (Orat. XIX) : « Mollis est oratio philosophorum et umbratilis, nec sententiis, nec verbis instructa popularibus nec vincta numeris, sed soluta liberius : nihil iratum habet, nihil invidum, nihil atrox, nihil mirabile, nihil astutum; casta, verecunda, et virgo incorrupta quodammodo. » Son emploi est fixé par Quintilien, XI, 1 : « *Simplicitas* illa et veluti *securitas* inaffectatæ orationis (quæ est ipsa ἀφέλεια λόγου) mire tenues causas decet : majoribus illud admirabile dicendi genus magis convenit. »

(6) Σεμνότης, ch. I.

des *pensées*, du *tour* et de la *diction*. 2° la gravité (1) : elle consiste souvent dans la *pensée* et dans le *tour*, plus rarement dans la *diction*. 3° le développement (2) : il se fait par la *pensée*, le *tour* et *la diction*; 4° la pénétration (3) qui se manifeste par les *pensées* et les *tours*; 5° la véhémence (4), provenant des *pensées*, des *tours* et de la *diction*; 6° l'emphase (5), qui tient de plus à la véhémence et ne doit pas être confondue avec les tours par lesquels un mot dit plus qu'il ne semble dire, naît des *pensées* et des *tours*; 7° la convenance (6) : elle dépend des *pensées*; 8° le sens (7) : il se montre dans les *pensées*, le *tour* et la *diction*; 9° la douceur (8), la clarté et la correction (9), qui dérivent des *pensées*, des *tours* et de la *diction*; 10° la brièveté et la concision (10) : elles sont produites par les *pensées* et la *diction*; 11° le talent d'élaguer (11) : il s'applique aux *pensées*, au *tour* et à la *diction*; 12° l'arrangement des mots (12) : 13° enfin la phrase.

Ces matières, arides dans un simple exposé, de-

---

(1) Βαρύτης, ch. II. Ernesti, l. c. p. 55, la définit : gravitas in objurgando atque expostulando.

(2) Περιβολή, ch. III.

(3) Ἀξιοπιστία, ch. IV. — (4) Σφοδρότης, ch. V. — (5) Ἔμφασις, ch. VI. — (6) Δεινότης, ch. VII. — (7) Ἐπιμέλεια, ch. VIII.

(8) Γλυκύτης, ch. IX. — (9) Σαφήνεια καὶ καθαρότης, ch. X.

(10) Βραχύτης καὶ Συντομία, ch. XI.

(11) Κόλασις λόγου, ch. XII. — (12) Σύνθεσις, ch. XIII.

viennent attachantes, par la lucidité du style, le choix et l'à-propos des exemples.

2° Discours *sur le style simple.*

L'Auteur commence par marquer les caractères qui le distinguent du style propre *aux causes civiles* : il les réduit à quatre, tirés 1° des *pensées;* 2° de *l'élaboration* (1); 3° de la *diction;* 4° du *nombre.*

Il ramène à ces quatre données les qualités du style propre aux *causes civiles*, et s'attache à faire comprendre, par comparaison, ce qu'elles doivent être dans le *style simple.*

Deux chapitres m'ont paru mériter une attention particulière : celui qui traite des arguments (2), et le treizième, dont l'objet est de marquer les limites où l'un et l'autre style doivent se renfermer.

3° *L'apologie de la rhétorique contre Platon.*

Elle se compose: 1° de deux discours(3), réfutation du Gorgias, un peu longue et parfois subtile, mais

---

(1) Me passera-t-on cette expression, la seule que j'aie trouvée pour rendre en un seul mot le texte μεταχείρησις, synonyme de ἐργασία, souvent employé par Hermogène?

(2) Ch. II. Pour l'indication des chapitres, je suis l'édition assez rare de Normann (Upsal, 1688). Conf. Dindorf, tom. II. p. 711-815.

(3) Orat. XLV et XLVI.

curieuse; 2° d'un discours adressé à un certain Capiton, où il entreprend l'apologie de son attaque contre Platon (1).

Alexandre, fils de Numénius, rhéteur contemporain de l'empereur Adrien, a écrit *sur les figures* (2). Dans son introduction, il insiste sur la division des *figures* en *figures de mots* et *figures de pensées*, et il indique avec soin l'emploi qu'on doit en faire et leurs effets dans le discours. De là, il passe aux figures de pensées, les définit séparément, en donnant des exemples tirés tantôt de Démosthène et d'Eschine, tantôt d'Homère, de Sophocle ou d'Euripide et quelquefois de Ménandre. Il suit la même marche dans l'exposition des *figures de mots*.

Ici se présente Démétrius d'Alexandrie, regardé maintenant comme l'auteur du traité *sur l'élocution*, attribué jadis à Démétrius de Phalère (3) : il avait

---

(1) Il est intitulé : Πλατωνικὸς τρίτος πρὸς Καπίτωνα.

(2) Dans les Aldes, Rh. gr., t. I, p. 578-588. Laur. Normann le donna à la suite de Minucien et de Phœbammon, Upsal, 1690, in-8. Walz l'a publié de nouveau. Rhet. gr., t. VIII, p. 414-486. Suivant Fabricius (Bibl. græc. VI, p. 105), une partie du traité sur *les éloges*, attribué à Ménandre, appartient à un certain Alexandre, et c'est par erreur qu'elle est jointe à l'ouvrage du Rhéteur de Laodicée. J'examinerai plus loin cette opinion : quoi qu'il en soit, rien ne me prouve l'identité de cet Alexandre avec l'Auteur du traité sur les figures.

(3) La question fut long-temps litigieuse parmi les érudits : ceux qui voudront connaître les pièces du procès les trouveront dans la préface de l'édition de Schneider, Altenburg, 1779, I-XII. Cf. Westermann, l. c. p. 218 et 221, not. 14, 15, 16 et 17.

composé d'autres écrits sur la rhétorique (1). Son traité dévoile tous les artifices de l'élocution grecque et peut, avec l'ouvrage de Denys d'Halicarnasse *sur l'arrangement des mots*, donner une idée exacte de la phraséologie grecque, si fine, si ingénieuse, si variée, et qu'il nous serait impossible d'apprécier sans ces deux guides (2).

D'autres rhéteurs, connus seulement de nom ou par de simples fragments, appartiennent à cette époque. De ce nombre sont : le péripatéticien Aristoclès (3), Paulus de Tyr (4), Sérapion d'Alexan-

---

(1) Galen. ad Epig., c. 5, et Diog. Laert. V, 84.

(2) Dans l'impossibilité de soumettre à l'analyse ce traité, qui m'a paru offrir des préceptes sur divers points, plutôt qu'un véritable corps de doctrine, je me contente d'indiquer sommairement les matières : des *périodes ;* — des *consonnances semblables* au commencement ou à la fin des membres ; — des *consonnances finales ;* — des *divers caractères du style ;* — du *style élevé ;* — de l'*arrangement des mots ;* — des *figures de diction ;* — de la *rencontre des voyelles ;* — de la *métaphore* et de la *parabole ;* — des *mots composés ;* — du *style froid opposé au style élevé ;* — du *style gracieux ;* — de l'*agrément*, 1° dans les mots, 2° dans les pensées ; — de la *beauté de l'expression ;* — des *expressions coulantes, rudes ;* de *celles où les voyelles et les consonnes sont habilement mêlées* (Cf. Ern. p. 142) ; des *expressions pompeuses* (τὸ ὀγκηρόν, Ern. p. 226) ; — du *style affecté ;* — du *style simple ;* — du *style propre à l'action* (περὶ ὑποκριτῶν, Cf. Ern. p. 365) ; de l'*epanalepse ;* — de la *diction qui met les objets sous les yeux ;* — du *style épistolaire ;* — du *style énergique et rapide* (περὶ δεινότητος, Cf. Ern. p. 69) ; — du *style convenable, pour dissimuler sa pensée* (περὶ ἐσχηματισμένων, ib. p. 342) ; — de la *douceur du style.*

(3) Suidas, in Ἀριστοκ. : ἔγραψε τέχνας ῥητορικάς.

(4) Le même, in Παῦλος : ἔγραψε τέχνην ῥητορικὴν, προγυμνάσματα, μελέτας.

drie (1), Lollianus (2), Adrien de Tyr (3), Aristoclès de Pergame (4), Aspasius de Tyr, Diodore (5) et Hérodien (6).

---

(1) Le même, in Σαραπ. ἔγραψε περὶ τῶν ἐν ταῖς μελέταις ἁμαρτανομένων.....καὶ τέχνην ῥητορικήν.

(2) Originaire d'Éphèse : il écrivit un traité περὶ ἀφορμῶν ῥητορικῶν et un autre sur les στάσεις. Cf. Prolegom. in Hermog. dans Spengel, p. 3, 210, 211, 221, 226, et Westermann, ubi sup. p. 222.

(3) Il fut le successeur d'Hérode Atticus dans sa chaire à Athènes. Suivant Philostrate, Marc-Aurèle le combla de bienfaits, et Commode le prit pour secrétaire : il mourut à l'âge de 80 ans.

Outre ses μελέται, données par Walz, tom. I, p. 526-533, et dont le savant Huet a dit, dans une note marginale écrite de sa main, κομψαὶ, νὴ Δία, καὶ δειναὶ, ὡς μάλιστα· τῶν δὲ ἄλλων ψυχραὶ καὶ παιδαριώδεις, πλὴν αἱ Διδανίου, il avait composé divers écrits, mentionnés par Suidas, in Ἀδρ. Cf. Eudoc., p. 50, et Westermann, ubi sup. p. 206.

(4) Sur ces trois rhéteurs, cf. Westermann. Suidas in Ἀριστ. ἔγραψε τέχνην ῥητορικὴν, ἐπιστολὰς, περὶ ῥητορικῆς βιβλία ε', μελέτας, πρὸς τὸν βασιλέα, ἐπὶ τῇ διανεμήσει τοῦ χρυσίου.

(5) Sur Aspasius et Diodore, Cf. Westermann, ubi sup. § 94, not. 8, p. 214 et § 95, not. 18, p. 222. Nous trouvons dans les Prolégomènes d'Hermogène, cités par Spengel, p. 224, la définition que Diodore donnait de la rhétorique : ῥητορική τοίνυν ἐστιν, ὡς Διόδωρός φησι, δύναμις εὑρετικὴ καὶ ἑρμηνευτικὴ μετὰ κόσμου τῶν ἐνδεχομένων πιθανῶν ἐν παντὶ λόγῳ.

(6) Il était originaire d'Alexandrie, et jouit à Rome de la faveur de Marc-Aurèle. Il composa un grand nombre d'ouvrages de grammaire et de rhétorique : celui qui se rapporte le plus directement à mon sujet est son traité des figures, publié d'abord par Villoison (Anecd. gr., vol. II, p. 86), et ensuite par Dindorf, en 1825 à Leipzig. Bekker a suivi cette édition dans ses Anecdot., p. 1449. Walz, qui vient de publier le traité d'Hérodien, tom. VIII, p. 578-610, d'après une nouvelle collation du manuscrit de la

Je crois ne devoir passer sous silence ni Lucien, plutôt sophiste que rhéteur, ni Sextus Empiricus, dont le scepticisme, ennemi de toutes les sciences, ne pouvait respecter l'art oratoire.

Le *Maître de rhétorique* respire cette verve et cette originalité qui caractérisent le satirique de Samosate. Dans un cadre ingénieux, où le ton léger et railleur, la grâce et la facilité du style se mêlent aux bons mots, il tourne en ridicule les rhéteurs de son siècle. C'est moins un écrit didactique qu'une critique spirituelle, où sous une forme badine se cachent des conseils dictés par le bon goût. Les voici en peu de mots : le jeune orateur doit choisir entre les deux routes qui s'ouvrent devant lui; l'une raboteuse et pénible à tenir, l'autre parsemée de fleurs : d'un côté il trouvera les grands modèles; de l'autre la foule des beaux esprits : par l'une il n'arrivera au succès qu'après de longs travaux; par l'autre, il obtiendra sur-le-champ cette vaine fumée de gloire qui naît et meurt en un jour. Le but de l'auteur se montre à découvert : la célébrité durable, dans la carrière de l'éloquence, veut être conquise par de longues études; l'on ne peut y parvenir qu'en marchant sur les traces des grands écrivains..... Les peintures agréables abondent, les contrastes et les traits piquants jetés avec profusion attachent et récréent l'esprit. Rien

---

Bibliothèque royale, en a tiré diverses leçons qui manquent dans l'édition de Bekker. (Cf. p. 578.)

de plus gracieux que le tableau de l'éloquence antique et sévère, opposé à la rhétorique moderne, inondée de parfums et couronnée de roses; rien de plus mordant que le portrait du rhéteur : pour lui l'essentiel n'est pas le travail ou l'étude; il lui faut avant tout de riches vêtements et des prôneurs dévoués; pour tout fonds d'éloquence, il lui suffit d'avoir à sa disposition quelques mots attiques, des expressions nouvelles ou étranges, quelques autres tombées en désuétude. Avec ce bagage, il pourra parler au hasard : si le barbarisme ou le solécisme lui échappent, qu'il fasse preuve d'impudence, qu'il invoque même l'autorité d'écrivains qui n'ont jamais existé. Le méditation doit lui être inconnue : n'aura-t-il pas toujours la ressource des digressions; et doit-on rester court, quand on peut à tout propos faire intervenir Marathon, Salamine, Artémisium et Platée, Cynégire, Léonidas et Xerxès? Ces grands noms frappent la foule, surtout si l'orateur les soutient d'un débit agité. Lorsqu'il se bat les flancs et que la sueur baigne son front, n'est-ce pas en effet le dieu de l'éloquence qui le jette dans le délire et le tourmente de toutes ses fureurs?

L'ironie est sanglante : en prenant le contre-pied de la lettre, le jeune orateur en tirera d'excellents conseils, pour résister aux entraînements du mauvais goût.

Après avoir tracé une méthode, pour renverser toute philosophie positive, l'apôtre du scepticisme,

Sextus Empiricus, entreprit d'anéantir les autres sciences. La grammaire, qui embrasse les connaissances historiques, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique, l'astrologie et la musique sont tour à tour l'objet de ses attaques : je me borne à ce qu'il dit *de la rhétorique* (1).

Il commence par rappeler les définitions qu'en ont données les philosophes : Platon, Xénocrate, les stoïciens et Aristote; il les examine et les réfute en concluant : 1° que la rhétorique n'est point un art; 2° qu'il n'est pas possible de la soumettre à une constitution fixe, à raison des matières qui en sont l'objet; 3° qu'il ne lui appartient pas même de nous apprendre à parler avec clarté; 4° enfin qu'on peut lui contester les trois genres que l'antiquité lui assigna pour domaine.

Là se retrouvent les qualités qui caractérisent l'auteur : une érudition variée, une profonde connaissance de la matière, un esprit lumineux et méthodique, un style simple et précis; mais cet écrit, comme tous ceux de Sextus, paraît être un jeu. Ses attaques contre la rhétorique peuvent se résumer dans ce qu'en avaient dit les académiciens dont il invoque le témoignage. L'auteur avait oublié sans doute avec quelle force de raison l'Orateur romain, en s'élevant contre les abus du talent de la parole, fait ressortir les avantages qu'il procure, quand la sagesse lui sert d'appui : « J'ai souvent exa-

(1) Adv. Math., lib. II.

« miné, dans de longues méditations, dit-il, si « l'étude approfondie de l'éloquence a été plus avan- « tageuse que nuisible à l'homme et à la société. En « effet, si je considère les maux qui ont déchiré notre « patrie; si je me rappelle les catastrophes qui ont « bouleversé autrefois les cités les plus florissantes, « partout je vois la plus grande partie de ces mal- « heurs causée par des hommes éloquents. Mais lors- « que je veux, avec le secours de l'histoire, remonter « à des époques plus reculées, je vois la sagesse, et « plus encore l'éloquence, fonder des villes, éteindre « les guerres, établir des alliances durables et serrer « les nœuds d'une sainte amitié. Ainsi, après un mûr « examen, la raison elle-même me porte à croire que « la sagesse sans l'éloquence est peu utile aux états; « mais que l'éloquence, sans la sagesse, n'est souvent « que trop funeste, et ne peut jamais être utile, etc. (1) » De même, s'il y a une rhétorique vicieuse et basse que l'on ne saurait trop repousser, il en est une autre respectée par tous les bons esprits et dont le philosophe de Stagire, malgré ses visibles préventions contre les artifices oratoires, proclama l'utilité (2).

---

(1) Cic., de Inv., liv. I, au commenc. Trad. de M. Liez, proviseur du collége royal de Henri IV; t. II, dans l'éd. de M. Le Clerc.

(2) Aristot., Rhet. I, ch. I, p. 11 de ma traduction.

§ III. DE SÉVÈRE A CONSTANTIN (193-323).

Rhéteurs : Longin, Apsines, Minucien, Aphthonius et Théon d'Alexandrie, etc.

Les lettres avaient trouvé dans Marc-Aurèle un protecteur éclairé. Tout change à sa mort : Commode ne pense qu'à satisfaire ses vils penchants : Pertinax aimait les lettres; il eût pu leur prêter son appui, mais il meurt sous les coups des prétoriens. Le trône est occupé par Sévère, qui protége l'école d'Alexandrie : il périt, à son tour, et l'empire tombe au pouvoir de Caracalla. Avec lui, règne le muet despotisme : le Musée se ferme, les péripatéticiens sont dépouillés; et la jeunesse qui fréquentait les écoles est massacrée par l'ordre de ce monstre (1).

Sous Héliogabale, point de place pour les lettres, au milieu des désordres politiques : ils s'apaisent, pendant que les rênes de l'état sont entre les mains fermes d'Alexandre Sévère, qui jette un regard bienveillant sur les écoles de la Grèce et de l'Égypte. Après lui paraissent rapidement sur la scène cinquante Césars, tour à tour proclamés et immolés par les soldats. Les barbares fondent sur l'empire; Valérien

(1) Herodien, IV, 8; Dion. Cass. LXXVII, 8 et 23.

meurt après trois ans de captivité : sous son fils, partout des calamités : les cruautés et les débauches de Gallien soulèvent l'indignation publique; il est assassiné par Macrin et Claude qui lui décernent l'apothéose. Claude règne avec gloire et bat les Goths sur les bords du Danube. Bientôt le vainqueur de Sirmium meurt, et l'empire passe dans les mains d'Aurélien, célèbre pas ses victoires; mais flétri par la mort de Longin : après avoir ramené tout l'empire sous sa domination, il périt assassiné. Les soldats et le sénat se disputent le droit d'élire un empereur : Tacite, proclamé par le sénat, porte sur le trône ses pacifiques vertus, qui ne peuvent le mettre à l'abri des assassins; Probus lui succède et se montre digne de l'empire : il perd néanmoins la vie au milieu des séditions. Carus et ses deux fils prennent le sceptre, pour l'arroser de leur sang et céder la place à Dioclétien. Parvenu du rang de soldat au pouvoir suprême, il ne tarde pas à le déserter pour sa retraite de Salone. L'empire se partage, et le sang ne cesse de couler qu'après la bataille de Chrysopolis, qui rend Constantin seul maître du trône.

Les lettres partagent les destinées de l'empire : après les Antonins, la sophistique n'est plus qu'un métier abject; la langue s'altère par les communications avec l'étranger, et les amis de l'atticisme sont obligés d'aller l'étudier dans les contrées les moins fréquentées de l'Attique.

Cependant les travaux philosophiques sont toujours en vigueur.

tout (1) à nous apprendre par quelles voies l'imitation s'élève jusqu'aux grands modèles.

2° Ce qui a rapport au style figuré. Les figures contribuent à la pompe et à la force du style, quand l'écrivain sait respecter les limites fixées par la nature, et ne pas confondre les images que la prose peut admettre avec celles qui trouvent place dans la poésie (2). L'apostrophe (3), l'interrogation et ses effets (4), la suppression et l'agglomération des conjonctions, les hyperbates (5), les changements de cas (6), de temps (7), de personnes (8); les transitions brusques et imprévues (9), la périphrase (10), l'hyperbole et le diasyrme (11) sont présentés comme autant de moyens de répandre la vie et le mouvement dans le discours, pourvu qu'un goût éclairé évite les écueils semés autour de ces artifices du style (12). Le choix des mots et le style métaphorique donnent lieu à quelques réflexions (13); enfin, la bassesse de l'expression est signalée comme le vice le plus opposé au sublime (14).

3° Ce qui concerne l'arrangement des mots (15), les pieds contraires au sublime, et les périodes qui ne doivent être ni trop coupées, parce qu'elles arrêteraient l'esprit, ni trop longues, parce qu'elles seraient mortes et languissantes (16).

---

(1) § 14. — (2) § 15. — (3) § 16. — (4) § 18. — (5) § 19-21.
(6) § 22. — (7) § 24. — (8) § 25. — (9) § 26. — (10) § 27.
(11) § 28. — (12) § 38. — (13) § 29. — (14) § 30-32.
(15) § 43. — (16) § 39-40.

4° Le quatrième point renferme 1° deux questions importantes : *Doit-on préférer le médiocre parfait au sublime qui a quelques défauts* (1)? — *A quelles causes* (2) *faut-il attribuer la décadence des esprits?* — 2° divers parallèles entre Cicéron et Démosthène (3), Démosthène et Hypéride (4), Platon et Lysias (5), et des réflexions sur l'excellence de l'esprit humain.

Il me reste à mentionner les considérations relatives 1° aux moyens de rendre les figures plus puissantes, en les cachant sous les mouvements sublimes ou pathétiques (6); 2° à l'indulgence qu'il faut avoir pour les défauts mêlés au sublime (7).

Ces deux paragraphes accusent, plus que tout le reste, l'absence de méthode (8).

Après avoir cité l'apostrophe et le mouvement sublime de Démosthène, évoquant et rassemblant autour de lui les ombres des guerriers morts à Marathon, à Salamine et à Platée, l'Auteur interrompt ses observations sur les figures, pour une digression fort belle, mais qui ne semble pas devoir trouver sa place après l'apostrophe, plutôt qu'après une autre figure.

---

(1) § 33.
(2) § 44.
(3) § 12.
(4) § 34. — (5) § 35.
(6) § 17. — (7) § 36.
(8) Elle est reprochée à Longin, dans l'analyse précitée § 5, 8 et 12.

Je vois mieux pourquoi, après un jugement sur Platon et Lysias, il cherche à montrer que les fautes dans le sublime peuvent être excusées : ces réflexions sont naturelles, à la suite d'un parallèle entre le génie de l'un et le talent de l'autre. Cependant, elles me paraissent une conséquence immédiate de la question traitée un peu plus haut (1) : quant au retour sur les figures (2), rien ne le justifie.

A part ces légers défauts, tout, chez le Critique, prend sa source dans un goût épuré par l'étude des meilleurs écrivains : c'est un esprit accoutumé à un commerce intime avec Platon et Démosthène ; la philosophie lui dévoile les fondements de l'art, et il en développe les principes dans un style digne de ses modèles.

On l'a dit : il est souvent sublime en parlant du sublime ; chez lui, la diction et les images sont au niveau des objets qui l'occupent. Écoutons-le : ici c'est le sublime qui ravit, transporte et donne au discours une vigueur invincible ; vient-il à éclater à propos, il renverse tout comme la foudre (3) : là, l'image qui représente la Discorde, peint tout à la fois la grandeur de la déesse et le génie d'Homère qu'il nous montre plus loin, étalant à nos yeux la terre ouverte jusqu'à son centre, l'enfer prêt à paraître, et la machine du monde sur le point de crouler, etc. (4).

---

(1) § 33.
(2) § 38.
(3) § 1. — (4) § 9.

Veut-il décrire les effets de l'imitation : « Les « grandes beautés des anciens, dit-il, sont comme au- « tant de sources sacrées, d'où s'élèvent des vapeurs « heureuses qui se répandent dans l'âme de leurs imita- « teurs et animent les esprits les moins échauffés (1). » Plus loin, après avoir conseillé à l'écrivain de se demander, quand il compose, ce qu'auraient dit, à sa place, Homère, Platon ou Thucydide, il ajoute : « Ces grands hommes se présentant à notre ima- « gination, nous servent comme de flambeaux : ils « élèvent notre âme aussi haut que l'idée que nous « avons conçue de leur génie (2). » Ailleurs, il peint ainsi l'excellence de l'esprit humain : « La nature « n'a point regardé l'homme comme un animal de « basse et vile condition : en nous donnant la vie, elle « nous a introduits dans le monde comme dans une « assemblée, pour être spectateurs de tout ce qui s'y « passe, semblables à ces athlètes qui ne doivent respi- « rer que la gloire. Elle a engendré dans nos âmes une « passion insatiable pour tout ce qui paraît grand et « divin. Aussi le monde entier ne peut-il suffire à la « vaste étendue de l'esprit de l'homme : nos pensées fran- « chissent souvent les bornes qui environnent et ter- « minent toutes choses (3). » Son style n'a pas moins de vigueur, ni sa pensée moins d'élévation, quand il décrit l'avilissement des âmes, dégradées par la soif

(1) § 13.
(2) § 14.
(3) § 35.

de l'or : « La profusion et les autres mauvaises habitudes « suivent de près les richesses excessives : elles mar- « chent, pour ainsi dire, sur leurs pas, et, par « leur moyen, s'ouvrent les portes des villes et des « maisons. Elles y entrent et s'y établissent ; mais « à peine y ont-elles séjourné, qu'elles y font leur « nid, suivant la pensée des sages, et travaillent « à se multiplier : elles engendrent le faste et la « mollesse, qui ne sont point des enfants bâtards, « mais leurs vraies et légitimes productions ; et si « nous laissons croître en nous ces dignes enfants des « richesses, ils y auront bientôt fait éclore l'insolence, « le déréglement, l'effronterie, et tous ces autres im- « pitoyables tyrans de l'âme (1). »

Après l'Auteur du *Traité du sublime*, la rhétorique fut cultivée par des mains plus ou moins habiles ; mais elle descendit de la sphère où son génie l'avait élevée. Plus nous avancerons dans la succession des

---

(1) § 44.

Weiske, dans ses prolégomènes (p. LIII-LXVI), donne la recension de toutes les éditions du *Traité du Sublime*, antérieures à la sienne. Schoell (Hist. de la litt. grecq. liv. V, ch. LVIII) indique les ressources que Weiske eut à sa disposition, mais dont il ne put assez tôt profiter : « Il est à regretter, dit-il, « qu'une partie de ces matériaux ne soit parvenue au nouvel édi- « teur que lorsque son texte était déja imprimé ; ce qui l'a forcé à « renvoyer plusieurs corrections dans les notes ou suppléments. « Il en est résulté que le texte de cette édition n'est pas, il s'en « faut, aussi corrigé qu'on avait droit de l'espérer. Aussi Longin « attend encore un éditeur critique qui y mette la dernière main. » Puisse-t-il ne pas se faire long-temps attendre !

siècles, et plus nous la verrons enlacée d'entraves, rendues toujours plus gênantes par l'esprit minutieux des scoliastes et la routine des abréviateurs.

Basilicus de Nicomédie écrivit sur diverses parties de l'art oratoire; ses ouvrages sont perdus (1). Il est surtout connu pour avoir été le maître d'Apsines : je quitte le maître pour parler du disciple.

Apsines de Gadaris fut le contemporain de Maximin et l'ami de Philostrate l'aîné (2). Nous avons de lui, 1° une *Rhétorique* ou *traité sur les exordes* et *sur les preuves;* 2° un traité *sur les propositions figurées* (3).

Le temps les a fort maltraités : un critique d'une grande érudition (4) en a fait ressortir avec sagacité les lacunes et les interpolations. On n'a pas oublié l'enthousiasme de Ruhnken, quand il crut avoir trouvé dans ce rhéteur des fragments de Longin. La réalité de cette découverte n'a pas été constatée; mais on ne peut nier que les écrits d'Apsines ne contiennent des passages sortis de différentes mains : il est à désirer qu'une nouvelle collation

---

(1) Suidas, in Βασιλικ. nous en a conservé les titres : « ἔγραψε περὶ τῶν διὰ τῶν λέξεων σχημάτων· περὶ ῥητορικῆς παρασκευῆς ἤτοι περὶ ἀσκήσεως· περὶ μεταποιήσεως, καὶ ἄλλα τινά. Cf. Eudoc. p. 93.

(2) Philost. Vit. Soph. II, p. 33; Suidas in Ἀψίνης, Eudoc. p. 67.

(3) Le premier τέχνη ῥητορικὴ περὶ τῶν προοιμίων καὶ πίστεων est dans les Alde, p. 682-726; le second περὶ τῶν ἐσχηματισμένων προβλημάτων, ibid. p. 727-730, est le développement de la question traitée par Hermogène (Inv. IV, ch. 13.)

(4) Spengel, Συναγ. τεχν. p. 110-112.

des manuscrits nous les rende exempts de tout mélange (1).

Le traité des *exordes* et des *preuves* est un résumé des principaux moyens sur lesquels l'orateur doit s'appuyer dans une cause civile (2).

Minucien d'Athènes, fils de Nicagoras, vivait du temps de Gallien. Son traité sur *les Arguments* est regardé comme un fragment d'un ouvrage plus étendu : si nous devons en croire Suidas (3), Minucien avait composé, entre autres écrits, une rhétorique et des *progymnasmata*.

L'époque de ce rhéteur a donné lieu à des dissentiments (4) : les prolégomènes, cités par Spengel (5), semblent favorables à l'opinion de ceux qui le placent avant Hermogène : peut-être le traité dont ils font mention est-il d'un autre Minucien (6),

---

(1) C'est le vœu de Spengel (ubi sup. not. 49) : il prouve d'une manière péremptoire que tout n'est pas du même auteur dans l'ouvrage donné par les Alde sous le nom d'Apsines : M. Walz doit le publier prochainement.

(2) On en trouve les titres dans Ernesti (Lex. Rhet. græc. præfat. p. xx.)

(3) Ἔγραψε τέχνην ῥητορικήν. Suidas, in Μινουκ., et ailleurs, in Μεν. προγυμνάσματα καὶ λόγους διαφόρους.

(4) Cf. Fab. B. Græc. VI, p. 107-108.

(5) Συναγ. τεχν. p. 226 : « πρῶτος δὲ Μινουκιανὸς ἐξέθετο περὶ τῶν ιγ' στάσεων· ἔπειτα γενόμενος ὁ Ἑρμογένης τούτου, κ. τ. λ.

(6) Cf. Westermann (ubi sup.), p. 233.

Le traité de Minucien sur *les Arguments* a été d'abord publié dans la collection des Alde, p. 731-734, et puis à Upsal, en 1790, par Normann, à la suite d'Alexandre, fils de Numénius, et de Phœbammon.

plus ancien et auquel appartiennent aussi les ouvrages attribués par Suidas à l'auteur *des Arguments*.

Aphthonius et Théon d'Alexandrie sont, après Longin, les rhéteurs les plus importants de cette époque. Il est difficile de décider quel fut le plus ancien : l'incertitude, à ce sujet, vient surtout de ce que plusieurs auteurs ont porté le nom d'Aphthonius et de Théon (1).

Quelques signes intrinsèques des écrits de Théon permettent néanmoins de croire qu'il vécut avant Aphthonius (2). Théon fut *le premier* qui joignit à la définition de chaque exercice, l'indication de l'emploi qu'on doit en faire; or, la même marche est suivie par Aphthonius, d'où l'on peut conclure qu'il fut postérieur. Un second indice de l'antériorité de Théon, c'est que chez lui la *confirmation* et la *réfutation* sont réunies : il en est de même du *blâme* et de la *louange;* et nous savons qu'Aphthonius fut le premier qui les sépara.

Je n'insiste pas davantage sur ce point, et je me hâte de rendre compte de leurs travaux.

Aphthonius, sophiste d'Antioche, jouit d'une grande vogue pendant plusieurs siècles, même chez les modernes : en Allemagne, ses écrits régnèrent long-temps dans les écoles.

A l'imitation d'Hermogène, il écrivit sur les *exercices oratoires* ou *progymnasmata :* il n'en ajouta

(1) Cf. Suidas et M. Walz, tom. I, p. 56 et suiv.
(2) Cf. Scheffer : notes sur Théon en tête de son édition.

pas deux à son modèle, comme on l'a dit; seulement, de *deux* il en fit *quatre*, et les *progymnasmata* furent portés au nombre de *quatorze* (1). Il commence par la définition de chaque exercice et donne un exemple : c'est un récit sur la *rose* (2), une pensée d'Isocrate (3), une maxime de Théognis (4), la fable de Daphné (5), une déclamation contre *le tyran* (6), un éloge de Thucydide et un éloge de la sagesse (7), une censure de Philippe (8), un parallèle d'Achille et d'Hector (9), Niobé à la vue de ses enfants (10), la description de la citadelle d'Alexandrie (11), l'examen de cette question : *Doit-on se marier* (12), enfin une critique de la loi qui ordonne de tuer l'adultère surpris en flagrant délit (13).

---

(1) La *fable*, le *conte*, la *chrie*, la *sentence*, la *réfutation*, la *confirmation*, le *lieu commun*, la *louange*, le *blâme*, la *comparaison*, l'*éthopée*, la *description*, la *thèse* ou *délibération*, la *législation*.

(2) Exemple du *conte*.

(3) Τῆς παιδείας τὴν ῥίζαν πικράν· γλυκεῖς δὲ τοὺς καρπούς. Exemple de la *chrie*.

(4) Pour exemple de la *sentence* ou pensée à développer :

Χρὴ πενίην φεύγοντα καὶ ἐς μεγαλήτεα πόντον
Ῥίπτειν, καὶ πετρῶν, Κύρνε, κατ' ἠλιβάτων.

(5) Il en démontre d'abord l'*invraisemblance*, exemple de la *réfutation*; et puis la *vraisemblance*, exemple de la *confirmation*.

(6) Exemple du *lieu commun*.

(7) Exemple de la *louange*.

(8) Exemple du *blâme*.

(9) Exemple de la *comparaison*.

(10) Exemple de l'*éthopée*.

(11) Exemple de la *description*.

(12) Exemple de la *délibération*.

(13) Exemple de la *législation*.

L'esprit scolastique explique le succès prodigieux d'Aphthonius pendant le XVIe siècle et le suivant. Aussi son livre devint-il l'objet des travaux de savants distingués (1) : le XVIIIe siècle le laissa dans un oubli plus injuste que sa trop grande célébrité.

---

(1) Les *progymnasmata* d'Aphthonius furent publiés successivement par les Alde, dans les rhéteurs grecs; avec Hermogène, à Florence, par *Phil. Giunta*, 1515; à Rome, par *Aug. Barbatus*, 1520; à Leipzig, par *Joach. Camerarius*, 1567; à Genève, avec Hermogène et Longin, par *Franc. Portus*, 1569; à Leipzig, par Harbart, 1591; par *François Escobar*, en 1597; à Leide, par *Dan. Heinsius*, en 1626 et 1676; à Upsal, par J. Scheffer, en 1670 et 1680.

M. Walz les donne, Rh. gr. tom. I, 121-136.

Montfaucon (Bibl. Coislin, p. 590) a inséré une introduction à ces *progymnasmata*.

L'auteur rappelle la division des prolégomènes sur la rhétorique *en dix chefs principaux* : il l'adopte et examine chaque chef en particulier, dans l'ordre suivant :

1° La rhétorique vient des dieux et elle exista parmi les dieux.

2° La rhétorique exista également parmi les héros.

3° De quelle manière la rhétorique naquit-elle parmi les hommes? Elle prit naissance en Sicile; Corax et Tisias furent les premiers qui la cultivèrent.

4° La rhétorique, portée à Athènes par Gorgias de Léontini, devint bientôt florissante.

5° Définition de la rhétorique, son but, son effet; définitions données par Aristote, Théodecte et Denys d'Halicarnasse.

6° Genres de la rhétorique : le délibératif, le judiciaire et le démonstratif ou *panégyrique*..

7° Différentes espèces de la rhétorique : la rhétorique *philosophique;* la rhétorique *politique;* la rhétorique *de la dialectique;* la rhétorique *sycophantique*, celle qui fut cultivée par Aristogiton; la rhétorique *démagogique* (κολακευτική), celle qui fut cultivée par Démade et Aristodème.

8° Des différentes espèces *du débit oratoire*.

Théon d'Alexandrie enseigne la même doctrine qu'Aphthonius; mais il est plus élégant.

Après quelques développements sur l'utilité des *progymnasmata*, il expose son plan : à part une différence peu importante dans l'ordre des chapitres, c'est comme dans Aphthonius la *chrie*, la *fable*, le *conte*, le *lieu commun*, la *prosopopée*, une des espèces de l'éthopée, l'*éloge*, la *réfutation*, les *fables ésopéennes* et les récits historiques ou mythologiques, la *délibération*, la *législation*.

Outre les *progymnasmata* (1), il avait composé des *Mémoires sur Xénophon et Isocrate*; des *Dissertations sur Démosthène*, des *Questions sur la composition du discours* (2) et plusieurs autres traités (3) : le temps nous en a privés.

On lui attribue aussi des *formulaires de lettres*,

9° Des différentes formes de gouvernement. La fin manque, ainsi que la dernière section.

(1) Les *progymnasmata* de Théon furent imprimés pour la première fois à Rome en 1520; puis à Bâle, par *Joach. Camerarius*, en 1541; à Leide, par Dan. Heinsius, en 1626; à Upsal, par J. Scheffer, en 1670-1680.

Ils sont dans M. Walz, Rh. gr. tom. I, 145-257. M. Finckh vient de les publier de nouveau à Stuttgard, 1834, in-8° : son édition renferme un extrait des notes de Camerarius, de Scheffer et de M. Walz, avec les remarques inédites de Henr. Lederlin, et des index fort commodes. Suivant lui, le chap. de la *confirmation* et *de la réfutation* faisait primitivement partie du chapitre sur *le conte* (præfat. p. XVII). Je place Théon après Aphthonius pour me conformer à l'usage.

(2) Les deux écrits sont intitulés ῥητορικαὶ ὑποθέσεις et ζητήματα.

(3) Suidas, in voc. Θέων, et Eudocie, p. 231.

mis par certains critiques au nombre des ouvrages de Libanius ou de Proclus.

Hermogène, Aphthonius et Théon d'Alexandrie sont les fondateurs de la doctrine des *progymnasmata*. Il m'a paru utile de placer dans une note les définitions qui la résument (1).

A cette époque appartiennent d'autres rhéteurs :

---

(1) I. La *Fable* : ἔστι δὲ μῦθος λόγος ψευδὴς εἰκονίζων ἀλήθειαν. Hermog. I; Théon, p. 21; Aphthon., p. 59, ed. Walz.

II. Le *Conte* : διήγημά ἐστιν ἐκθεσις πράγματος γεγονότος ἢ ὡς γεγονότος. Hermog. II; Théon, p. 30; Aphthon. p. 60.

III. La *Chrie* : χρεία ἐστὶν ἀπομνημόνευμα σύντομον εὐστόχως ἐπί τι πρόσωπον ἀναφερόμενον· χρειώδης δὲ οὖσα, προσαγορεύεται χρεία. Hermog. III; Théon, p. 50; Aphthon. p. 62. On distingue dans la chrie huit parties : l'*exorde*, en l'honneur de l'auteur de la sentence ou de l'action, l'*exposition*, l'*approbation* appuyée de raisons, les *raisons contraires*, la *comparaison*, l'*exemple*, l'*opinion* des anciens, l'*épilogue*. On divise les chries en *logicales*, ayant pour sujet la pensée d'un homme célèbre; *pratiques*, où il est question d'une action, et *mixtes*, qui réunissent les deux autres.

IV. La *Sentence* : γνώμη ἐστὶ λόγος ἐν ἀποφάνσεσι κεφαλαιώδης ἐπί τι προτρέπων ἢ ἀποτρέπων. Hermog. IV; Aphthon. p. 67.

V. La *Réfutation* : ἀνασκευή ἐστιν ἀποτροπὴ προκειμένου τινὸς πράγματος. Hermog. V; Théon, p. 64; Aphthon. p. 72.

VI. La *Confirmation* : κατασκευή ἐστι προκειμένου τινὸς βεβαίωσις πράγματος. Hermog. V; Théon, ib.; Aphthon. p. 77.

VII. Le *Lieu commun* : κοινός ἐστι τόπος λόγος αὐξητικὸς τῶν προσόντων τινὶ καλῶν ἢ κακῶν. Hermog. VI; Théon, p. 70; Aphthon. p. 80.

VIII. La *Louange* : ἐγκώμιόν ἐστι λόγος ἐκθετικὸς τῶν προσόντων τινὶ καλῶν. Hermog. VII; Théon, 75; Aphthon. p. 86.

IX. Le *Blâme* : ψόγος ἐστὶ λόγος ἐκθετικὸς τῶν προσόντων τινὶ κακῶν. Hermog. et Théon, ibid.; Aphthon. p. 93.

X. La *Comparaison* : σύγκρισίς ἐστι λόγος ἀντεξεταστικὸς ἐκ παραθέσεων συνάγων τῷ παραβαλλομένῳ τὸ μεῖζον ἢ τὸ ἴσον. Hermog. VIII; Théon, p. 80; Aphthon. p. 97.

Maïor (1), Callinicus de Pétra (2), et Caïanus (3). Le commentateur d'Aristote, Alexandre d'Aphrodisie, écrivit aussi sur la rhétorique (4).

XI. L'*Éthopée* : ἠθοποιΐα ἐστὶ μίμησις ἤθους ὑποκειμένου προσώπου· διαφοραὶ δὲ αὐτῆς εἰσι τρεῖς· εἰδωλοποιΐα, προσωποποιΐα, ἠθοποιΐα. Hermog. IX; Théon, p. 84. Aphthonius, p. 101, définit chacune de ces espèces : ἠθοποιΐα μὲν ἡ γνώριμον ἔχουσα πρόσωπον, πλαττομένη δὲ μόνον τὸ ἦθος... Εἰδωλοποιΐα δὲ, ἡ πρόσωπον μὲν ἔχουσα γνώριμον, τεθνεὸς δὲ, καὶ τοῦ λέγειν παυσάμενον... Προσωποποιΐα δὲ, ὅταν ἅπαντα πλάττηται, καὶ ἦθος καὶ πρόσωπον.

XII La *Description* : ἔκφρασίς ἐστι λόγος περιηγηματικὸς ὑπ' ὄψιν ἄγων ἐναργῶς τὸ δηλούμενον. Hermog. X; Théon, p. 88; Aphthon. p. 103.

XIII. La *Thèse* : θέσις ἐστιν ἐπίσκεψις λογικὴ θεωρουμένου τινὸς πράγματος. Hermog. XI; Théon, p. 91; Aphthon. p. 108.

XIV. La *Législation* : εἰσφορὰ νόμου ἐστὶν διπλῆ γυμνασία, συνηγορία καὶ κατηγορία νόμου τεθέντος. Hermog. XII; Théon, p. 103; Aphthon, p. 114.

(1) Suidas, in voc. Μαΐωρ· ἔγραψε περὶ στάσεων βιβ. ιγ'· Cf. shcol. ad Hermog. p. 130, et Eudoc. p. 300.

(2) Le même, in voc. Καλλίνικος· ἔγραψε πρὸς Λεῦπον περὶ κακοζηλίας ῥητορικῆς ..... καὶ ἄλλα τινὰ ἐγκώμια καὶ λόγους. Cf. Eudoc. p. 268.

(3) Le même, in voc. Γαϊανός· ἔγραψε περὶ συντάξεως βιβλία ε'· τέχνην ῥητορικήν· μελέτας. Cf. Eudoc. p. 100.

(4) Cf. Harles. ad Fabric. B. Græc. V, p. 666.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

ÉTAT DE LA RHÉTORIQUE DEPUIS CONSTANTIN JUSQU'A LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS (AN 323-1453).

§ Ier. DEPUIS CONSTANTIN JUSQU'A LA MORT DE THÉODOSE (AN 323-395).

Rhéteurs : Libanius, Maxime de Byzance, Epiphanius de Syrie, Rufus, Tiberius, Ménandre de Laodicée.

Le siége de l'empire est transporté à Constantinople et le christianisme se place sur le trône. Tout est changé : nouvelle capitale, politique nouvelle, nouvelle religion.

A la mort de Constantin, ses neveux périssent massacrés par les soldats; ses trois fils ajoutent leurs dépouilles à la part qu'ils avaient eux-mêmes reçue : une guerre impie éclate, enfin la bataille de Marse débarrasse Constantius de ses rivaux; mais tandis que,

le fer et le feu dans les mains, des Francs, des Allemands, des Quades et des Sarmates ruinent ses frontières; occupé de disputes théologiques, il fomente le trouble et la discorde au sein de ses états.

Julien est créé césar, et sa conduite dans la Gaule lui attire partout l'amour et le respect : pressé d'accepter le diadème, il marche contre Constantius, qui meurt et lui laisse le sceptre. Jaloux de venger sur Sapor les outrages faits à la majesté de l'empire, il s'avance jusque sur les bords du Tigre et finit ses jours en héros.

Jovien lui succède : un traité honteux est conclu avec Sapor, et les barbares recommencent leurs incursions. A peine l'empire a-t-il été partagé entre Valentinien II et Valens (364) que les Huns, les Ostrogoths et les Visigoths surgissent de tous côtés.

Théodose monte sur le trône (379) et fait la paix avec les Visigoths. Bientôt, Thessalonique est le théâtre d'une sédition qui entraîne le massacre de ses habitants : l'empereur, condamné à une pénitence publique, meurt au bout de cinq ans, après avoir divisé ses états entre Arcadius et Honorius.

Tout ne présage que ruines et malheurs.

Le christianisme, désolé par les hérésies, trouve dans Julien un ennemi qui ne néglige rien pour l'éteindre : afin de mieux en assurer la ruine, il interdit à ses partisans toutes les sciences; tandis qu'il ouvre son palais aux sophistes beaux-esprits, qui forment la *chaîne d'or* du Néo-Platonisme.

La philosophie péripatéticienne rencontre un noble

interprète dans Thémiste : sous sa bannière se rangent tous ceux qui ne professaient point les doctrines des Néo-Platoniciens ; elle fut même suivie par les chrétiens instruits.

L'éloquence semble aussi renaître sous sa plume brillante : à ses côtés paraît Libanius, célèbre par ses talents, et bien plus encore, pour avoir été le maître de saint Basile et de saint Chrysostome. Avec eux, une ère nouvelle s'ouvre pour l'éloquence. « Sans doute, ils « appartiennent plus spécialement à l'église qui les a « consacrés à la vénération publique ; mais les lettres « les réclament à leur tour et s'applaudissent d'avoir « été pour quelque chose dans le bien qu'ils ont fait « à l'humanité, et d'être encore, aux yeux du monde, « une partie de leur gloire. Elles aiment à se couvrir « de l'éclat qu'ils ont répandu sur leur siècle, et se « croiront toujours en droit de dire qu'avant d'être « des martyrs, ils ont été des orateurs » (1).

La poésie, à part quelques épigrammatistes, n'est cultivée que par de faméliques versificateurs : les destinées de l'histoire ne sont pas plus heureuses.

La grammaire, bornée à la théorie de Denys de Thrace, devient dans l'Octogone ou Tétradisium de Constantinople (2) une *science fermée*, qui condamne les esprits à l'immobilité et rend tout progrès impossible.

---

(1) La Harpe, Cours de Littérat., IIe partie, Introduction.

(2) Cf. George Codinus, de Orig. Constantinop. p. 42, éd. de Paris.

L'art oratoire ne produit aucun monument remarquable : les rhéteurs les plus connus sont Libanius, Maxime de Byzance, Epiphanius de Syrie, Rufus, Tiberius et Ménandre de Laodicée.

Libanius, originaire de Nicomédie, professa l'éloquence à Constantinople : ses succès éveillèrent l'envie. Forcé de s'en éloigner, pour se rendre tour à tour à Nicée et dans sa ville natale, il ne reparut dans la capitale de l'empire que pour la quitter encore et se retirer enfin à Antioche, où il passa le reste de ses jours.

Ses *progymnasmata* (1) renferment des fables, des contes, des chries, des sentences, des réfutations, des confirmations, des lieux communs, des éloges, des blâmes (2), des comparaisons, des éthopées, des descriptions, des délibérations (3).

Plusieurs de ces exercices ne sont pas de lui, mais de Nicolas le sophiste.

Leur classification confuse (4) laisse présumer qu'ils

---

(1) Joach. Camérarius les publia en grande partie avec ceux de Théon, comme l'ouvrage de ce dernier, en 1642, in-8°, à Bâle.

(2) Traduction littérale de ψόγοι. Peut-être cette expression ne paraîtra-t-elle pas sanctionnée par l'usage : j'ai cru devoir l'employer pour éviter une circonlocution.

(3) Cf. Westermann, ubi sup. Beilage XV, § 3, p. 388-340.

(4) Reiske lui-même les donne sans ordre. Ce sont : 3 *fables*, 3 *contes*, 1 *réfutation*, 1 *confirmation*, 5 *comparaisons*, 23 *éthopées*, 8 *éloges*, 8 *blâmes*, 7 *descriptions*, sous le simple titre d'ἐκφράσεις, avec l'indication du sujet (tom. IV, p. 1046-1058), 1 *délibération*, 19 nouvelles *descriptions* (ib. p. 1064-1096) : chacune porte avec

ont été compilés au hasard; et le soupçon se change en certitude, quand on compare les deux rhéteurs. L'identité parfaite de plusieurs morceaux (1) pourrait faire supposer qu'on les a pris à Libanius pour les donner à Nicolas, ou bien à Nicolas pour en gratifier Libanius; mais tout s'explique par les manuscrits, et les heureuses investigations de M. de Léopardi (2) ne

---

l'indication du sujet la suscription Λιβανίου τοῦ σοφιστοῦ ἔκφρασις, ou Λιβανίου ἔκφρασις, de la p. 1064 à la p. 1078; mais de cette page jusqu'à la 1096e, le nom de Libanius ne figure qu'une fois sur le titre (Ἔκφρασις Ἡρακλέους καὶ Αἴαντος); 2 *éthopées*, un grand nombre de contes (p. 1099-1111), 6 nouvelles *éthopées* (p. 1111-1121), 2 *chries* (p. 1122-1127), 1 *réfutation*, 1 *confirmation*, 2 *délibérations*, et 1 *accusation*.

(1) Les voici; *Descriptions*: Polyxène égorgée par Néoptolème; Prométhée; Médée; la Chimère; Pallas; Ajax; le Paon; le Hasard; Hercule emportant le sanglier d'Érymanthe; Alexandre; Étéocle et Polynice (cf. Nicolas le sophiste, dans M. Walz, Rh. gr. tom. I, p. 394-414, et Libanius, ed. Reisk. tom. IV, 1064 sqq.); la délibération sur ces questions : *Faut-il fortifier une ville? — Faut-il naviguer?* l'accusation contre la loi *prescrivant le mariage d'un frère avec la femme de son frère.*

(2) Elles se trouvent (p. 3 et 4) dans une brochure fort intéressante, publiée par M. L. de Sinner : *Excerpta ex Schediis criticis Jacobi Leopardii, comitis*, Bonnæ, 1834.

M. de Leopardi rend compte d'un manuscrit du XVIe siècle (cod. Bibl. Barberinæ græc. n. 392), difficile à lire et présentant diverses altérations. Après quelques lignes d'un ouvrage perdu, il renferme :

1° Un parallèle d'Eschine et de Démosthène, différent de celui de Libanius.

2° Diverses comparaisons ou parallèles : Hercule et Sarpédon; la lâcheté et la paresse; la navigation et l'agriculture (autrement que dans Libanius); l'été et l'hiver; l'olivier et le palmier; la Chimère et le Centaure; l'arbre qui donne l'encens et le laurier;

permettent plus de douter qu'une partie de ces exercices n'appartienne au sophiste de Myra.

Maxime de Byzance (1) ou d'Alexandrie (2) fut précepteur de Julien : il ne doit pas être confondu avec Maxime d'Éphèse, dont Julien fut aussi le disciple (3). Le premier a écrit sur les *objections insolubles* (4) : il distingue 1° celles qui sont tout à fait *insolubles* et il indique les moyens de s'en dégager jusqu'à un certain point; 2° celles qui offrent une solution difficile; des passages de Démosthène et d'Eschine éclaircissent ses préceptes : il ter-

---

Périclès et Thémistocle; Énée et Hector; Périclès et Démosthène.

3° Des éthopées, parmi lesquelles plusieurs se trouvent avec le même titre dans Libanius, mais sont traitées ici d'une autre manière.

4° Des descriptions données par Morel et Allazzi comme appartenant à Libanius; la délibération sur les questions : *Faut-il fortifier une ville?* et l'accusation contre la loi *prescrivant le mariage d'un frère avec l'épouse de son frère.*

A partir du fol. 19, le titre est Λιβανίου μελέται προγυμνασμάτων, et il contient divers exercices donnés dans les éditions de Libanius. Viennent ensuite des ouvrages appartenant à divers auteurs.

M. de Léopardi en tire cette conséquence : « Duas collectio Barbe« rina συγκρίσεων, ἠθοποιΐων, ἐκφράσεων series præbet, quarum altera « solummodo Libanio sophistæ tribuitur; prior vero quin ab eo, « cui hic ordo debetur, alius fuerit auctoris habita, dubitari non « potest, etc. »

(1) Fabricius, Bib. græc. IX, 570 et suiv.

(2) Westermann, ubi sup. p. 250.

(3) Cf. Socrat. III, 1, et Nicephor. X, 1.

(4) Son traité fut publié pour la première fois, en 1554, par H. Étienne, et ensuite avec une traduction latine par Fabricius, ubi sup. Il est dans M. Walz, tome V, p. 577-590.

mine par les objections propres à amener le juge au but que l'orateur se propose (1).

Le sophiste Épiphanius de Syrie avait composé divers écrits (2) sur la rhétorique : ils ont tous péri.

Rufus est l'auteur, long-temps ignoré, d'un abrégé peu important. Il reconnaît trois genres, le *judiciaire*, le *délibératif* et le *démonstratif* : chez lui, tout se borne à des notions élémentaires (3).

L'ouvrage de Tibérius sur les figures mérite d'être étudié. L'Auteur explique ce qu'il faut entendre par les *figures* : il les divise en figures de pensées et figures de diction, et s'attache surtout à celles qui se trouvent dans Démosthène.

Publié d'après un manuscrit fort mutilé (4), et réimprimé plus tard dans le même état (5), il a été complété par le célèbre M. Boissonade (6).

C'est vraisemblablement un fragment d'un plus

---

(1) Il les appelle ἐπιλογικαὶ ἀντιθέσεις.

(2) Suidas, in Ἐπιφάνιος. Ἔγραψε περὶ κοινωνίας καὶ διαφορᾶς τῶν στάσεων, προγυμνάσματα, κ. τ. ἑ. Cf. Eudocie, p. 165.

(3) L'abrégé de Rufus était anonyme dans les rhéteurs de Gale. M. Boissonade, qui trouva son nom dans un manuscrit du Vatican (cod. n° 483), le publia à la suite de Tibérius (Londres, 1815). Il se trouve aussi dans les *Excerpta e scriptoribus græcis*, de M. d'Andrezel, Paris, chez Brunot-Labbe.

(4) Par Gale dans ses rhéteurs, p. 178-197.

(5) Par Fischer, Rh. gr. p. 166-187.

(6) D'après un manuscrit du Vatican. Londres, 1815. M. Walz vient de le donner, tom. VIII, p. 520-578.

grand ouvrage de Tibérius sur l'art oratoire : la diversité de ses écrits autorise cette conjecture (1).

Ménandre, sophiste de Laodicée, vivait dans la seconde moitié du IIIe siècle. Nous avons, sous son nom, un traité *des éloges*. Avant d'en exposer le contenu, je crois devoir examiner la controverse à laquelle il a donné lieu.

Dans les Alde (2), il est assez étendu ; mais Heeren, d'après deux illustres érudits (3), le réduit à trois sections fort courtes et rejette le reste, comme l'ouvrage d'Alexandre. Il se fonde (4) :

1° Sur le nom de ce rhéteur qui s'y lit en toutes lettres (5) ;

2° Sur la division, adoptée par Ménandre et qui ne peut convenir au fragment qu'on lui attribue.

Ses raisonnements ne m'ont point paru péremptoires : et d'abord, le passage en question est-il bien le commencement d'un traité? Je ne sache pas qu'à cette époque, les auteurs fussent dans l'usage de mettre leur nom en tête d'un ouvrage, comme au temps d'Hérodote et de Thucydide : j'y vois plutôt

---

(1) Suidas en fait l'énumération in Τιβέριος.

(2) Rh. gr. tom. I, p. 594 sqq.

(3) Henri de Valois (ad Euseb. p. 54); Fabricius, Bib. Gr. tom. VI, art. Ménandre, et dans ses *Emendationes*, p. 29, publiées après sa mort par P. Burmann.

(4) Cf. la préface de son édition de Ménandre, p. 18, Goetting. 1785.

(5) Dans l'édition des Alde, p. 610. Voici le passage : ὁ Ἀλέξανδρός φησιν ὡς δύο ὄντων τῶν ἀνοτάτω προβλημάτων, θέσεώς τε καὶ ὑποθέσεως, κ. τ. λ.

une autorité à laquelle Ménandre se réfère. Peut-être même, n'est-ce qu'une glose, importée de la marge dans le texte (1)?

Quant aux inductions tirées de la division adoptée par Ménandre, je ne les trouve pas plus décisives.

Dans sa doctrine, les éloges se partagent en deux classes : les éloges appliqués aux dieux, ou les hymnes, et les éloges appliqués aux *êtres mortels* (2) : la dernière catégorie comprend les *êtres inanimés*, tels que les pays et les villes, et en second lieu, l'*homme* et *les animaux* (3).

D'après ce plan, l'ouvrage est évidemment tronqué, même dans les Alde ; car rien n'y a rapport aux *éloges des animaux*. Je n'oserais affirmer que la partie supprimée par Heeren renferme la théorie de Ménandre sur les *éloges des hommes* : le passage qui pouvait nous apprendre sa marche dans le développement de cette section est malheureusement altéré (4); mais où sont les raisons qui nous obligent à nous arrêter, comme lui, à l'endroit où Ménandre

---

(1) Les mots qui servent de fondement à l'hypothèse de Heeren, manquent dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 2423, fol. 66.

(2) Ἔπαινος δέ τις γίνεται, ὅτε μὲν εἰς θεοὺς, ὅτε μὲν εἰς θνητούς· καὶ ὅτε μὲν εἰς θεοὺς, ὕμνους καλοῦμεν. Cap. 1, p. 26-27, ed. Heeren.

(3) Τῶν δ' αὖ περὶ θνητῶν οἱ μὲν περὶ πόλεις γίνονται ἔπαινοι, οἱ δὲ περὶ ζῶα..... Τῶν δὲ περὶ ζωῶν, οἱ μὲν περὶ λογικὸν ἄνθρωπον, οἱ δὲ περὶ ἄλογα γίνονται ἔπαινοι. Ibid. p. 27-28.

(4) Ibid. p. 28 : Καὶ τὸ μὲν περὶ τὸν ἄνθρωπον. Après ce mot, μαθῶμεν, dans les Alde, n'a pas de sens, et ἀποτιθῶμεν, substitué par Heeren, ne me dit rien de clair.

termine ce qui concerne la manière de louer les villes? La suite, dans les Alde, ne peut-elle pas être un fragment de la section *sur les éloges des hommes?* Cette hypothèse me semble permise par les matières qui s'y trouvent développées (1).

Rien ne prouve que la partie retranchée par Heeren est d'Alexandre; de plus, rien ne constate son identité avec le fils de Numénius : il est pourtant probable (2) qu'un rhéteur de ce nom a écrit sur les éloges.

Le titre, étrangement altéré, a été rétabli par Heeren (3).

Je propose de distinguer quatre parties dans l'ouvrage :

1° Préambule et division du sujet.

2° Éloges *concernant les dieux*, ou *hymnes*.

3° Éloges *concernant les pays et les villes*.

4° Fragment sur les éloges *concernant les hommes*.

Du reste en voici la substance :

La théorie des hymnes embrasse tous les chants en l'honneur des dieux : les invocations, les chants sur les voyages des dieux (4); les hymnes où l'on décrit

---

(1) Voir plus bas.

(2) En laissant dans le texte ὁ Ἀλέξανδρός φησιν, κ. τ. ἑ.

(3) Dans les Alde, ubi sup., il est inintelligible : γενεθλίων διαίρεσις τῶν ἐπιδεικτικῶν. Nul doute qu'on ne doive lire avec Heeren : πρὸς Γενέθλιον περὶ τῶν ἐπιδεικτικῶν. Suivant Suidas, le sophiste Génethlius mourut à l'âge de vingt-un ans, vers le commencement du IVe siècle : or Ménandre écrivit à la fin du IIIe. On peut donc supposer que le rhéteur de Laodicée lui dédia son traité.

(4) Ἀποπεμπτικοὶ, scil. ὕμνοι, quibus deorum itinera prædicantur. Ernest. Lex. Rh. gr. p. 38. Cf. Heeren, not. in Menand. ubi sup. p. 37.

les objets naturels (1); les hymnes mythiques, renfermant les fictions déja connues; les hymnes généalogiques; les hymnes où le poète insère des fictions qu'il a créées lui-même (2); les prières, pour obtenir une grâce ou détourner un malheur.

La théorie des éloges embrasse : les *lieux communs* pour louer les pays, les villes, même les *portes*, les *golfes* et les *citadelles;* la manière de louer les rois, les discours à l'occasion d'un départ (3), les épithalames, les consolations, les harangues en l'honneur d'une naissance, les oraisons funèbres, les discours à l'occasion d'un couronnement ou d'une ambassade; les discours d'adieu (4), etc.

---

(1) Φυσικοὶ ὕμνοι, h. e., in quibus natura, vel res naturales juxta laudem dei alicujus enarrantur aut describuntur. Ernest. ubi sup. p. 378.

(2) L'auteur les appelle πεπλασμένοι : « Hymnis mythicis, in « quibus poetarum tradita sequimur, opponuntur ὕμνοι πεπλασμέ- « νοι, *conficti*, in quibus ipsi novas de diis narrationes proferi- « mus. » Heeren, ibid. p. 49.

(3) Καλιὰ προπεμπτική, h. e., *compellatio* qua aliquem prosequimur abeuntem. Ibid. p. 193.

(4) Συνταχτικὸς λόγος, h. e. *oratio valedictoria.* Συντάξασθαι enim media ætate dixerunt pro *valedicere*, quando iter faciamus, vel e patria alium in locum abeamus. Ibid. p. 332.

§ II. DEPUIS LA MORT DE THÉODOSE JUSQU'À HÉRACLIUS (AN 395-610).

Rhéteurs : Phœbammon, Troïle de Side, Syrianus, Sévérus d'Alexandrie, Nicolas le sophiste, Sopater, Marcellin, Cyrus.

L'empire, partagé entre les fils de Théodose, est inondé par des essaims de barbares.

Les Visigoths pénètrent dans l'Italie, et Rome elle-même est bientôt assiégée et prise par Alaric; les Vandales et les Alains, conduits par Genséric, fondent un royaume en Afrique; Attila impose à Théodose II une paix honteuse; et s'il éprouve un échec dans les plaines de Châlons, il se venge par la ruine d'Aquilée.

La maison de Théodose s'éteint avec Valentinien III (an 455); Maxime, son assassin, monte sur le trône et contraint sa veuve à lui donner sa main. Eudoxie indignée appelle Genséric, qui prend et pille Rome. En vain la cour visigothe de Toulouse proclame Avitus; la bataille de Plaisance, gagnée par Ricimer (456), met entre ses mains les destinées de l'empire : il destitue Avitus, nomme des empereurs (1), s'empare de Rome et lui donne Olybrius pour maître.

Vers le même temps (474), la domination ro-

(1) Majorien (an 457); Sévère III (an 461); Anthémius (an 467).

maine disparaît en Espagne : l'empire d'Occident finit avec Augustule, et le chef des Hérules subjugue l'Italie.

Cependant, après trois défaites consécutives, Odoacre est détrôné par Théodoric, qui fonde la monarchie des Ostrogoths et règne avec gloire. L'empire semble prêt à se relever par la bravoure de Bélisaire et de Narsès, lorsque l'orgueil insensé de Justin II enfante de nouveaux désastres. L'Italie est conquise par les Lombards, et Pavie devient la capitale de leur monarchie : l'empire n'y conserve que l'exarchat.

Tibère, successeur de Justin II, pouvait par ses vertus lui rendre de beaux jours; mais son règne est trop court. Il laisse le diadème à Maurice, illustré par une récente victoire et que Phocas fait périr. Tous les maux éclatent sous le règne de ce monstre : il trouve enfin dans une mort ignominieuse la juste peine de ses cruautés, et le sceptre passe dans les mains d'Héraclius.

Jusqu'au règne de Justinien, qui fit fermer l'école d'Athènes (529), des esprits distingués cultivèrent le Néo-Platonisme : de ce nombre furent Plutarque d'Athènes, Proclus, et hors d'Athènes, Synésius de Cyrène et Hiéroclès d'Alexandrie, auteur du commentaire sur les *vers dorés*.

A côté de l'éclectique Ammonius et de ses disciples Asclépius de Tralles et Jean Philoponus, le Péripatétisme produit Simplicius, commentateur d'Aristote. A cette époque appartient probablement Jean Stobi ou Stobée.

Parmi les philologues, on cite Theœtus, Eugénius, Zénodote, Musée *le grammairien*, auteur du poëme de Héro et de Léandre, Hiéroclès, surnommé *le grammairien* pour le distinguer du philosophe.

La rhétorique se borne à des commentaires et à des théories élémentaires, qui ne présentent ni discussion lumineuse, ni vues de critique. Lorsque le génie est éteint et que la langue marche, par une pente rapide, vers une décadence inévitable, le goût disparaît et, à la place du génie qui produit et du goût qui juge ses œuvres, on rencontre à peine quelques recueils techniques, ou des analyses froides et sans vie. Toutefois, ces débris d'une littérature en ruine doivent être étudiés : ce sont des matériaux, utiles pour la connaissance du siècle qui nous les a légués, et même des temps antérieurs. Nous pouvons mieux les apprécier, quand ils ont été explorés par des yeux moins sujets à se tromper. Ainsi, les écrits de Syrianus et de Sopater jettent sur la doctrine d'Hermogène une lumière sans laquelle, je l'avoue, elle m'aurait paru souvent inaccessible.

Phœbammon, sophiste chrétien, vécut vers le commencement du Ve siècle, à Alexandrie : il en était originaire (1), ou tout au moins Égyptien (2).

---

(1) C'est l'opinion de Normann, præfatio ad Phoebammonem; dans M. Walz, Rh. gr. Tom. VIII, p. 489-490.

(2) Dans Photius (Bib. cod. CCLXXIX) il est appelé Κοπτο-

Dans son traité sur les figures, il insiste sur leur utilité et les divise en *figures de pensées* et *figures de diction*.

Après avoir critiqué Zoïle (1), Cæcilius (2), Athénée de Naucratis, Apollonius Molon (3), et complété, à sa manière, leurs définitions (4), il établit quatre principales sources de toutes les figures (5) :

λίτης; Peut-être faudrait-il lire Κυνοπολίτης (cf. Io. Bosius, de Phœbammon. dissert. Lips. 1758, in-4°) et dire qu'il naquit à Cynopolis. Cette correction tend à prouver que Phœbammon était Égyptien.

(1) Parce qu'il définissait les figures : ἕτερον μὲν προσποιεῖσθαι· ἕτερον δὲ λέγειν.

(2) Parce qu'il définissait les figures : τρόπος εἰς τὸ μὴ κατὰ φύσιν τὸ τῆς διανοίας καὶ λέξεως.

(3) Parce qu'il définissait les figures : μεταβολὴ εἰς ἡδονὴν ἐξάγουσα τὴν ἀκοήν.

(4) Σχῆμά ἐστιν ἐξάλλαξις κατὰ διάνοιαν καὶ λέξιν ἐπὶ τὸ κρεῖττον ἄνευ τρόπου γενομένη.

(5) Ces quatre sources sont 1° *le besoin*; 2° *le pléonasme*; 3° *la métathèse*; 4° *l'énallage*.

Parmi les *figures de pensées*, au nombre de *dix-huit*, il en distingue *deux* nées du besoin : l'*aposiopèse* et l'*épitrochasmos*; *six* nées du pléonasme : la *prodiorthose*, l'*épidiorthose*, la *procatalepse*, la *paralipse*, la *diotypose*, l'*épimone*; *six* nées de la métathèse : la *prosopopée*, l'*éthopée*, la figure appelée μικτόν, parce qu'elle tient de l'une et de l'autre, l'*interrogation* appelée ἐρώτησις, l'*interrogation* appelée πεύσις, et la *prétérition*; *quatre* nées de l'énallage : l'*ironie*, la *dubitation*, l'*allusion satirique*, l'*apostrophe*.

Parmi les figures de mots, il en reconnaît *trois* nées du besoin : l'*asyndeton*, la figure appelée ἀπὸ κοινοῦ, et l'*ellipse*; *onze* nées du pléonasme : la *tautologie*, la *répétition*, l'*épanophore*, l'*épanadose*, l'*épanalepse*, la *périphrase*, l'*épiphrase*, la *paranomase*, l'*épexégèse*,

chaque définition est accompagnée d'un exemple (1).

Troïle de Side eut pour disciple Socrate le scolastique : ses prolégomènes *sur la rhétorique d'Hermogène* (2) renferment plusieurs passages identiques avec ceux de Planude. Il est difficile de décider s'il a été copié par celui-ci, ou s'ils puisèrent à une source commune.

Syrianus d'Alexandrie, philosophe du Ve siècle, fut la gloire de l'école d'Athènes, après la mort de Plutarque. Proclus, son disciple, lui succéda : il entoura sa mémoire du plus grand respect et voulut que ses ossements reposassent à côté de ceux de son maître (3).

Il avait composé divers écrits dont Suidas fait l'énumération (4) : il ne nous reste qu'un commen-

---

l'*épimone*, l'*épitase; trois* tirées de la métathèse : l'*hyperbate*, l'*anastrophe*, la *prolepse; une* née de la cause, la *proepitaxis;* et *huit* de l'énallage : le *changement de genre*, le *changement de nombre*, le *changement de cas*, le *changement de forme*, le *changement de temps*, le *changement de personne*, l'*apostrophe de la personne*, l'*antistrophe*.

(1) L'ouvrage de Phœbammon, imprimé d'abord sans nom d'auteur par les Alde, Rh. gr. tom. I, p. 583-593, fut publié en 1690 à Upsal, par L. Normann, avec une traduction latine et des notes à la suite d'Alexandre. M. Walz vient de le donner, Rh. gr. t. VIII, p. 487-520.

(2) Dans M. Walz, ibid. tom. VI, p. 42-46.

(3) Marin. Vit. Procl. cap. XXXVI.

(4) 1° Un commentaire sur Homère, en sept livres; — 2° de la république de Platon; — 3° de la théologie d'Orphée; — 4° des dieux d'Homère; — 5° de l'accord entre Orphée, Pythagore et Platon; — 6° des Oracles.

taire sur une partie de la Métaphysique d'Aristote et des *scolies sur Hermogène* : elles ont été publiées d'abord par les Alde (1), et récemment par MM. Spengel et Walz (2).

Sévérus d'Alexandrie (3) florissait dans la seconde moitié du Ve siècle : il obtint le titre de citoyen romain, mais il continua d'enseigner dans sa ville natale : il nous a laissé (4) :

1° Des contes ou narrations, savoir : la *Violette;* l'*Hyacinthe ;* le *Narcisse ; Arion* ; *Icare; Otus* et *Éphialte.*

2° Des éthopées, entre autres : Eschine voyant chez Démosthène le portrait de Philippe; Entretien entre Démosthène et Eschine partant pour l'exil; Plaintes d'Hercule voyant Périclymène changer de forme, au moment où il allait le combattre; Briséis emmenée par des hérauts; Hector apprenant aux enfers que Priam et Achille ont mangé ensemble; Achille apprenant aux enfers la prise de Troie; le Peintre amoureux de son tableau (5).

Nicolas, sophiste originaire de Myra, dans la

---

(1) Rh. gr. tom. II, p. 1-351.

(2) Cf. le commentaire de Syrianus sur les στάσεις, mêlé aux scholies de Sopater et de Marcellin dans M. Walz, Rh. gr. t. IV, p. 1-846, et le commentaire sur le traité περὶ ἰδεῶν, ibid. tom. VII, pars prior, p. 90-103, et dans Spengel, Συναγ. τεχν. p. 195-406.

(3) Suidas et Damascius, in Phot. cod. CCXLII.

(4) Dans M. Walz, Rh. gr. tom. I, p. 537-548.

(5) Reiske la donne comme l'ouvrage de Libanius, tom. IV, p. 1097.

Lycie, fut disciple de Lacharis et de Proclus (1). Ses *progymnasmata* contiennent : des *fables* (2), des *contes* (3), des *chries* (4), des *sentences* (5), des *réfutations* et *confirmations* (6), des *lieux communs* (7), des *éloges* (8), des *blâmes* (9), des *comparaisons* (10), des *éthopées* (11), des *descriptions* (12), deux *délibérations* (13), une *accusation* (14).

Je ne sais si je dois placer parmi les rhéteurs George Chœroboscus. Il vivait dans le IVe ou Ve siècle : outre plusieurs écrits, qui appartiennent à la grammaire, il composa un traité sur les figures : il définit les principales et donne des exemples (15).

Sopater d'Apamée, sophiste du VIe siècle, professa la rhétorique à Athènes (16). Nous avons de lui deux

---

(1) Marin. Vit. Procl. cap. X, et Suidas in Νικόλ. et Λαχάρης.

(2) Dans M. Walz, Rh. gr. tom. I, p. 266-268.

(3) Ibid. p. 269-272. Cinq ont été publiées par Léon Allazzi sous le nom de Nicéphore Basilica, savoir : le Platane, Achille, le Narcisse, Dédale, Pasiphaé.

(4) Dans M. Walz, ibid. p. 272-278. — (5) Ibid. p. 278-283.

(6) Ibid. p. 284-318. — (7) Ibid. p. 319-328.

(8) Ibid. p. 329-342. — (9) Ibid. p. 341-354.

(10) Ibid. p. 355-380. — (11) Ibid. p. 382-394.

(12) Ibid. p. 394-414. — (13) Ibid. p. 415-418.

(14) Ibid. p. 419-420. D'après ce qui a été dit (p. 96-98), je regarde comme appartenant à Nicolas les exercices placés mal à propos dans les œuvres de Libanius.

(15) Dans M. Walz, Rh. gr. tom. VIII, p. 802-820.

(16) Il nous l'apprend lui-même dans le commentaire intitulé διαίρεσις ζητημάτων (p. 309 Ald.) : Σώπατρος ἐγὼ τῶν Ἀθηναίων διδάσκαλος.

commentaires sur Hermogène (1) et un traité sur la *division des questions controversées* (2). Ils furent, dit-on, portés par Lascaris dans l'Occident avec les discours d'Antiphon, d'Andocide, de Dinarque, de Lycurgue et d'Isée.

Parmi les commentateurs d'Hermogène figure Marcellin; et, pour cette raison, j'ai cru pouvoir le citer ici, quoiqu'on ne sache pas à quelle époque il vécut. Peut-être est-il le même que l'auteur de la Vie de Thucydide; si toutefois cette biographie, véritable amas de centons, ne doit pas être considérée comme une œuvre pseudonyme. Son identité avec Ammien Marcellin, et l'hypothèse d'après laquelle cet historien latin aurait écrit en grec, m'ont paru contestables : dans l'impossibilité de les appuyer sur des documents certains, je me borne à mentionner les scholies de Marcellin sur Hermogène (3), sans me prononcer sur sa personne.

Je termine ce paragraphe par quelques mots sur le sophiste *Cyrus*, désigné dans les manuscrits comme l'auteur de deux traités peu importants : ils sont intitulés, l'un *Différence des états de la cause*, et l'autre *Questions de rhétorique* (4).

---

(1) Dans M. Walz, Rh. gr. tom. IV, p. 39-846, et tom. V, p. 1-211.

(2) Ibid. tom. VIII, p. 1-318.

(3) Ils sont mêlés avec le commentaire de Syrianus et de Sopater sur les στάσις. Cf. M. Walz, Rh. gr. tom. IV, p. 1-846.

(4) Dans les Alde, Rh. gr. I, p. 456-460, et dans M. Walz, ubi sup. tom. VIII, p. 386-413.

Fabricius ne savait s'il faut les attribuer à ce sophiste, ou bien à Théodore Prodromus (1). Je me rends aux raisons de M. Walz (2), qui donne le premier sous le nom de Cyrus, et le second, comme anonyme.

---

§ III. DEPUIS HÉRACLIUS JUSQU'A LA PRISE DE CONSTANTINOPLE (AN 610-1453).

Rhéteurs : Michel Psellus, Nicéphore Basilaca, Grégoire de Corinthe, George Pachymère, Max. Planude; George Gemistus Plétho; Matthieu Camariota.

Un peuple, jusqu'alors inconnu, est tiré de l'obscurité par un grand homme et marche vers de brillantes destinées : Mahomet aspire à la domination, en se déclarant le chef d'une religion nouvelle. Son génie dompte la multitude qui se presse autour de lui; et bientôt la Mecque retentit de son nom. Alors une cabale puissante l'attaque : il fuit, mais la persécution multiplie ses sectateurs, et la ville consternée le

---

(1) Bib. Græc. VI, p. 128, ed. Harles.

(2) « Mihi, quidem, « dit-il, » Cyrus sophista a Philostrato (vit. « Soph. II, p. 605, ed. Olear.) propter levitatem notatus, dignus « exilis hujus libelli auctor esse videtur, in eademque opinione « scribas veteres, qui Cyrum Sopatro constantem comitem ad« jungunt, fuisse arbitror. Theodorum Prodromum nudo Cyri « nomine nusquam alias notatum inveni. »

reçoit dans ses murs (629). Son ambition grandit au sein du triomphe : il chasse les Romains de l'Arabie et la soumet à ses lois. Désormais, la victoire paraît enchaînée aux étendards des Arabes : Damas et Jérusalem leur ouvrent les portes (637); Nestorius, général de l'empire, est par eux vaincu sous les remparts d'Antioche ; la prise d'Alep leur assure la conquête de la Syrie (638) et l'Égypte les reconnaît pour maîtres (640) : fiers de tant de succès, ils poussent leurs attaques jusqu'à Constantinople (672) et pénètrent bientôt en Espagne, où la bataille de Xérès affermit leur domination.

Dans l'Occident, la conquête de l'exarchat par les Lombards efface en Italie les derniers vestiges de la domination impériale; mais ils sont, à leur tour, défaits par Charlemagne, qui ceint le diadème des Césars.

Les croisades, nées à la fin du XIe siècle, placent sur le trône de Constantinople des princes latins. Le quatrième empereur de cette origine règne dans le XIIIe siècle (1219), marqué par la fondation de l'empire des Turcs.

Otman, issu de la maison des Seldjoucides, s'est élevé, par sa valeur, au rang de général. Orcan, son fils, occupe la Phrygie, la Mysie, la Carie, et recule jusqu'à la mer Noire les limites de ses possessions. De nouvelles conquêtes illustrent Amurat Ier; et Bajazet porte la terreur dans Constantinople par la rapidité de ses victoires.

Sorti du fond de l'Asie septentrionale, Timour

attaque ses états : Bajazet vole à sa rencontre, mais la bataille d'Angouri coûte la vie à 50,000 Turcs et met le héros dans les chaînes. Ce revers et la discorde, qui règne parmi les enfants de Bajazet, semblent abattre la puissance des Turcs, jusqu'au moment où la mort de Timour permet à Mahomet Ier de recouvrer les provinces de l'Asie. Amurat II, son fils, institue la milice des janissaires et fonde la grandeur ottomane.

Né de tant de conquérants, Mahomet II couronne dignement leur gloire par la prise de Constantinople et la destruction de l'empire grec (1453).

Au milieu des convulsions de cette longue lutte, les lettres arrivent au terme fixé pour leur ruine. En vain Maurice les protége, des désastres les affligent de toutes parts.

Le IXe siècle montre quelques empereurs jaloux de les relever : elles comptent parmi leurs bienfaiteurs Bardas, Basile *le Macédonien* et Constantin *Porphyrogénète*. Vers la fin du XIe siècle et dans le XIIe, elles trouvent aussi de zélés protecteurs dans la famille des *Ducas* et des *Comnène :* Eudocie, femme de Constantin Ducas, compose un ouvrage souvent consulté; mais le règne des empereurs latins leur est funeste. Elles reparaissent à la cour des *Paléologue* et sont honorées sur le trône, comme dans les premières classes de la société, depuis Andronic II jusqu'à Constantin XI, qui succombe avec l'empire.

Du VIIe siècle à la prise de Constantinople, le

monument littéraire le plus important est sans contredit l'histoire byzantine : dépourvue de critique et de goût (1), elle offre pourtant une source précieuse pour la connaissance de l'empire et des pays limitrophes, au moyen âge.

Alors abondent les lexiques, les grammaires et les scolies : quant à la rhétorique, nous allons la voir irrévocablement circonscrite dans les commentaires et les abrégés.

Michel Psellus vécut jusqu'au commencement du XIIe siècle. Il embrassa toutes les sciences (2) et obtint, par ses lumières, la plus haute considération à Constantinople : maître de Michel VII, il lui inspira un vif amour pour les lettres.

Parmi ses nombreux ouvrages, trois appartiennent à mon sujet : un traité *sur la composition des parties du discours* (3), un abrégé *des divers genres de la rhétorique* (4) et des *prolégomènes* (5).

Nicéphore Basilaca, écrivain chrétien, professa la rhétorique à Constantinople, dans la seconde moitié du XIIe siècle, sous le règne d'Alexis Comnène. Ses *progymnasmata* (6) renferment :

1° *Cinq* fables (7) : le Lion et le Taureau, le Cheval

(1) Cf. De Sainte-Croix, *Examen des Historiens d'Alexandre*, p. 153.

(2) Aussi fut-il surnommé πολυγραφότατος. L'empereur lui donnait le titre de φιλοσόφων ὕπατος.

(3) Cf. M. Walz, Rh. gr. tom. V, p. 598-601.

(4) Ibid. p. 601-605. — (5) Ibid. p. 605-610.

(6) Ibid. tom. I, p. 421-525.

(7) Ibid. p. 423-428.

et l'Éléphant, le Lion et la Jeune fille, le Loup et le Berger, le Geai et les Coqs.

2° *Quinze* contes (1) : Achille, Mirrha, Midas, Ulysse, Pasiphaé, Dédale, Icare, la Prise de Troie, Thamyris, Danaé, Hercule, le Platane, les Aloïdes, Narcisse, Polydore.

3° *Deux* chries (2) : la première sur une maxime d'Aristote (3), et l'autre sur une pensée de Sophocle (4).

4° *Une* réfutation : *Invraisemblance de ce qui est raconté sur Atalante*, et une confirmation : *Vraisemblance du même récit* (5).

5° *Une* sentence (6).

6° *Vingt-deux* éthopées (7) : plusieurs roulent sur des sujets tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament.

Une place parmi les rhéteurs est due à Grégoire

---

(1) Dans M. Walz, Rh. gr. tom. I, p. 428-442. — (2) Ibid. p. 442-449.

(3) Εὐεργετῶν νόμιζε μιμεῖσθαι θεόν.

(4) Χάρις χάριν γὰρ ἐστὶν ἡ τίκτουσ' ἀεί. Ajax, 522.

(5) Dans M. Walz, ib. p. 449-461.

(6) Ibid. p. 461-466. Elle consiste dans le développement de cette pensée :

> Ἐχρῆν δ' εὐθὺς εἶναι τήνδε τοῖς πᾶσιν δίκην,
> ὅστις πέρα τι τῶν νόμων πράσσειν θέλει
> κτείνειν, τὸ γὰρ κακοῦργον οὐκ ἂν ἦν πολύ.

(7) Ibid. p. 466-525. — Parmi ces exercices, plusieurs étaient inédits : M. Walz les a donnés d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale, n. X, 1759, savoir : les *deux* chries, la *confirmation* et la *réfutation*, et *seize* éthopées, n. 1-16.

de Corinthe pour son commentaire *sur la Méthode* d'Hermogène : nous l'avons maintenant beaucoup plus étendu que Reiske ne l'avait donné (1).

George Pachymère, né à Nicée en 1242, vint à Constantinople à l'âge de vingt-un ans. Son savoir l'éleva aux premières dignités de l'église et de la cour : il fut le maître de Manuel Philé, qui déplora sa mort dans une pièce de vers grecs (2). Ses exercices (3) renferment : *une* fable, *deux* contes, *une* chrie, *une* sentence, *deux* confirmations, *un* lieu commun, *un* éloge et *un* blâme, *une* comparaison, *une* éthopée, *une* délibération, *deux* accusations.

Maxime Planude, connu par la variété de ses travaux, a composé sur Hermogène des *prolégomènes de rhétorique* (4), des *prolégomènes* et des *scolies*

---

(1) Dans les orateurs grecs, tom. VIII. Cf. M. Walz, Rh. gr. tom. VII, p. 1088-1352. Le même éditeur vient de publier, ibid. tom. VIII, p. 761-778, comme de Grégoire de Corinthe, un traité *sur les tropes*, donné par M. Boissonade sous le nom du grammairien Tryphon (Anecdot. græc. tom. III). « Inveni, dit-il (l. c. « p. 727), in Bibliotheca Vaticana servari Gregorii Corinthii li- « bellum περὶ τρόπων ποιητικῶν..... Quum consentiat cum Tryphone « Boissonadio, huic Gregorii Corinthii nomen præfigendum cen- « sui. » Qu'il soit de Tryphon ou de Grégoire, on ne doit pas le confondre avec celui dont il a été question p. 51.

Il y a probablement là quelque usurpation; peut-être le nom de Tryphon a-t-il été mis en tête du traité pour lui assurer de la vogue.

(2) Léon Allazzi nous l'a conservée (De Gregoriis diatrib. p. 373).

(3) Ils sont intitulés : μελέται εἰς τὰ προγυμνάσματα. Cf. M. Walz, Rh. gr. tom. I, p. 551-596.

(4) Ibid. tom. V, p. 212-221.

sur les états de la cause (1), des *prolégomènes* et des *scolies sur l'invention oratoire* (2) et *sur les différentes formes du style* (3), des *scolies sur la Méthode* (4) : il vivait dans le XIVe siècle.

George Gémistus Plétho, littérateur du XVe siècle, accompagna Jean Paléologue au concile de Ferrare. Pressé par Cosme de Médicis de professer la philosophie platonicienne, il vit une brillante jeunesse accourir autour de sa chaire. Dès lors, le nom de Platon et sa doctrine excitèrent un enthousiasme universel : ainsi commença l'heureuse révolution qui bannit peu à peu la scolastique.

Malgré ses travaux philosophiques, il ne négligea pas l'*art oratoire*. Nous avons de lui un *abrégé* où il expose succinctement les préceptes de plusieurs rhéteurs, et surtout d'Hermogène (5).

---

(1) Dans M. Walz, ibid. p. 222-232 et 232-363.

(2) Ibid p. 363-436; savoir : prolégomènes, p. 363-370; liv. I, p. 370-384; liv. II, p. 384-391; liv. III, p. 391-419, et liv. IV, p. 419-436.

(3) Ibid. p. 437-561, savoir : prolégomènes, p. 437-439; liv. I, p. 439-523; liv. II, p. 523-561.

(4) Ibid. p. 562-576.

(5) Cet abrégé fut publié en 1495 par David Hoeschelius, avec ce titre : *Synopsis rhetoricæ Matthæi Camariotæ*. Scheffer, qui en donna une nouvelle édition en 1675, sans se prononcer sur le nom du véritable auteur, réfuta l'opinion qui l'attribuait à *Camariota;* il l'intitula : *Græci scriptoris incerti Compendium rhetoricæ*. Aujourd'hui que les deux abrégés sont imprimés, il n'est plus possible de les confondre. M. Walz a inséré cet ouvrage dans ses *Rhéteurs grecs*, tom. VI, p. 544-595. Après avoir rapporté

A la suite de cet ouvrage se trouve un résumé de quelques pages, où il enseigne comment de certaines circonstances, la *personne*, le *fait*, le *lieu*, le *temps*, la *manière*, la *cause*, se déduisent les *épichérèmes*, les *enthymèmes* et les *épenthymèmes* (1).

Matthieu Camariota de Thessalonique professa la rhétorique et la philosophie à Constantinople dans les derniers temps des Paléologue : on croit qu'il survécut à la prise de Constantinople par les Turcs. Il a écrit un *abrégé d'Hermogène* (2).

(p. 545) l'opinion de Scheffer, il ajoute : « Hæc igitur est illa « epitome Rhetoricæ Hermogenis quam inter inedita Plethonis « opera enumerat Leo Allatius in Diatriba de Georgiis, p. 386. » Ce n'est pas un abrégé d'Hermogène, mais plutôt un précis rédigé d'après les opinions des rhéteurs les plus connus, et cités çà et là : *Isocrate*, *Denys* (p. 588) ; *Phœbammon*, *Tibérius* (p. 568); *Minucien* et *Apsines* (p. 584-585 et passim), même *Théodecte* de Phasélis (p. 583, 585), etc. — Hermogène pourtant occupe la principale place.

(1) Je transcris la définition des rhéteurs :

1° Ἐπιχειρήματα δέ ἐστι τὰ πρὸς πίστιν τοῦ ὑπεκειμένου ζητήματος λαμβάνεμενα (Minucien, p. 731, ed. Ald)

2° Ἐνθύμημα σύγκρισίς ἐστι καὶ συμπέρασμα τοῦ ἐπιχειρήματος (l'Abréviateur d'Hermog. dans Ernest. l. c. p. 109).

3° Ἐπενθύμημά ἐστιν ἐν ἑνὶ καὶ τῷ αὐτῷ προβλήματι διπλῆ συγκριτικὴ ἐπίτασις περιττοτέραν δριμύτητα χαριζομένη τῷ ἐνθυμήματι (le même, ubi sup. p. 118).

(2) Dans M. Walz, Rh. gr. tom. VI, p. 591 et suiv. Il ne les donne pas en entier : « Totam epitomen edere operæ pretium non « duxi (ibid. p. 600). » Quelques lignes plus haut, il dit (p. 599) : « Ejusdem Epitome *Aphthonii Progymnasmatum*, quam vol. V « (faute d'impression, lisez vol. I), p. 121-126, ex cod. Taurin.

APPENDICE.

I. *Rhéteurs d'une époque incertaine :* Jean Doxopater de Sicile; George Monos, Joseph Rhacendyta, Théophile de Corydale; Zonæus, Polybe de Sardes, Cocondrius. — II. *Rhéteurs anonymes.*

§ Ier. RHÉTEURS D'UNE ÉPOQUE INCERTAINE.

Jean Doxopater de Sicile composa des discours sur divers sujets (1) et un grand nombre de commentaires sur l'art oratoire. Le lieu et l'époque de sa naissance sont inconnus : nous savons seulement qu'il fut moine. S'il faut en croire ses plaintes sur l'indifférence de son siècle (2), il vécut long-temps dans un état voisin de l'indigence. A la fin de sa vie, la fortune le traita plus favorablement : il occupa

230 studii, continetur, etc. » Je ne vois pas de raison qui empêche de regarder ce résumé comme un précis des *progymnasmata* d'Hermogène, faisant partie de l'Abrégé universel.

(1) Cf. les titres dans M. Walz, Rh. gr. tom. VI, p. 8.

(2) Dans le commentaire περὶ ἰδεῶν, ibid. p. 444.

le siége patriarchal de Constantinople (1). Il est appelé tantôt (2) Jean *Doxopater* et tantôt (3) Jean *de Sicile* : de là, l'erreur de ceux qui en font deux personnages différents (4).

Ses écrits sur l'art oratoire renferment des prolégomènes sur Aphthonius (5) et des entretiens sur les *progymnasmata* du même rhéteur (6), un commentaire des στάσεις d'Hermogène (7), un commentaire de l'*invention oratoire* (8), un autre *des différentes formes* du style (9), enfin des *prolégomènes sur la rhétorique* (10).

---

(1) Cf. Léon Allazzi, de Georgiis diatrib. p. 327.

(2) Cod. Med. 57 et Vindob. XVI.

(3) Cod. Med. LVII, 5, f. 262.

(4) Cf. Léon Allazzi, ubi sup. p. 321.

(5) Cod. Vat. 103, 106; Par. 2980.

(6) Cod. Med. 57, 5. Vindob. XV, CXXX.

(7) Cf. Walz, ubi sup. : on l'avait cru perdu, mais à tort : dans certains manuscrits (Cod. Med. LVII, 5, f. 72-173), il est confondu avec d'autres commentaires.

(8) Cod. Barocc. 175; Par. 2922; Med. LVII, 5, f. 174-261.

(9) Dans M. Walz, Rh. gr. tom. VI, p. 56-504 : le savant éditeur combat l'opinion de Langbaine (ad Longin. p. 17; ed. Toll.) et de Ruhnken (Hist. crit. Orat. gr. p. 60 et 77), qui les attribuent au rhéteur Troïle; il soutient qu'ils appartiennent à Jean Doxopater : « Argumentis nixus, non firmis quidem, dit-il « (p. 2), sed probabilibus... In Par. 2984, 2985, 2916 aliis prole- « gomenis, quæ in Doxopatri homiliis in Aphthonium exstant, « subjunguntur, et commentarium in Aphthonium ex Doxopatro « maxima ex parte haustum præcedunt; omnis denique scribendi « et argumentandi ratio eadem est quam ex Doxopatri in Aphtho- « nium et Hermogenis Ideas commentariis novimus, etc. »

(10) Ibid. p. 6-41.

George Monos, à qui ses travaux sur Hermogène firent donner le surnom de *Diæreta* (1), était originaire d'Alexandrie, moine et sophiste (2). Dans son commentaire sur le traité de l'*invention oratoire* (3), il copia divers scoliastes : ses nombreux emprunts ont même déterminé un copiste à attribuer à Jean Doxopater l'ouvrage de Diæreta (4).

Joseph Rhacendyta, connu pour avoir été le maître de Jean, fils de Zacharie, surnommé l'Actuarius (5), et d'Apocauchus, qui jouit d'un grand crédit auprès de Jean Cantacuzène, est regardé comme l'auteur d'un *Abrégé de rhétorique*, résumé sec et froid d'Hermogène : il mérite peu d'attention (6).

Théophile de Corydale, moine athénien, a composé une rhétorique, ou plutôt un *traité sur l'éloquence civile* (7).

Après avoir félicité ses auditeurs de leur amour

---

(1) Cf. M. Walz, Rh. gr. tom. VI, p. 505.

(2) Ces détails, les seuls que nous avons sur lui, sont fournis par le titre d'un manuscrit (Cod. Par. 2919).

(3) Dans M. Walz, ibid. p. 507-543. — (4) Ibid. p. 506.

(5) Ce titre ne se donnait qu'aux médecins : « Ἀκτουάριος, inter « dignitates Palatinas occurrit in catalogo Dignitatum Palatinarum, « ex Cod. Reg. n° 49. Ea vero spectabat duntaxat ad medicos. » Du Cange.

(6) Il se trouve dans le IIIe vol. de M. Walz, qui n'est pas encore arrivé à Paris : je l'ai lu dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 3031.

(7) Fabricius l'a donné (Bib. Græc. tom. XIII, p. 648-748) avec une version latine et ce titre : τοῦ Σοφωτάτου κυρίου Θεοφίλου Κορυδάλλεως (lis. Κορυδάλεως) τοῦ Ἀθηναίου, τοῦ ὕστερον διὰ τοῦ θείου καὶ

pour les lettres au milieu des préoccupations du commerce, il fait connaître l'objet de ses leçons et appelle leur attention sur *quatre* points principaux : l'état de la cause, l'invention des arguments, la disposition, le style et le débit.

Sa rhétorique est tracée sur le plan des Anciens : il adopte les *trois* genres et réduit le discours à quatre parties : l'*exorde* (1), la *narration* qui embrasse la *proposition* (2), l'*argumentation* avec tout le cortége des lieux communs (3), la *péroraison* (4).

Zonæus (5) a écrit un traité sur *les figures* : il se

μεναχικοῦ σχήματος ΘΕΟΔΟΣΙΟΥ μετονομασθέντος· Ἔκθεσις περὶ Ῥητορικῆς. Ce Théophile était né dans le dême de Corydale, qui tirait son nom d'une montagne de l'Attique. Strabon, liv. IX. p. 395 : Ἐνταῦθα δὲ καὶ αἱ Φαρμακοῦσσαι, δύο νησία, ὧν ἐν τῷ μείζονι Κίρκης τάφος δείκνυται. Ὑπὲρ δὲ τῆς ἀκτῆς ταύτης ὄρος ἐστὶν ὃ καλεῖται Κορυδαλός· καὶ ὁ δῆμος, οἱ Κορυδαλεῖς. Dans Westermann, ubi sup. p. 256, not. 19, *Cordylæus* est évidemment une faute d'impression.

(1) Ses sources, son but, ce qu'il doit être dans les trois genres, p. 671-692, Fab. ubi sup.

(2) Ses quatre qualités : la clarté, la vraisemblance, la rapidité, la précision, p. 692-702, ibid.; circonstances où elle est nécessaire, p. 702, ibid.; qualités qu'elle doit avoir dans le genre judiciaire, p. 703, ibid.

(3) Savoir : la définition, la description, l'étymologie, le genre, l'espèce, la différence, les qualités propres, etc., p. 704-748, ibid.

(4) Ibid. p. 748 et suiv.

(5) Je n'ai trouvé aucun renseignement sur son compte : Schœll et Westermann ne lui font pas même l'honneur de le nommer. Fabricius (Bib. Gr. I, p. 433) le place, d'après Suidas, parmi les épistolaires. Son traité, publié d'abord par M. Boissonade (Anecdot. gr. III, an 1831), vient de l'être de nouveau par M. Walz, Rh. gr. VIII, p. 671-690.

renferme dans l'éternelle division des *figures de pensées* et *figures de mots*, les définit et donne des exemples, qui annoncent un écrivain chrétien (1).

Polybe de Sardes a laissé divers opuscules (2) : un seul appartient à la rhétorique (3) : il est d'ailleurs inconnu, ainsi que Cocondrius, auteur d'un traité sur *les tropes* (4).

---

(1) « De Zonæo nihil quod dicam habeo, nisi christianum fuisse, « quod docent exempla quæ ex Gregorio Naz. sumsit plurima. » (Boissonad. ubi sup.)

(2) Un traité sur le *solécisme* et le *barbarisme*. Cf. Boissonade, ibid. p. 229-237 ; un autre *sur les mots impropres*.

(3) Il est divisé en deux sections : 1° περὶ σχηματισμοῦ ; 2° περὶ τῶν τῆς καταχρήσεως εἴδη. Il les réduit à trois : la *parabole*, l'*exemple* et l'*image*. Cf. M. Walz, tom. VIII, p. 611-616.

(4) Il a été publié, en 1831, par M. Boissonade (ubi sup. p. 288) et tout récemment par M. Walz, Rh. gr. tom. VIII, p. 782-798. L'Auteur définit les *tropes* et les divise en trois classes : 1° ceux qui portent sur les mots : l'*onomatopée*, le *trope tiré des choses faites par le poète lui-même* (τὸ πεποιημένον), la *catachrèse*, la *métaphore*, la *métalepse*, l'*antiphrase*, la *métonymie*, l'*antonomase* ; 2° ceux qui portent sur la construction : l'*allégorie*, la *synecdoque*, l'*hyperbole*, la *périphrase*, la *syllepse* ; 3° ceux qui portent sur les mots et sur la construction : l'*hyperbate*, l'*anastrophe*. Il regarde l'*ironie* et l'*énigme* comme des espèces de l'allégorie.

§ II. RHÉTEURS ANONYMES.

Le premier, dans la collection de M. Walz (1), est auteur de *progymnasmata :* on ne sait rien sur sa personne, mais plusieurs de ses exercices prouvent qu'il était chrétien (2). Les autres roulent sur les matières familières à ce genre d'écrits : c'est une *chrie* sur une pensée de Sophocle (3), une *sentence* (4), une *éthopée* (5), etc.

Le même Éditeur a publié divers traités anonymes :

1° Un commentaire du traité d'Hermogène sur les *états de la cause* (6).

2° *Des prolégomènes sur la rhétorique* (7).

3° Un commentaire sur les *différentes formes du style* (8).

---

(1) Rh. gr. tom. I, p. 597-649.

(2) Par exemple : le *lieu commun* contre le sacrilége ; l'*éloge* de l'humilité et le *blâme* de l'orgueil.

(3) La voici : οἱ φρονοῦντες εὖ κρατοῦσι πανταχοῦ.

(4) Elle consiste dans le développement de cette pensée de Démosthène : δεῖ δὴ χρημάτων, καὶ ἄνευ τούτων οὐδέν ἐστι γενέσθαι τῶν δεόντων.

(5) Par exemple : Hercule furieux devient l'esclave d'Eurysthée.

(6) Fabricius (Bib. Gr. tom. VI, p. 104, ed. Harles) l'attribue à Phœbammon; il se fonde sur un passage de Tzetzès, Chil. VI, 795. Cette autorité ne paraît pas suffisante à M. Walz, et d'après la manière dont ces scholies sont rédigées, il aime mieux y voir un fragment d'un ample commentaire qu'un écrit de Phœbammon.

(7) Cf. Rh. gr. de M. Walz, tom. VI, p. 33-41.

(8) Ibid. tom. VII, Ire part. p. 77-89.

4° Un second commentaire du traité d'Hermogène sur les *états de la cause* (1).

5° Un commentaire sur l'*invention oratoire* (2) du même rhéteur.

6° Un second commentaire sur les *différentes formes du style* (3).

7° Un traité intitulé : *Questions de rhétorique concernant les états de la cause* (4).

8° Trois traités sur *les figures*.

Le premier et le plus important (5) est adressé à un certain Ignace. L'Auteur s'appuie sur l'exemple d'Hermogène ; mais il ne dit rien qui puisse faire découvrir son nom. Des exemples, où St Pierre et St Chrysostome sont cités, prouvent qu'il était chrétien (6).

Le second (7) est divisé en deux parties : les *figures de pensées* (8), et les *figures de diction* (9). Les noms d'Élie, de Moïse, de Jésus, qui s'y rencontrent, annoncent également un écrivain chrétien.

Le troisième consiste en quelques pages : il a pour

---

(1) Dans M. Walz, Ibid. p. 104-696.

(2) Ibid. tom. VII, 2e part. p. 697-860, savoir : liv. I, p. 697-719; liv. II, p. 719-736 ; liv. III, p. 736-803, et liv. IV, p. 803-860.

(3) Ibid. p. 861-1087, savoir : liv. I, p. 861-1050, et liv. II, p. 1050-1087.

(4) Ibid. tom. VIII, p. 400-413.

(5) Ibid. p. 617-671.

(6) Ibid. p. 643; autre preuve, dans la manière dont il finit son traité τέλος : τῷ Θεῷ δόξα εἰς τοὺς Αἰῶνας, Ἀμήν.

(7) Ibid. p. 698-713.

(8) Ibid. p. 698-706.

(9) Ibid. p. 706-713.

objet les figures de *diction* et de *construction* (1) : l'Auteur réduit celles-ci à huit (2). La partie où il s'occupait des figures de *diction* nous manque.

9° Deux traités sur les *tropes* : l'un fort court (3); l'autre, plus développé (4), contient des explications techniques sur l'allégorie, la métaphore, la catachrèse, la métalepse, la métonymie, l'énigme (5), la synecdoque, l'onomatopée, la syllepse, le pléonasme (6), l'hyperbole, l'ellipse, l'antiphrase, l'exochè (7), la prosopopée, la parabole, l'antapodose, l'exemple (8), l'antonomase, l'ironie, la

---

(1) Dans M. Walz, ibid. p. 694-697.

(2) Voici le commencement de ce fragment : Σχῆμά ἐστιν ἁμάρτημα μετὰ λόγον πεποιημένον. Ἔστι δὲ διπλοῦν· ἥγουν λόγου καὶ συντάξεως· εἰσὶ δὲ ὀκτὼ τῆς συντάξεως· πρόληψις, σύλληξις, ζεῦγμα, σύνθεσις, ἀντίπτωσις, ἐπιφώνημα, πρόσθεσις, συνεκδοχή.

Il avait déja été publié à la suite de Moschopulus par Titz, p. 69, ainsi qu'un autre sur la synecdoque. M. Walz les donne p. 691-693 : ce dernier se trouve aussi à la suite de Zonæus, dans M. Boissonade (Anecd. III, p. 319, an 1831).

(3) Intitulé περὶ τρόπων, dans M. Walz, tom. VIII, p. 779-781.

(4) Ibid. p. 714-725, avec ce titre : περὶ ποιητικῶν τρόπων.

(5) Je cite la définition de l'auteur : « αἴνιγμα δέ ἐστι φράσις ἐπιτετηδευμένη εἰς ἀσαφείαν, ὥστε ἐπικρύπτειν τὸ νοούμενον. »

(6) Dans le texte παραπλήρωμα qu'il ne faut pas confondre avec πλεονασμός. Dans l'impossibilité de rendre les nuances en français, je me suis servi du mot *pléonasme ;* mais il y a une différence entre l'un et l'autre :

Παραπλήρωμα δέ ἐστι λέξις ἐκ περισσοῦ κειμένη, κόσμου χάριν ἢ μέτρου. — Πλεονασμὸς δ' ἐστὶν λέξις πλεονάζουσα μὲν, μηδὲν μέντοι σημαίνουσα πλέον, p. 721-722.

(7) Ἐξοχὴ δέ ἐστι λόγος ὁ μετὰ τὴν κοινὴν σημασίαν, εἰδικῶς καθ' ὑπεροχήν τινι προσνεμόμενος.

(8) L'auteur l'a oublié dans les définitions qu'il donne de chaque figure.

plaisanterie, la raillerie, le sarcasme (1) et les bons mots.

La plupart des exemples révèlent encore ici un auteur chrétien.

---

(1) Les nuances sont plus tranchées dans le texte : Χλευασμὸς μὲν οὖν ἐστι λόγος μετὰ μειδιάματος προφερόμενος. — Μυκτηρισμὸς δέ ἐστι λόγος διασυρτικὸς μετὰ τῆς τῶν ῥινῶν μύσεως. — Σαρκασμὸς δέ ἐστι λόγος διὰ χρηστῶν ῥημάτων τὴν ἀτιμίαν ἐμφαίνων, p. 724-725.

QUESTIONS.

I. Quelle connaissance peut-on avoir, d'après les fragments qui nous sont parvenus, des règles établies sur l'art oratoire :

1° par l'école sicilienne et les sophistes; 2° par Isocrate ?

II. Discuter les opinions diverses sur la *Rhétorique adressée à Alexandre :* à qui faut-il l'attribuer de préférence?

III. Que devint la rhétorique dans les écoles philosophiques, depuis Aristote exclusivement, jusqu'à Denys d'Halicarnasse?

IV. Caractère de la rhétorique, à l'époque où la littérature grecque passa chez les Romains.

V. Hermogène : rapprochements entre sa doctrine et la *Rhétorique à Herennius.*

VI. Aphthonius et Théon d'Alexandrie, imitateurs d'Hermogène. Quel fut le plus ancien?

VII. Longin : discuter les opinions diverses sur l'Auteur du *Traité du sublime.*

VIII. Caractères généraux de la rhétorique, depuis Longin jusqu'à la prise de Constantinople.

1° Commentateurs et abréviateurs d'Hermogène.

2° Auteurs de divers traités *sur les figures* : leur caractère.

Vu et lu,

A Paris, en Sorbonne, le 16 mai 1835, par le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

J.-Vict. LE CLERC.

Permis d'imprimer,

L'Inspecteur général des études, chargé de l'administration de l'Académie de Paris,

ROUSSELLE.

FIN.

TABLE.

Pages.

PRÉAMBULE..... 1-4

PREMIÈRE ÉPOQUE.

De la Rhétorique, depuis sa naissance jusqu'à la destruction de Corinthe. (An 146 avant J.-C.)... 5-29

§ Ier. De la naissance de la Rhétorique à la mort d'Alexandre. (An 336 av. J.-C.)..... 5-20

Coup d'œil historique..... 5-6

RHÉTEURS.

Corax..... 6

Tisias..... 6-7

Gorgias..... 7-8

Polus..... 8

Licymnius..... *ib.*

Alcidamas..... *ib.*

Prodicus..... 12

Protagoras..... *ib.*

Thrasymaque..... *ib.*

Théodore de Byzance..... *ib.*

Atiphon..... 13

Isocrate..... 13-14

Aristote..... 14-16

Auteur (l') de la *Rhétorique adressée à Alexandre*... 16-19

Théodecte de Phasélis..... 19

Pages.

§ II. De la mort d'Alexandre à la destruction de Corinthe. (An 336-146 av. J.-C.) 20-29
Coup d'œil historique 20-22

RHÉTEURS.

Démétrius de Phalère 22
Théophraste 23
Hiéronyme de Rhodes ..... *ib.*
Ariston 24
Zénon de Citium ..... *ib.*
Posidonius d'Alexandrie 25
Chrysippe ..... *ib.*
Cléanthe ..... *ib.*
Xénocrate 28
Épicure ..... *ib.*

DEUXIÈME ÉPOQUE.

De la Rhétorique, depuis la destruction de Corinthe jusqu'au règne d'Auguste. (An 146-29 av. J.-C.). 29-35
Coup d'œil historique 29-31

RHÉTEURS.

Philodème de Gadaris 32-34
Hermagoras de Temnos 34
Apollonius Molon ..... *ib.*
Gorgias d'Athènes ..... *ib.*
Castor 35

TROISIÈME ÉPOQUE.

De la Rhétorique, depuis Auguste jusqu'à Constantin. (An 29 av. J.-C. — An 323 après J.-C.) 35-92
§ Ier. D'Auguste à Adrien. (An 29 av. J.-C. — An 117 après J.-C.) 35-51

Pages.
Coup d'œil historique..... 35-37

RHÉTEURS.

Denys d'Halicarnasse..... 37-46
Cæcilius..... 46-47
Théodore de Gadaris..... 47-48
Apollodore de Pergame..... 48
Lesbonax..... *ib.*
Hermagoras, *le jeune*..... *ib.*
Athenée, *le péripatéticien*..... *ib.*
Théon d'Alexandrie, *le stoïcien*..... 49
Aréus, *le Pythagoricien*..... *ib.*
Dion Chrysostome..... 49-51
Tryphon..... 51
§ II. D'Adrien à Sévère. (An 117-193.)..... 51-74
Coup d'œil historique..... 51-53

RHÉTEURS.

Hermogène..... 53-64
Ælius Aristide..... 64-67
Alexandre..... 67
Démétrius d'Alexandrie..... 67-68
Aristoclès..... 68
Paulus de Tyr..... *ib.*
Sérapion d'Alexandrie..... *ib.*
Lollianus..... 69
Adrien de Tyr..... *ib.*
Aristoclès de Pergame..... *ib.*
Aspasius de Tyr..... *ib.*
Diodore..... *ib.*
Hérodien..... *ib.*
Lucien..... 70-71
Sextus Empiricus..... 71-73
§ III. De Sévère à Constantin (An 193-322.)..... 74-93

Pages.

Coup-d'œil historique..... 74-77

RHÉTEURS.

Longin..... 77-85
Basilicus..... 85
Apsines..... 85-86
Minucien..... 86-87
Aphthonius..... 87-89
Théon d'Alexandrie..... 90-91
Maïor..... 92
Callinicus..... *ib.*
Caïanus..... *ib.*
Alexandre d'Aphrodisie..... *ib.*

QUATRIÈME ÉPOQUE.

De la Rhétorique, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. (An 323-1453.). 93-128
§ Ier. De Constantin à la mort de Théodose. (An 323-395.)..... 93-104
Coup d'œil historique..... 93-96

RHÉTEURS.

Libanius..... 96-98
Maxime de Byzance..... 98-99
Epiphanius..... 99
Rufus..... *ib.*
Tibérius..... 99-100
Ménandre..... 100-103
§ II. De la mort de Théodose à Héraclius. (An 395-610.)..... 104-102
Coup d'œil historique..... 104-106

RHÉTEURS.

Phœbammon..... 106-108

Pages.
Troïle..... 108
Syrianus..... 108-109
Sévérus..... 109
Nicolas, *le sophiste*..... 109-110
George Chœroboscus..... 110
Sopater..... 110-111
Marcellin..... 111
Cyrus..... 111-112
§ III. D'Héraclius à la prise de Constantinople.... 112-128
Coup d'œil historique..... 112-115

RHÉTEURS.

Michel Psellus..... 115
Nicéphore Basilaca..... 115-116
Grégoire de Corinthe..... 116-117
George Pachymère..... 117
Maxime Planude..... 117-118
George Gémistus Plétho..... 118-119
Matthieu Camariota..... 119

APPENDICE.

§ Ier. Rhéteurs d'une époque incertaine..... 120-124
Jean Doxopater..... 120-122
George Monos..... 122
Joseph Rhacendyta..... *ib.*
Théophile de Corydale..... 122-123
Zonæus..... 123-124
Polybe de Sardes..... 124
Cocondrius..... *ib.*
§ II. Rhéteurs anonymes..... 125-128

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Pag. 2, ligne 32, *au lieu de* lui-même, *lisez :* même.
20, ligne 4, *au lieu de* Critolaiis, *lisez :* Critolaüs.
28, ligne 28, *au lieu de* ῥητορικῆς, *lisez :* ῥητορικῆς.
29, 31, 32, 35, 47. 48, 50, 85, 132, 133, *au lieu de* Gadaris, *lisez :* Gadare.
37, ligne 21, *au lieu de* λαλία, *lisez :* λαλιά.
52, ligne 2, *au lieu de* suivire, *lisez :* suivre.
62, ligne 15, *au lieu de* figures, *lisez :* mots.
69, ligne 26, *au lieu de* ῥητορική, *lisez :* ῥητορικὴ.
78, ligne 15, *au lieu de* et ambulante, *lisez :* et *un musée ambulant.*
91, ligne 12, *au lieu de* ἐπὶ τι, *lisez :* ἐπί τι.
92, ligne 13, *au lieu de* ἐστιν, *lisez :* ἐστὶν.
93, ligne 16, *au lieu de* Marse, *lisez :* Murse.
103, ligne 8, *au lieu de* portes, *lisez :* ports.
111, ligne 17, *au lieu de* scholies, *lisez :* commentaires.
114, ligne 3, *au lieu de* 50,000 turcs, *lisez :* à plus de 50,000 turcs.
131, ligne 19, *au lieu de* Atiphon, *lisez :* Antiphon.
133, ligne 9, *au lieu de* Athenée, *lisez* Athénée.